

## L'ECONOMIE ALGERIENNE DEPUIS L'INDEPENDANCE

### **CHAPITRE 1 : DESEQUILIBRES ECONOMIQUES ET MONETAIRES EN ALGERIE**

En l'absence d'une cotation libre du dinar algérien, la politique de change suivie jusqu'à présent se confond avec une gestion quasi administrative du taux de change officiel. L'existence et l'étendue d'un marché parallèle des devises peuvent-ils être les révélateurs de la réussite ou de l'échec de cette politique ? L'écart important entre le taux officiel et le taux au noir (notamment lorsque les autorités algériennes pratiquaient la surévaluation du Dinar) et le recours systématique des agents privés au marché informel justifient que l'on se pose cette question. La réduction de l'écart entre les deux taux dans les années 2000, se fait grâce à l'accumulation de réserves de change monumentales.

Nous partons de l'idée fondamentale selon laquelle ce sont les fondamentaux économiques qui déterminent en définitive le taux de change. Cela s'explique par la quasi-absence d'une détermination du taux de change par les facteurs financiers et le peu d'effet qu'exercent les taux d'intérêt sur les variations des cours des monnaies,

Nous essayerons de comprendre comment les facteurs de déséquilibres structurels ont affecté la valeur de la monnaie algérienne. En reprenant nos analyses développées en première partie, les relations Valeur Propre de la Monnaie (VPM)-salaire-prix-monnaie-contraintes extérieures seront discutées en filigrane dans le rappel de ce qui a marqué l'économie algérienne durant les trente dernières années. Il sera soutenu ci-après que les facteurs de déséquilibre sont à l'origine de la perte de confiance dans la monnaie algérienne et du recours au rééchelonnement qui imposa une politique de change plutôt dévaluationniste.

Le but de ce chapitre est de mettre l'accent sur les principaux axes de la politique économique, à l'origine d'évolutions structurelles déstabilisantes et de cerner les facteurs de déséquilibres. Les implications sur la valeur interne (l'inflation) et externe de la monnaie seront discutées tout au long de l'exposé.

Il sera procédé à une sorte d'inventaire de l'impact des fondements économiques et du modèle de développement choisi sur les équilibres monétaires.

Il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à l'indépendance, du fait que de 1962 à 1966, l'économie algérienne a connu une très légère hausse des prix, entre 3 et 4 % par an de 1962 à 1965 et moins de 2 % par an (c'est-à-dire une stabilité des prix) jusqu'à 1967. Les causes de la hausse des prix, au lendemain de l'indépendance sont foncièrement différentes de celles qui ont été à son origine par la suite. C'est la stratégie de développement en tant que source de déséquilibres structurels qui est à l'origine des tensions inflationnistes. A cela on peut ajouter les contraintes extérieures comme on verra plus loin

L'accent sera mis sur les principaux axes de la politique économique, les facteurs de déséquilibre et les instruments utilisés pour atteindre les objectifs de cette politique. Les implications inflationnistes

résultant des choix retenus y seront discutées tout au long de ce chapitre. La stratégie algérienne de développement a franchi quatre étapes, la première, s'est étalée de 1967 à 1980 et fut caractérisée par la valorisation des richesses minières ( hydrocarbures notamment), la création d'un tissu industriel et le développement d'infrastructures économiques et sociales. Les réformes entamées durant la décennie 80, ayant comme but de résorber les déséquilibres enregistrés lors de la période antérieure, n'ont fait que les empirer.

La deuxième étape allant de 1980 à 1985 met un coup de frein à l'industrialisation et ébauche une période de relance de la consommation sans créations supplémentaires de richesses.

La troisième période, allant de 1985 à 1999, est marquée par des chocs externes (chute des prix des hydrocarbures) et une guerre civile larvée. Enfin la quatrième étape (depuis 2001) est celle du désendettement et de réserves de changes records, grâce à la flambée des prix des hydrocarbures. Cette nouvelle donne a modifié complètement les paramètres économiques et financiers de l'Algérie, sans pour autant supprimer les dysfonctionnements nés du modèle de développement.

## **Section 1 : déséquilibres monétaires et ses fondements économiques**

### **Sous-section 1 : un retour sur le passé**

#### **§ 1 : La phase 1967-1980 : Le développement par l'industrie**

En 1954, la production industrielle par habitant n'est en Algérie que de 315\$ contre 2531\$ en France et 8937\$ aux USA. Dans ces 315\$, 274\$ proviennent de l'activité minière. L'emploi industriel et de services n'offre à cette époque que 574 000 postes dont 112 000 ouvriers et 143 000 manœuvres, alors que la population active algérienne est de 3 200 000 personnes (Henni, 1991). On ne peut pas dire que la politique de change a été orientée au service d'une politique économique et encore moins à celui d'une politique industrielle dynamique. Le taux de change subit les tensions sur le marché des biens et services et les dysfonctionnements de l'appareil productif. Une suraccumulation excessive et déséquilibrée agit sur la valeur relative de la monnaie, en altérant le taux de profit.

Les dirigeants Algériens, au sortir de la colonisation et plus puissamment à la fin des années 1960, ont donné la priorité à l'investissement sur la consommation. Il en résulta un taux d'accumulation durant la décennie 1970-1979 atteignant 55%. Cet effort gigantesque d'industrialisation s'est fait au détriment du secteur agricole ; 10% en 70-73 et 14,4% en 85-89 (Ourabah, 1982).

La marginalisation du secteur agricole est à l'origine de pénuries de certains produits alimentaires, eu égard à l'évolution démographique et à une distribution des revenus par trop inégalitaire. Fait révélateur ; la masse des importations de produits alimentaires qui va en s'accroissant, détournant ainsi une partie des revenus en devises vers l'acquisition de

produits que l'agriculture nationale aurait pu fournir si elle avait bénéficié de plus de sollicitude. Ainsi les importations connaissent un bond en avant, notamment celles des produits alimentaires qui sont passées de 3,5 milliards de dinars en 1974 à 10,6 milliards de dinars en 1988, soit un triplement en 15 ans.

Cette priorité s'appuie sur le concept d'industrie industrialisante développé par Gérard Destannes de Bernis( de Bernis, 1966 P. 427 et suivantes), comme étant des industries de grandes dimensions se situant dans le secteur des biens de production et qui sont hautement ou très hautement capitaliste. L'ossature de cette "industrie industrialisante" est constituée des hydrocarbures ( Thabet, 1989) et de la sidérurgie, ensuite viendront se greffer les industries mécaniques, électromécaniques, métalliques et la chimie.

L'Etat algérien a montré au cours des décennies 1970 et 1980 son incapacité à freiner la pétrolisation de l'économie algérienne. Cela s'est traduit par une stagnation de l'économie non pétrolière et une faible croissance. Le secteur agricole est de plus en plus atrophié. Une tendance à renforcer un secteur exportateur ( dont dépend fortement la croissance) qui ne trouve pas de relais dans le reste de l'économie. La stratégie de l'industrie industrialisante montre son incapacité à générer une diffusion d'une valeur ajoutée locale et de création d'emplois dans des secteurs directement ou indirectement liés aux hydrocarbures.

*Tableau 1.1. : Part des hydrocarbures dans l'investissement*  
( en 10<sup>6</sup> dinars)

	Plan 1967-69	Plan 1970-73	Plan 1974-77
Investissement total	5 164	20 100	48 700
Dont hydrocarbures	2 307	9 052	23 970

*Source : Office de la documentation et des statistiques, mai 1986*

Cette première phase de l'industrialisation se traduit par la création de sociétés nationales, propriété publique regroupant pratiquement une branche d'activité par société. Les emplois créés sont de 2 462 000 en 1960 ( dont 50% dans l'agriculture). Ils passent à 1 748000 en 1967 et à 2 336 000 en 1977 et 3 840 000 en 1985

*Tableau 1.2. : Emploi par branche*

	1978	1985
Agriculture	970 000	990 000

Industrie	375 000	510 000
Bâtiment et travaux publics	399 000	658 000
Transports	120 000	170 000
Commerce et services	430 000	612 000
Administration	565 000	900 000
<hr/> TOTAL	<hr/> 2 859 000	<hr/> 3 840
000		
<hr/> Taux brut d'activité	<hr/> 21,9%	<hr/> 20,8%

*Source : Office national de main-d'œuvre, juin 1987*

On peut noter une baisse relative de l'emploi agricole une forte hausse de l'emploi industriel et une explosion des effectifs de l'administration (+60%). Cet effort d'embauche accompagnait une évolution démographique galopante. D'ailleurs le taux d'activité ne cesse de se dégrader. La production intérieure brute passe de 14 milliards de DA en 1967 à 30 en 1973 et 90 en 1978, soit un taux de croissance annuel de plus de 10%. Cette stratégie de développement est à l'origine de nombreux facteurs de déséquilibres aboutissant à des tensions inflationnistes ( et donc altèrent la VPM). Une économie dont l'efficacité est limitée ne peut aspirer à une profitabilité croissante. Dans la première partie nous avons placé le taux de profit au centre de la dynamique de valorisation interne et externe de la monnaie.

Dans le cas algérien les déséquilibres se manifestent de plusieurs façons :

- la nature de ces investissements est inflationniste. Les investissements sont pour l'essentiel de base avec une rentabilité obtenue seulement à long terme ( dans le cas algérien on peut estimer qu'elle est nulle). Les infrastructures et les besoins de formation, nécessaires au développement d'une jeune nation qui sort d'une guerre coloniale, ont été réalisés dans des conditions non-optimales et donc non-équilibrées.

ce mode de développement est générateur d'une demande supplémentaire ( la distribution croissante des revenus oblige) qui n'est pas totalement satisfaite par l'appareil productif, sans compter l'insuffisance de l'offre de produits agricoles. Le recours à l'importation n'a fait qu'accroître la vulnérabilité de l'Algérie à l'égard de l'inflation mondiale, en plus de la ponction sur ses réserves en devises.

- la manne pétrolière et une création monétaire excessive, l'injection massive de revenus aidant, ont généré une forte augmentation de la consommation et un exode rural vers des centres urbains qui ont été amenés à s'équiper en logements, écoles, transports urbains...)
- le manque de main-d'œuvre qualifiée est une cause première des distorsions, de la faible utilisation des capacités et des gâchis de l'ensemble de l'appareil productif surtout que les Algériens ont, par fierté nationale, préféré acheter de la technologie haut de gamme sans pouvoir la maîtriser.
- les unités de production sont mal gérées et la maintenance y est absente. Les coûts de production ne sont pas maîtrisés.

Les choix opérés en matière d'investissements industriels ont introduit des déséquilibres entre l'offre et la demande de biens et services ( Hamid BALI,1993). Cela est à l'origine de créations monétaires afin de financer des entreprises publiques déficitaires, au-delà des contreparties réelles que l'appareil productif pouvait générer.

## **§ 2 : La phase 1980-1985 : L'avènement d'une société de consommation**

Cette période correspond à une stabilité du niveau d'inflation, et des taux de changes du fait d'un système de prix totalement administré et contenu. L'écart entre le taux officiel et le taux au noir est minime en raison d'une disponibilité des devises relativement abondante on peut suggérer que durant ces années, les facteurs de déséquilibres structurels ne faisaient qu'apparaître et que le contexte international était favorable (remontée simultanée du prix des hydrocarbures et du \$.)

Le plan quinquennal 1980-1984 dont les axes principaux ont été définis par le congrès extraordinaire du FLN en juin 1980 met l'accent sur l'économie des ressources rares, l'amélioration des productivités et des productions. Se voulant un plan équilibré, une harmonisation entre l'agriculture et l'industrie, les activités productives et les infrastructures, l'économique et le social, est recherchée. Sur cette période l'ouvrage de l'ancien Premier ministre (Brahimi, 1991) est le plus concis, le plus fourni en informations et analyses.

Le plan quinquennal s'assigne comme objectifs : de rétablir les équilibres généraux de l'économie et les équilibres extérieurs, la réduction de la dette extérieure, le renforcement de l'intégration économique, la poursuite de la politique de l'emploi et l'élévation du niveau de qualification. Il est affirmé également la poursuite du développement économique et social à un niveau élevé en adaptant la structure sectorielle des investissements en vue de répondre aux besoins sociaux les plus élémentaires.

La réorganisation de l'économie a comme but d'améliorer les performances économiques à travers la planification, l'utilisation judicieuse des instruments d'encadrement de l'économie et une meilleure utilisation des ressources humaines et matérielles. Les ressources de l'Algérie en biens et services sont passées, en prix courants de 192,6 milliards de DA en 1980 à 292,5 milliards de DA en 1984 et 307,7 milliards de DA en 1985 (1DA= 1FF). (Sur les éléments statistiques (voir Bouzidi, 1991 et Benissad, 1991). Cette augmentation s'explique par la croissance du PIB qui était de 143,3 milliards de DA en 1980 pour atteindre 231 milliards de DA en 1984 et 284 milliards de DA en 1985. On peut noter un ralentissement de la part des importations dans le total des ressources passant de 27 % en 1979 à 19 % en 1985. A contrario, la part de la PIB dans le total des ressources a progressé en passant de 72,9% en 1979 à 80,7% en 1985. Le PIB qui a connu un taux de croissance moyen annuel de 17 % entre 1979 et 1985, a plus que doublé durant cette période. Mais à prix constant le taux de croissance annuel moyen était de 6,3 %.

Il est significatif de voir la part de l'industrie dans le PIB progresser en passant de 12 % en 1979 à 15,3 % en 1984 en prix constant. Ceci s'explique par le fort taux de croissance de la production industrielle qui s'élève à 9,5 % par an, grâce à la mise en service de nouvelles unités industrielles et à une meilleure utilisation des capacités existantes. De cette façon, la contribution du secteur industriel dans le PIB atteint 29,4% alors qu'elle n'est que de 19,8 % pour le BTP.

La part de l'agriculture qui a souffert de la sécheresse a enregistré un faible taux de croissance en termes réels puisqu'il n'est que de 2,4 % par an en moyenne. La chute des prix du pétrole de 1982 à 1983 explique la diminution de la part du secteur des hydrocarbures dans la formation de la PIB, qui passe de 29,6 % en 1979 à 23,7 % en 1984. La consommation des ménages, passe de 49 % de la dépense intérieure brute en 1984 contre 43,8 % en 1979, soit une diminution de 2,8 % en 6 ans.

Par ailleurs la consommation des ménages augmente à un rythme plus rapide (avec un taux de croissance moyen de 15,6 % par an en prix courants) que l'accumulation du capital qui n'est que de 12,2 % par an en moyenne.

L'application du statut général des travailleurs (SGT) a stimulé les salaires et par-là même la consommation. Le plan quinquennal a fixé des objectifs en matière d'équilibres financiers extérieurs qui consistent à assurer l'approvisionnement de l'Algérie en biens d'équipement, en produits semi-finis et matières premières et en biens de consommation. Le taux de croissance des importations ne représente plus que 28 % des ressources totales. Maîtriser la dette extérieure est un autre objectif. D'après les données qui retracent les échanges extérieurs au cours de la période 1980-85 on peut noter :

- un excédent de la balance commerciale au cours de la période qui est passé de 4,376 milliards de DA en 1979 à plus de 15 milliards de DA en 1985.

Pour la première fois depuis 1962, la balance commerciale dégage un excédent pendant 7 années consécutives.

- une balance des services constamment déficitaire à cause du coût de l'assistance technique qui est évaluée à 3,5 milliards de DA et aux grands travaux estimés à 3 milliards de DA par an.

- une balance des biens et services cumulant 42 milliards de DA entre 1980 et 1985.

Le taux de croissance des importations des marchandises est de 7,5 % par an en prix courants en passant de 32,378 milliards de DA en 1979 à 49,491 milliards de DA en 1985. Les importations se sont stabilisées autour de 49 milliards de DA/an de 1981 à 1985 à l'exception de l'année 1984 où le niveau des importations était de 51,2 milliards de DA. Ce rythme de croissance des importations algériennes relativement maîtrisé est présenté comme le signe de la non-extraversion de l'économie algérienne. ( Benissad, 1993.)

La propension à importer qui était de 48 % en 1978, a baissé à 26 % en 1984 et à 23,8% en 1985. Cela signifie que pour 100 DA produits en Algérie en 1978, 48 DA sont importés, alors qu'en 1985 pour 100 DA produits en Algérie on n'importe plus que pour 23 DA.

Les importations de biens d'équipements, de semi-produits et de matières premières n'ont pas décéléré afin d'assurer la poursuite du développement. En effet, "l'approvisionnement industriel" et "les biens d'équipement" représentent 25 milliards de DA, soit 61,7 % des importations totales en 1980 et 31 milliards de DA, soit 62,65 % des importations en 1985. La part des "biens de consommation" est de 5,5 % en 1979, 7,4 % en 1982 et 5,4 % en 1985.

L'évolution des deux composantes essentielles des importations commande la demande de devises. La politique de mise en sommeil de l'industrialisation et de relance de la consommation ébauchée par le Président CHADLI est devisétivore. On ne peut pas expliquer le développement du marché noir des devises et celui des biens, uniquement par la crise pétrolière de 1986 (effondrement des prix du pétrole et chute du dollar).

Le changement du mode de consommation des Algériens a favorisé l'importation de produits (électroménagers et habillement) non pas seulement parce qu'ils ne sont pas disponibles sur le marché national, mais aussi par goût pour une qualité supérieure.

L'industrie textile et du cuir algérienne peut subvenir aux besoins nationaux mais la qualité ne suit pas. Il est vrai que ce secteur est touché par la pénurie de devises qui l'empêche d'importer les matières premières et les produits semi-finis. Certains économistes critiquent les autorités pour avoir sacrifié le développement au profit des importations alimentaires et pour avoir mis en place un programme d'importations anti-pénuries (PAP) qui aurait vidé les caisses de l'Etat.

Le PAP adopté par le gouvernement au mois d'octobre 1979 visait la lutte contre les pénuries. Un budget de 5 milliards de DA, soit 1,25 milliards de dollars a été consacré pour résorber les pénuries dans les secteurs suivants :

- matériaux de construction, pièces détachées, aliments du bétail,
- biens finals de consommation
- biens de consommation alimentaires.

Les importations de matériaux de construction, des pièces détachées et des aliments du bétail permettent de relancer des investissements, maintenir la machine économique en fonctionnement et répondre à certains besoins.

L'importation de produits électroménagers s'est accrue en raison de :

- l'augmentation du nombre des ménages (100.000 ménages par an).
- L'augmentation des salaires a joué également un rôle non négligeable.
- L'augmentation des importations alimentaires qui s'explique par l'évolution démographique, la sécheresse et l'accroissement des prix pratiqués sur les marchés internationaux.

Le PAP s'est étalé sur deux ans (1980 et 1981) et a généré une dépense supplémentaire de plus de 2,5 milliards de DA d'importations de matériaux de construction, de pièces détachées et d'aliments du bétail et

de 2,5 milliards de DA d'importations de produits industriels de consommation ( Brahim,1991). Les importations de biens alimentaires se sont accrues de 3,2 milliards de DA dont 2,6 milliards de DA en 1980 et 0,6 milliard de DA en 1981. Le PAP a entraîné un accroissement des importations de 2 milliards de dollars au lieu de 1,25 milliards prévus initialement.

Il y a un lien étroit entre réalités économiques et taux de change selon le schéma développé par nous-même, mais il y a un facteur exogène qui sert d'amortisseur à savoir le pétrole. Les variations de ses prix introduisent incertitudes et perturbations. C'est pour cela que la valeur de la monnaie dépend de l'efficacité de l'économie et sa capacité à satisfaire le marché local, mais aussi de la contrainte extérieure. Si l'économie algérienne est dépendante de l'extérieur c'est parce qu'elle ne génère pas de capacités à l'export comme c'était prévu au moment du lancement de l'industrialisation. Les réserves en devises dépendent largement de la contrainte extérieure car l'économie nationale est incapable de satisfaire la demande intérieure et de générer des ressources nouvelles en devises. D'où les tensions sur les marchés parallèles de biens et services et celui des taux de change.

### **§ 3 : Les déséquilibres financiers extérieurs**

Lorsque le plan quinquennal (1980-84) a commencé à être mis en œuvre, la dette extérieure contractée avant 1980 dépassait 16 milliards de dollars US. Les crédits extérieurs mobilisés ont atteint 21,549 milliards de DA, soit plus de 5 milliards de dollars en 1978 et plus de 4,5 milliards de dollars en 1979 ce qui représente respectivement 25 % du PIB et plus de 16 % du PIB (Brahimi, 1991)

1980-1985 est une période relativement faste, puisqu'elle correspond à une revalorisation des prix des hydrocarbures qui s'est traduite par une hausse des recettes d'exportation substantielle avec des variations. Le prix du pétrole algérien est passé de 40 dollars US en 1981 à 34 dollars en 1982 puis à 29 dollars en mars 1983. Le prix du gaz naturel a connu des fortes fluctuations en passant de moins de 2 dollars le million de BTU en 1979-80 à 5 dollars le MBTU en 1982 puis en baissant à nouveau à moins de 3 dollars en 1984-85. Les recettes d'exportation ont baissé de 14,5 milliards de dollars en 1981 à 12 milliards de dollars en 1984. A la même période, les remboursements de la dette antérieurement contractée augmentaient significativement en passant de 1,5 milliards de dollars en 1979 à 2,5 milliards de dollars en 1980 et à près de 4 milliards de dollars en 1984 ( Thabet, 1989). Le remboursement de la dette a été ainsi multiplié par 2,66 en quelques années seulement. Le rétablissement des équilibres extérieurs financiers a été une constante de la politique gouvernementale. Un premier succès a été remporté sur le front du désendettement, puisque la dette extérieure mobilisée a été réduite de 16,3 milliards de dollars en 1980 à 12,7 milliards de dollars en 1984 alors que le service de la dette est évalué à 17,2 milliards de DA. Plusieurs raisons sont invoquées quant à cette amélioration des équilibres



extérieurs financiers : l'augmentation du taux d'utilisation des capacités installées et une plus grande contribution du secteur industriel à satisfaire la demande intérieure. Le PIB a de ce fait doublé entre 1979 et 1984. On peut déplorer néanmoins que la manne pétrolière n'ait pas été mieux utilisée afin de prévenir les difficultés des années de vaches maigres (après 1986).

Sur le plan des équilibres financiers internes, l'évolution des ressources financières intérieures, entre 1980 à 1985 enregistre une augmentation des recettes budgétaires et des dépenses publiques. Les recettes de l'Etat se sont accrues de 59,538 milliards de DA en passant de 46,429 milliards de DA en 1979 à 105,967 milliards de DA en 1985, soit une progression de 128 % avec un taux de croissance moyen supérieur à 18 % par an ( BRAHIMI et THABET, op). cit.). La part de la fiscalité ordinaire dans cet accroissement a été de 28,569 milliards de DA représentant près de 156 % dans la période, soit un taux de croissance supérieur à 22 % par an.

La fiscalité pétrolière a progressé moins vite en enregistrant une augmentation de 20,270 Mds de DA, soit plus de 76 % avec un taux de croissance moyen de près de 11 % par an. Les dépenses budgétaires se sont accrues de 66,267 milliards de DA en passant de 33,515 milliards de DA en 1979 à 99,782 milliards de DA en 1985 soit un taux de croissance moyen annuel de 28 %. Le revers de la médaille des déséquilibres financiers internes est le recours à la création monétaire afin de combler les déficits budgétaires. En effet, la seule épargne réelle utilisée aux fins d'investissements est celle constituée par les ménages et quelques entreprises ou organismes publics. Ainsi le taux de croissance moyen de la masse monétaire a été de 20% par an, proche du taux de croissance du PIB enregistré au cours de la même période, soit 17 % par an. Avant 1980, la masse monétaire a progressé beaucoup plus vite que le PIB puisqu'elle a atteint 27 % au cours du plan quadriennal avec un pic de 32,6 % tandis que le PIB a augmenté à un taux de 17 % par an. Les distorsions nées de cette tendance inflationniste sont multiples :

- le taux d'inflation dépasse 17 % par an ( Henni, 1989 et A. Brahimi, 1991).
- à côté de cette inflation déclarée il y a une inflation contenue. Il s'agit en effet des prix administrés de biens produits par les entreprises publiques et qui sont déconnectés des réalités économiques.
- le développement du marché noir des biens nationaux. Plusieurs intermédiaires tirent profit de l'écart entre le prix planifié et la valeur réelle du bien et/ou le prix que le consommateur est prêt à payer.
- la hausse des disponibilités monétaires exerce une pression sur la demande de devises et par-là même sur le marché noir des devises. Plus généralement la relation quantité de monnaie (monnaie créée ex-nihilo) et dévalorisation de la monnaie, n'est pas d'essence forcément quantitativiste, lorsqu'elle est fondée sur un écart entre création de richesses et quantité de monnaie en circulation.

La création de la monnaie est un pari sur une création future de richesses. S'il n'est pas accompli, elle entraînerait une dépréciation de la valeur de la monnaie. La tentative de régenter les prix et les taux de

change de façon centralisée explique l'apparition et l'épanouissement des marchés parallèles.

De ce qui précède, on retrouve les liaisons analysées dans notre première partie, entre la valeur de la monnaie et les données monétaires et financières. Les réalités économiques sont toujours sous-jacentes. Ainsi une politique monétaire laxiste n'est que la résultante de distorsions réelles. Le processus de création monétaire n'est pas gagé sur la création de marchandises. Il y a pré-validation de travaux privés dans l'attente leur réalisation effective.

#### **§ 4 : Réformes économiques et autonomie d'entreprise**

La restructuration des entreprises a été envisagée dans le cadre de la réorganisation de l'économie. Elle a pour finalité la satisfaction grandissante des besoins de l'économie et des citoyens par :

- l'amélioration des conditions de fonctionnement
- une plus grande maîtrise de l'appareil de production
- l'obligation de résultat des activités des entreprises au regard des objectifs assignés par la planification nationale" cf décret n° 80-242 du 4 octobre 1980 relatif à la mise en œuvre de la restructuration des entreprises ( mouhoubi,1998 et Brahim, 1991).

La mission principale des sociétés publiques au cours des années 1970 a été fondée sur la mobilisation d'importantes ressources financières internes et externes. La forte concentration des structures, la centralisation de la gestion sans rigueur aux niveaux comptable et financier ont engendré des gâchis énormes. Les modes de fixation des prix et des salaires et la mauvaise allocation des ressources humaines sont des facteurs aggravants. Les choix d'investissements ont privilégié des technologies de pointe difficilement maîtrisables aussi bien en maintenance qu'en adaptabilité aux conditions propres à l'Algérie.

La restructuration des entreprises vise notamment à :

- favoriser l'initiative créatrice des organes de l'entreprise
- renforcer la décentralisation des organes de l'entreprise
- renforcer la décentralisation et la déconcentration de la gestion
- établir des relations complémentaires entre les entreprises
- rechercher une plus grande adéquation entre la taille de l'entreprise, son niveau d'intervention et sa compétence territoriale (cf. décret n° 80-242 du 4 octobre 1980 article 2, Journal Officiel ).

La restructuration financière devait conforter l'autonomie financière. La résorption des déficits cumulés ne pouvait pas se faire sans une mutation profonde de l'entreprise publique et des rapports marchands. Cela passe par des moyens financiers, un climat social serein et une conjoncture nationale et internationale favorable. Avec un taux d'utilisation des capacités autour de 40 % et un taux de croissance de la productivité de 2 % selon les estimations les plus optimistes, la marge de manœuvre est étroite ( Benbekhtib,1986). Les déficits d'exploitation et les pertes bilantielles des entreprises dépassent tous les chiffrages officiels. On retrouve ici les liens Productivité/VPM et MP/VPM. En effet nous avons axé notre argumentation en première partie sur le fait que la monnaie tire

sa force de la solidité de l'économie liée pour l'essentiel à sa rentabilité et son efficacité.

Entre 1983 et 1987, le gouvernement a adopté les plans de restructuration financière de 300 entreprises nationales. Au cours de cette période, la somme de 60,5 milliards de DA a été dégagée sous deux formes :

- en concours définitifs : 34,2 milliards de DA
- en concours temporaires : 26 milliards de DA

Les réformes de l'entreprise ont commencé en 1980. Mais des problèmes persistent. Il y a eu certes la crise et la pénurie des approvisionnements en matières premières et pièces détachées, mais l'inertie est toujours présente. Les entreprises sont aussi incapables de s'autofinancer. Le problème des surcoûts, la faible productivité, les sureffectifs sont des facteurs aggravants qui ne peuvent être réglés centralement par l'Etat (Mebtoul, 1985).

L'évolution de certains agrégats macro-économiques confirme les améliorations observées au niveau microéconomique. La PIB hors hydrocarbures s'accroît davantage durant la période 1983-1987 que durant la période 1979-1982. La production s'est accrue de plus de 80 milliards de DA entre 1982 et 1986. Cela s'explique par l'accroissement de la productivité de 1982 à 1986 évalué à 307,2 milliards de DA. La productivité du travail s'accroît annuellement au taux de 6 % pour atteindre 6,86 %. Il y a progrès quant à l'évolution de la productivité par rapport à la période 1967-78. Les conséquences sur le taux de change sont doubles : le financement public des entreprises par une création nette de monnaie entraîne une baisse de la valeur propre de la monnaie ainsi que de sa valeur relative. L'anté-validation de travaux privés n'est pas suivie de créations de valeurs réelles.

## **Sous-section 2 : Les Structures productives**

L'une des causes de la baisse tendancielle du taux de profit est la suraccumulation du capital conjuguée à une faible productivité. Dans ce qui suivra cette liaison est bel et bien vérifiée.

### **§ 1 : L'Industrie industrialisante ou comment accroître sa dépendance vis-à-vis de l'étranger**

Dès l'indépendance, l'Algérie s'est lancée dans un vaste programme d'industrialisation. A l'occasion d'une visite qu'il a effectuée le 27 avril 1987 dans la wilaya de Tizi Ouzou, M. Zitouni, ministre des industries légères a prononcé un discours sur les difficultés auxquelles doit faire face l'industrie algérienne. On pourra retenir quelques passages révélateurs de son texte. "Nous importons trop d'huile, de ciment, de bois, de sucre, de blé et autres produits, parce que nous ne produisons pas grand chose, et nous gaspillons énormément. Nous avons donc décidé de réduire nos importations de 40 à 50 % selon les chapitres (...) Certes, notre pays est l'un des rares à honorer ses engagements et à ne pas stopper son développement, mais il ne pourra pas persévérer dans

cette voie, si nos entreprises tournent à moins de 50 % de leurs capacités, si le capital privé national ne joue pas le jeu" (Le quotidien A'Chaab du 28 avril 1987).

La manne pétrolière aidant, les entreprises se préoccupaient peu de la maintenance et de l'amélioration du rapport qualité/prix. En outre, devant un marché captif, les sociétés nationales font fi des exigences du consommateur, ce qui rend les produits peu "présentables" à l'exportation. Mais le problème essentiel reste le calcul économique interne du prix de revient. Les entreprises nationales, recevaient des ministères de tutelle en même temps que les directives, les objectifs de plan les concernant et des dotations budgétaires "à utiliser" absolument avant la fin de l'année fiscale. On peut parler dans ces conditions d'une économie administrée, voire d'une gestion administrative des ressources et des dépenses. Aucune comptabilité analytique n'est tenue. En conséquence, *l'on ignore le prix de revient du produit fabriqué*. Et dans la mesure où *les salaires et les prix de vente sont administrés* et relèvent quant à leur fixation des autorités de tutelle ou du plan, on ne peut demander aux entreprises d'être en équilibre budgétaire. Ne parlons pas de leur rentabilité.

Les surcoûts, liés à une *mauvaise organisation de la production et au mode d'allocation et d'utilisation des ressources*, sont aggravés par les *sureffectifs* qui caractérisent la majeure partie des entreprises publiques. La nécessité d'assurer le plein-emploi à une population dont l'évolution est exponentielle, répond à des objectifs politiques et sociaux d'ordre macro-économique dépassant le cadre micro de l'entreprise, qui ne pourraient être camouflés par le saupoudrage qu'autorisait la rente pétrolière avant la crise de 1986.

Les dérégulations doivent-elles mettre en cause les options socialistes du régime, et autorisent-elles de mettre face à face, la primauté du marché versus planification impérative ? Autrement dit, doit-on donner comme seule alternative aux dysfonctionnements de l'économie planifiée, un retour aux libres mécanismes du marché ?

## **§ 2 : Réforme vers ou versus le libéralisme**

Les réformes économiques touchent pour l'essentiel l'entreprise publique à laquelle le législateur tente d'accorder un peu plus d'autonomie.

On peut dire que les autorités politiques ont accéléré les réformes économiques proposées à l'Assemblée Populaire Nationale dès le premier semestre 1988, en raison des difficultés croissantes nées de la baisse considérable (-40 %) des recettes d'exportation en 1986, et d'une perte supplémentaire résultant de la baisse du dollar. L'économie algérienne est soumise à des tensions majeures qui ont exigé la mise en œuvre d'une politique économique extrêmement rigoureuse, laquelle n'a pas manqué d'affecter le fonctionnement de l'appareil productif du pays et l'approvisionnement de la population en biens de consommation.

Après avoir augmenté de plus de 4 % par an depuis le début de la décennie, le PIB réel s'est accru de 1 % en 1986, niveau sensiblement inférieur à la progression de la population qui est d'un peu plus de 3 % par an. Le taux de chômage s'est élevé, il atteindrait 17 à 20%. (Brahimi,1991). Mais le chiffre réel peut être plus élevé encore. Les comptes de l'Etat se sont dégradés, les prix à la consommation se sont accrus de près de 12% officiellement. Une telle indication ne prend pas en compte les phénomènes de pénurie et le prix réel des transactions occultes.

La baisse brutale des revenus pétroliers a contribué à détériorer fortement la situation économique algérienne. Le secteur industriel qui demeure l'axe prioritaire du pays, continuera à être privilégié en matière d'allocations de ressources. Cependant, un certain nombre de constatsn, quant à son fonctionnement critiques, ont été établis:

- existence simultanée de pénuries et de sur-stockages.
- productivité limitée.
- mauvais résultats financiers.
- choix parfois hasardeux "d'investissements".
- écarts importants entre production et objectifs planifiés...

Nous retrouvons ici les ingrédients de facteurs déstabilisants la valeur propre et relative de la monnaie. Pour corriger ces distorsions, les responsables Algériens ont entrepris de faire évoluer le mode de contrôle de la tutelle publique sur les entreprises. On remarque la volonté du législateur algérien de construire un cadre réglementaire proche, dans sa forme, sur de nombreux points, de ceux qui prévalent dans les pays occidentaux, et notamment en France (Benissad, 1986). La personnalité morale des entreprises publiques algériennes est considérée comme étant distincte de celle de l'Etat. Celui-ci demeure actionnaire des entreprises, mais ne conserve, directement, qu'un rôle financier d'apporteur rémunéré de capitaux. Des fonds de participation couvrant plusieurs secteurs sont créés sur décision du Conseil des ministres, et doivent assurer la gestion des participations de l'Etat dans les entreprises.

On peut comparer les fonds de participation à certains holdings d'Etat. Les actions ne sont négociables qu'entre les différents fonds de participation. Chaque fonds de participation est doté d'un conseil d'administration qui élit en son sein un PDG. Cependant, le contrôle total exercé par l'Etat sur les fonds est patent : les membres du C.A sont désignés par le gouvernement et la confirmation du choix du PDG nécessite la publication d'un décret. Les banques organisées suivant les mêmes règles générales, peuvent elles aussi, prendre des participations dans les entreprises industrielles clientes et devenir de ce fait, pour partie, ce que l'on appelle communément des " banques d'affaires" ? Cette réforme ne devait pas remettre en cause le rôle primordial de la planification. Mais l'on ne pourrait exiger des entreprises publiques d'être rentables selon les critères capitalistes sans qu'elles soient soumises à ce que l'on appelle généralement les lois du marché. Autre volet de la réforme, le soutien à la création d'entreprises privées.

Après une phase de développement axée sur les grandes structures, l'Algérie prend conscience de la lourdeur de son appareil

productif et tente de favoriser le développement d'un outil économique en mesure de répondre aux impératifs à court terme, notamment en matière de sous-traitance et de maintenance. L'investissement privé a un rôle à jouer dans le développement économique national. Cette politique prend en compte les potentialités locales jusqu'alors inexploitées en encourageant la création des petites entreprises privées, acceptant de reconnaître l'inertie structurelle des grandes entreprises qui affecte considérablement leur productivité : "Le coût de leurs fabrications où des séquences d'opérations en arrive à représenter jusqu'à dix fois et plus les normes internationalement admises" (Algérie Presse Service 12 février 1988).

A l'image d'autres économies, l'Algérie manifeste le désir de recourir aux PME-PMI de sous-traitance en appui logistique des grosses structures. Malgré quelques facilités et bonnes intentions à leur égard, les entreprises privées ne peuvent s'approvisionner à l'étranger en machines et matières premières. Les allocations devises accordées aux entreprises privées représentent en 1986, 300 millions de DA, alors que la dotation globale (secteur public compris) est de 30 milliards de DA. En 1987, le secteur privé s'est vu allouer 328 millions de DA sur une enveloppe globale de 34 milliards de DA (Brahimi, 1991). Les PME privées doivent se procurer les devises par leurs propres moyens, voire sur le marché noir, ce qui arrive souvent.

Autres volets de la réforme économique ; la décollectivisation des terres pour ne pas parler de privatisation. En Algérie, depuis la fin de la colonisation et la récupération de la propriété économique des gisements, le surplus économique n'est plus extrait de l'agriculture. Il est constitué par les gains externes tirés de la mise en valeur internationale des hydrocarbures. Dès l'origine l'application du modèle des "industries industrialisantes" est biaisée par la source et la nature du surplus. Une rente prélevée sur la plus-value mondiale se substitue à une valeur ajoutée produite localement. Les autorités algériennes, grâce à la centralisation des ressources et à la planification des emplois, peuvent peser sur l'allocation de ce surplus externe. Mais contrairement à un surplus économique d'origine interne, elles n'en maîtrisent pas les conditions de formation, c'est-à-dire l'évolution de l'industrie pétrolière et des marchés de l'énergie à l'échelle mondiale (Béraud, 1998). Dès le 14 janvier 1988, 1301 domaines sur un total de 3440 (2,4 millions d'ha) avaient été réorganisés pour donner naissance à 6359 exploitations agricoles collectives et individuelles (Bouzidi, 1991). Cette loi a comme objectifs de :

- réaliser une distribution foncière des exploitations agricoles pour les rendre maîtrisables et économiquement efficaces et dans lesquelles le revenu des producteurs est à la dimension de leur travail et de l'effort investi.
- asseoir les droits, la responsabilité, et l'initiative des producteurs.
- permettre à chaque producteur de bénéficier de droits réels de jouissance illimitée, moyennant paiement d'une redevance sur les terres attribuées, et de propriété pleine et entière sur les autres biens et moyens de production.

Au cours d'une conférence de presse, M. Merbah, alors ministre de l'agriculture, a déclaré en septembre 1987 : "Le plan de production a toujours été, et continuera d'être déterminé par la nature des sols et des climats. Les mesures de réorganisation n'y changeraient rien. Toutefois, l'Etat a mis en branle tout un faisceau de stimulants à travers les mécanismes des prix à la production et des crédits qui donneront la priorité aux cultures stratégiques". L'objectif étant de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger ( El Moudjahid 25 septembre 1987). Les résultats ne sont pas probants suite aux modifications de structures et en termes de gains de productivités de l'agriculture algérienne suite à la dissolution des DAS (Domaines Autogérés Socialistes) en juin 1988. Il est cependant sûr que des denrées alimentaires ont fait leur apparition massive sur le marché.

Toutes les réformes entamées depuis 1986 et de façon accélérée après les événements d'octobre 1991, interviennent soit trop tard soit insuffisamment. L'efficacité économique, sa rentabilité et plus généralement la productivité (déterminants essentiels de la VPM et la VRM) ne connaissent pas d'amélioration sensible malgré l'échelonnement de la dette.

La réforme de l'entreprise publique et de l'exploitation agricole peut-elle dispenser d'une réforme globale des mécanismes macro-économiques les régissant, à savoir : le mode de fixation des prix, des salaires ? Qu'en est-il de la réforme de la monnaie, du crédit et des taux de change ?

Les changements en Algérie à partir de 1989 répondent aux exigences des institutions internationales dont l'orientation est marquée par la fin de l'intervention de l'Etat, de l'Etat providence et l'apologie du tout marché.

En effet l'environnement des entreprises algériennes imposa l'application des règles du marché : liberté des prix, introduction de la concurrence, libéralisations des échanges, le rétablissement de l'initiative privée dans le commerce l'artisanat et les services. Le commerce extérieur a été dénationalisé et le taux de change plus proche des conditions du marché. Dans ce contexte, l'entreprise publique industrielle a vécu plusieurs mutations successives : le passage à l'autonomie de gestion et l'apparition d'un nouveau mandataire : les fonds de participation, suivant les lois de janvier 1988 ; la pratique des plans de redressement interne et des contrats de performance initiés à partir du début des années 1990 ; la transformation des fonds de participation en holdings publics en 1996 ; le dispositif banque- Entreprise 1997-1998 et enfin la transformation des holdings en sociétés de gestion des participations (SGP) à partir de 2001. L'entreprise algérienne n'est plus un agent macro-économique mais un agent micro-économique, autrement dit-il ne doit plus répondre à des objectifs de politique économique générale de plein emploi, de prix contrôlé et de productions planifiées mais doit suivre un itinéraire plus proche des mécanismes de marché.

Ce processus doit trouver son parachèvement avec la privatisation dont la mise en œuvre est du ressort d'un ministère aux pouvoirs élargis.

Cependant, l'industrie algérienne a souffert durant les années 1990 de facteurs fortement destructeurs. En premier le contexte sécuritaire a coupé l'Algérie des nœuds de coopération internationale. Je me souviens de mes déplacements à Alger durant cette période accompagnant les chefs d'entreprises membres de l'AMIE que je dirigeais. Nos interlocuteurs algériens aussi bien les opérateurs économiques que les institutionnels regrettaient le manque de contacts avec des entreprises étrangères et le retard considérable pris dans la réalisation des projets de développement. C'est plutôt la sauvegarde de ce qui peut l'être qui est recherchée. Ne parlons pas des actes de sabotage par les terroristes des installations industrielles et des infrastructures. Le sabotage de l'usine ENIE de Telagj a constitué l'acte le plus spectaculaire et le plus médiatisé, mais les petites entreprises communales, employant quelques dizaines de personnes qui ont vu leurs parcs et leurs installations détruites se comptent par dizaines. Les coûts indirects sont plus lourds et difficilement chiffrables. Paralysie des activités, couvre feu ralentissant les déplacements, déménagements des entreprises dans des zones à risques..

Entre 1994 et 1998 pas moins de 815 entreprises ont été dissoutes, principalement des entreprises publiques locales (83%).

C'est l'industrie qui a payé le plus lourd tribut avec 54% des dissolutions. L'indice de la production industrielle du secteur public a connu durant le 1<sup>er</sup> semestre une régression de 5,9% toutes branches confondues. Le taux de réalisation des objectifs (somme toute modeste) atteint à peine 70% et le taux d'utilisation des capacités de production est de 42%.

Autre facteur aggravant ; la mise en place de l'Ajustement Structurel qui a eu pour effet de retirer brutalement la protection de l'Etat aux entreprises nationales. En outre il y a une forte corrélation entre la dévaluation et le gonflement des découverts des entreprises publiques. Ce dernier passe pour l'ensemble du secteur, de 90 Mds de DA en 1995 à 113 Mds de DA à la fin des années 1996. Il représente 28% du chiffre d'affaires total soit 3,4 mois de recettes en moyenne ( Leila Melbouci , 2008) La désindustrialisation semble prendre un caractère irréversible et les destructions de valeurs sont rarement remplacées.

Mustapha Mekideche (2008) estime à près de 400 000 les emplois supprimés durant la période de mise en place du PAS entre 1994 et 1998. Les coûts financiers cumulés d'assainissement des entreprises publiques supportés par les finances publiques depuis 1990 s'élevaient à 840 Mds de DA soit 231 Mds de \$, c'est-à-dire l'équivalent de la dette extérieure de l'Algérie.

Dans un article paru dans le quotidien Liberté en date du 3 mai 2010, Abdelhak lamiri fait le bilan de cette politique d'industrie industrialisante en ces termes :

*« Nous avons développé outre mesure les mécanismes les plus importants et pertinents à la désindustrialisation par la création d'industries (...) Dès lors que l'efficacité économique est maîtrisée, une industrialisation peut déboucher sur un développement durable. Mal gérée, une industrialisation aboutit au gaspillage, la sous-utilisation des capacités, plus d'importation et en dernier ressort consomme plus de ressources du pays qu'elle ne lui en restitue en biens et services ».*

Il propose de *« moderniser notre appareil de formation pour mieux éduquer nos futures générations et recycler les personnes actives. Il est vital de réorganiser l'état*



*et de moderniser le management de nos institutions et nos entreprises économiques. Des banques bien gérées auront à créer un nouveau tissu important de PME/PMI et financer les entreprises publiques et privées qui réussissent. Celles qui ont besoin d'un assainissement ne sont, en général, pas aptes à devenir des champions. (...) Nous avons besoin de créer une "institution cerveau" qui conçoit, des stratégies, des politiques sectorielles capables de réaliser les objectifs politiques ».*

### **§ 3 : désendettement et opulence financière : le syndrome hollandais**

L'aisance financière due à la remontée des prix du pétrole durant la première décennie des années 2000 va encourager davantage les importations que la création de richesses nationales.

Une politique de relance de la production nationale est néanmoins lancée avec, dès 2001, la mise en place d'un programme de dépenses d'équipement pour soutenir la croissance et l'emploi. Le PSRE (le plan spécial de la relance économique) est doté d'une enveloppe de 7 Mds de dollars. En août 2004, un autre plan a été lancé pour un montant de 40 Mds d'euros. Il s'agit du PSCE (plan de soutien à la croissance économique).

L'apport en devises résultant des exportations des hydrocarbures avec à la clé des réserves de change n'empêche pas la détérioration de la situation sociale. Près de 30% de la population active est au chômage dont plus de 60% sont dans la tranche d'âge 20-30 ans.

Lors d'un débat le 5 janvier 2010 à la radio algérienne chaîne III sur le thème - les perspectives économiques de l'Algérie 2010/2013 entre M. HAMIANI Président du Forum des Chefs des entreprises, M. BOURAS représentant du Conseil Economique et Social et l'Economiste MEBTOUL , celui-ci estime que les hydrocarbures irriguent presque l'ensemble de l'économie et le segment hors hydrocarbures l'est à plus de 80%. Aussi, le taux de croissance hors hydrocarbures de 10% invoqué par le Ministre des finances est artificiel. Par ailleurs, pour l'Algérie cette performance est dérisoire comparée à la dépense publique qui atteint entre 2004/2009, plus de 200 milliards de dollars. Près de 500 Mds de dollars auront été investis entre 2004 et 2014 dont seulement 10 Mds de dollars de transferts sociaux annuellement (subventions de produits de première nécessité et soutiens aux catégories les plus fragiles de la population. Il est incontestable que la pauvreté a reculé, que le pays s'est doté d'infrastructures, de logements, d'écoles et que la situation de certaines catégories de la population s'est améliorée. Le grand danger c'est de consacrer une partie des 286 milliards dans des investissements publics (80 stades omnisports, 160 salles polyvalentes, 400 piscines, 5000 établissements scolaires, 600 000 postes pédagogiques,, 50 cités universitaires..) et **d'oublier que cela est générateurs de frais de fonctionnement et d'entretien sur le long terme. Rien ne garantit que le budget de l'Etat dans le futur aura les mêmes revenus liés aux exportations des hydrocarbures.**

Des pays similaires en voie de développement dépensant le 1/3 de l'Algérie ont des taux de croissance plus importants. L'économie algérienne enregistre, selon les rapports internationaux, un taux de croissance inférieur à la moyenne méditerranéenne pour la période 2004/2009.

L'Algérie est victime de ce que les économistes appellent le «syndrome hollandais» (ressources liées à l'exploitation du gaz naturel dans les années 1960 en Hollande). En effet, la richesse liée à l'exploitation d'une ressource naturelle entraîne le déclin des autres productions locales et donc une flambée des importations.

En 2008, l'économie algérienne est une économie ambivalente avec des forces et des faiblesses. Son PIB a été en 2009 de 150 Mds de dollars, le premier d'Afrique du Nord (Egypte compris) et le 2<sup>ème</sup> d'Afrique après celui d'Afrique du sud. Cependant, son économie est tirée par les effets directs (disponibilité et faibles coûts domestiques de l'énergie) et induits (disponibilité financière importante) . La contribution du secteur des hydrocarbures est très élevée puisqu'elle représente selon la banque d'Algérie plus de 44% en 2007.

Il est vrai que l'Algérie n'est pas exposée à la crise financière. Le système bancaire et financier est isolé du reste du monde. En outre le dinar est inconvertible.

Le pays n'a pas de fonds souverains qui aurait pu spéculer sur les marchés financiers.

Mais cette situation ne doit pas constituer le prétexte au gèle des réformes notamment bancaires. L'échec du libéralisme poussé à l'extrême de ses limites, dans les pays développés, ne doit pas laisser place à un statu quo et à la pérennité d'une gestion administrée de l'économie et de la finance.

Par contre l'Algérie subit de plein fouet les effets de la récession née de la crise financière internationale.

Etant un pays mono exportateur, dont 98 % des recettes d'exportation proviennent des hydrocarbures, la chute des prix de pétrole fait craindre une dégringolade de tous les paramètres socio – économiques.

Certes l'Algérie dispose de 147 milliards de dollars de réserves de change, s'élevant ainsi à la 10<sup>ème</sup> place au monde, juste derrière l'Allemagne (150 Mds \$) et avant la France (125 Mds \$).

Les autorités ont payé par anticipation sa dette externe, la ramenant de 31 Mds de \$ en 1999 à moins de 3,5 Mds \$ à la fin 2008.

En plus de réserves de change importants, le solde commercial a été de plus de 41 Mds \$ à la fin 2008. De fait l'Algérie semblait à l'abri de la crise.

Mais elle importe pour un montant de 37 Mds de \$ par an de produits dont près de la moitié en denrées alimentaires et en produits pharmaceutiques. Le taux d'inflation moyen est de 4,5 %.

Les produits alimentaires de base (pâtes, riz, semoule) ont augmenté de 7,2 %, le café et le thé de plus de 20 %, les huiles et les graisses de plus de 42 %.

Le salaire moyen est autour de 250 euros. Selon la banque mondiale 6,5 millions d'algériens (20%) sur 34 millions d'habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Le chômage est de 12 %. L'Algérie a des atouts afin d'y faire face. Elle peut impulser une politique touristique dynamique, développer une industrie agro-alimentaire et des barrages afin d'atteindre non seulement le seuil de l'autosuffisance mais devenir exportateur de produits transformés.

La formation de jeunes dans les domaines du tourisme et de l'agriculture est une base en vue de développer ces deux secteurs.

Encourager des formations en management permettra aux jeunes diplômés de sortir les entreprises publiques et privées de leur inertie. A côté des métiers liés au tertiaire, il convient de mener une politique de formation de techniciens moyens et supérieurs dans la perspective de développer des nouvelles technologies et attirer des investissements étrangers productifs de valeurs. C'est le gage pour créer 500 000 PME innovantes.

Ce plan de formation dans les métiers d'avenir notamment techniques (électronique, technologique, nanotechnologies) et des métiers de base (mécanique, électrique, spécialités liées aux bâtiments... ne doit pas se faire uniquement par des écoles et instituts publics mais en association avec l'initiative privée.

Au lieu de placer 50 % des réserves de change en bons du trésor américain à des taux quasi nuls, pourquoi ne pas créer un fonds souverain chargé de développer en partenariat avec le secteur privé les bases d'un développement économique équilibré.

Ce fonds pourra se doter d'un conseil de surveillance et de réflexion réunissant des économistes ayant l'étoffe et la connaissance du pays et qui n'auraient aucune activité entrepreneuriale.

Autrement dit, ils seraient désintéressés des résultats générés par ce fonds.

Les projets initiés et suivis par ce fonds remplaceraient les capitaux qui viennent pomper les richesses sans apporter un savoir-faire et ni un transfert de technologie.

Mais tous les pays du monde ont besoin de partenariats internationaux et de véritables investisseurs.

Dans le domaine bancaire ces associations devraient être mutuellement avantageuses.

Développer des centres d'affaires publics et para publics, investir dans les pépinières d'entreprises et faire venir des résidents algériens de l'étranger souhaitant relancer leurs carrières. Beaucoup de jeunes algériens voient leurs diplômes et expériences non reconnus dans les pays d'immigration ou connaissant des difficultés d'insertion pourraient bénéficier de structures d'accueil ; des guichets uniques et d'accompagnement financiers sous formes de micro crédits.

J'ai proposé en décembre 2008 (voir les comptes rendus dans la presse), la création d'un deuxième fonds souverain doté de 20 à 30 milliards de dollars US serait chargé d'acquérir des parts dans des sociétés ne présentant aucun risque de défaillance mais dont les actions sont au plus bas (comme Total, EDF, GDF..).

Le but est double ; escompter des gains substantiels à moyen et long terme du fait que la valorisation de ces actifs retrouvera ses niveaux fondamentaux, s'insérer dans les processus de décision de ses groupes même en étant minoritaire. La plus part des multinationales ont une structure du capital dispersée. L'actionnaire majeur de Philip Morris ne détient que 2% du capital de ce géant américain. Par le jeu des alliances le poids de ce fonds pourrait prendre une importance insoupçonnée.

Si cette proposition avait été retenue, l'Algérie aurait obtenu plusieurs milliards de dollars en profitant de la hausse de 50% en moyenne des valeurs boursières.

J'ai proposé également la création d'une union monétaire et financière ainsi qu'une zone de libre échange au niveau du Maghreb en intégrant l'Egypte pays arabe situé en Afrique présentant des potentialités économiques et des complémentarités avec les autres pays du Maghreb (d'ailleurs des coopérations existent déjà).

Cette union aurait été dotée d'une monnaie commune (et non unique) dans une première phase. Des mécanismes de compensation des flux financiers résultant des échanges intra maghrébins pourraient être institués. Ainsi les pays formant cette union pourraient économiser des devises et faire croître leurs échanges.

Cette crise financière internationale a révélé comment les puissances dominantes ont géré son impact en se préoccupant peu des pays en voie de développement.

Des unions économiques et monétaires sont les seules structures qui peuvent négocier en position de force des accords bis et multilatéraux .

### **Sous-section 3 : prix, salaire et productivité**

Après ce survol du passé nécessaire à la compréhension des fondements économiques comme déterminants majeurs du taux de change, nous allons conformément à notre analyse développée en 1ère

partie, examiner les liens Productivité, Salaire, Prix/Valeur Propre de la Monnaie.

### **§ 1 : A propos de la productivité**

Le programme d'industrialisation s'est illustré par une croissance exponentielle de la Formation Brute de Capital Fixe de 40% du PIB entre 1965 et 1980. La FBCF représente en 1977 plus de 55% du PIB en prix courants et près de 60% en tenant compte des investissements du secteur privé contre plus de 27% en 1969. La FBCF en pourcentage du PIB passe de 26,2 en 1999 à 29,7 en 2007 (BafD/OCDE 2008). L'effort d'investissement est notable en 2007 puisqu'il augmente de 8,8% en volume et a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 3,1%.

Rappelons que cet agrégat est de l'ordre de 20% dans les grands pays industrialisés. Le choix de sacrifier la consommation à moyen terme et de favoriser l'offre plutôt que la demande s'est conjugué avec une faible utilisation des capacités de production d'où la tendance à une suraccumulation et une faible rentabilité des équipements. C'est là un élément de faible productivité. Si l'industrie algérienne a enregistré un taux de croissance proche de 9% par an, cela n'est que le reflet d'un processus extensif, nourri non pas par des gains de productivité comme dans le cas d'une croissance intensive, mais par les vagues considérables d'investissements planifiés qui viennent se concentrer à l'intérieur d'un petit nombre de branches à forte utilisation de capital.

On peut parler de suraccumulation de capital notamment dans les industries du pétrole et du gaz naturel, la pétrochimie, les unités d'engrais, la sidérurgie et la mécanique qui accaparent la plus grande partie de la FBCF industrielle. Les industries légères et l'agriculture sont laissées pour compte. " Les exportations de main-d'œuvre, le chômage endémique dans les villes et la multiplication des activités informelles comme autant de stratégies individuelles et collectives de survie viennent alors sanctionner une industrialisation à marche forcée dont l'intensité capitaliste revêt un caractère hautement discriminant" ( Béraud, 1998). Nous pouvons déduire de ce qui précède des facteurs de baisse de productivité, résultant d'un excès de capital par rapport au travail. Cette situation génère des distorsions et déséquilibres en raison de la dépendance vis-à-vis de l'étranger en matière de pièces détachées et biens d'équipement et des besoins de financement que cela impose.

Le secteur public industriel, comprend une centaine d'entreprises de production. Il occupe en 1997, 290 000 emplois, contre 90 000 pour le secteur privé industriel composé de PMI. L'emploi industriel a connu une régression au cours des années 1994,1995,1996 de l'ordre de 5 % par an. La production du secteur public industriel s'est élevée en 1996 à 280 milliards de dinars ( 1FF= 1DA), pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 milliards de dinars, correspondant à plus des 3/4 de la production industrielle globale du pays. La valeur ajoutée du secteur public industriel s'établit à 9 % du PIB ( El Watan 20 décembre 1997).

L'analyse des bilans successifs de ces dernières années montre de façon significative que les entreprises industrielles traversent une période difficile dans un contexte de resserrement de la contrainte financière, tant interne qu'externe et restent marquées par des baisses en volume de la production et du rythme d'investissement. L'indice de la production industrielle est ainsi passé de 100 en 1989 à 83,4 en 1995, l'utilisation moyenne des capacités de production se stabilisant autour de 40% depuis 1992. Le volume de la production industrielle a accusé durant l'année 1996, un net recul par rapport à 1995 (-7,3%)

Selon le rapport de l'OCDE (2007), la situation des entreprises publiques industrielles en 2005 et 2006 reste fragile. Les entreprises publiques sont souvent inefficaces et peu rentables. Leur masse salariale dépasse le chiffres d'affaires. L'industrie manufacturière a baissé de 50% les 15 dernières années entraînant une désindustrialisation relative du pays. Seul le secteur de l'énergie et les activités minières réalisent un taux de croissance de plus de 9% en moyenne.

Figure 1 : écart de productivité entre l'Algérie et ses partenaires commerciaux

## **TRACER LA COURBE a partir des chiffres suivants**

Base 100 EN 2000

2003 : 98  
 2004 : 95  
 2005 : 93  
 2006 : 88  
 2007 : 83  
 2008 : 78

Source : Finances et développement FMI, juin 2008

La productivité par secteur d'activité entre 1999 et 2004 :

Total : -0,3  
 Agriculture : -0,9  
 Industrie : -1,0  
 BTP : 0,3  
 Services publics : 2,0  
 Services non publics : -0,2

Source : autorités algériennes et FMI (rapport annuel 2007)

La productivité a enregistré une baisse ces dernières années de 2,3% de 1997 à 2004. Le salaire réel moyen a augmenté de 14%. Ceci explique la rigidité à l'embauche. Selon l'indicateur de rigidités du marché du travail utilisé par la Banque mondiale à des fins de comparaisons internationales.

Cet indice qui tient compte des difficultés d'embauche et des licenciements, est un des plus élevés de la région MENA, même s'il est plus bas que celui du Maroc, de la Tunisie et de l'Egypte. La réglementation du marché du travail algérien est plus stricte que dans la plupart des anciens pays en transition.

Les explications de la grande faiblesse de la productivité trouvent plusieurs explications. Tout d'abord le système collectiviste en est la principale cause. Ce phénomène est typique des économies socialistes. Dans les pays de l'Est de l'Europe avant la chute du mur de Berlin l'adage voulait que « les salariés font semblant de travailler et que l'Etat fait semblant de les payer. Nos missions d'études dans ces pays (toute l'Europe centrale et Orientale), à travers des nombreuses visites d'entreprises industrielles révélaient à l'évidence des sursurproductifs chroniques, un désintéressement des salariés et un management déconnecté des réalités du marché. L'Etat est le principal décideur des politiques des prix, principal acheteur, principal distributeur des facteurs de production, fixant les salaires sans prise en compte de l'efficacité du travail...

Le cas le plus instructif est celui de la RDA (République Démocratique d'Allemagne) pour plusieurs raisons :

La RDA déclarait un PIB qui faisait de son économie la 6<sup>ème</sup> puissance mondiale. Lors d'une mission économique en décembre 1989, les ministres du gouvernement de Berlin, chargés d'assurer la transition avant la réunification nous déclarèrent que les statistiques officielles étaient maquillées et que c'est Erick Honneker le n°1 du régime défunt qui corrigeait à sa guise les données fournies par les ministères et organismes de statistiques. Aussi bien à Leipzig où je participais à la Foire internationale, qu'à Berlin, j'ai pu constater comment les Allemands de l'est ont détruit leurs propres emplois en se précipitant sur les produits venant de la RFA et en délaissant leurs propres productions de mauvaise qualité. Les usines fermèrent les unes après les autres. Mon sentiment dès mon 1<sup>er</sup> déplacement professionnel dans ce pays en 1985 est qu'il était impossible de continuer dans ce mode de production inefficace, sans rationalité ni productivité efficiente des facteurs productifs, mal géré et allant à l'encontre des mécanismes de marché. Le cas le plus flagrant est la Trabant. Une voiture de petite taille, que chaque Est-Allemand devait attendre en moyenne 6 ans avant de l'acheter ; à cause du monopole d'Etat et de la faible production nationale.

Le coup de grâce fut porté par la Treuhandstat ; cet organisme de privatisation qui a organisé la braderie des entreprises publiques est-allemandes au bénéfice des entreprises de la RFA.

Dans ce contexte géopolitique, la RFA a absorbé la RDA et donc a lancé une OPA sur toutes les structures productives de celle-ci. Il en fut autrement dans les autres pays du camp socialiste.

Les politiques de transition vers l'économie de marché ont connu des fortunes diverses selon les pays. La république tchèque est devenue le petit jardin des Allemands qui ont renforcé les industries lourdes dans ce pays tandis que la Pologne traînait un immense retard technologique, ne trouvant sa respiration que grâce au soutien de l'union européenne.

Le seul pays qui s'en sort bien est la Hongrie dont la politique de privatisation est un modèle du genre. Les Hongrois ont favorisé des rapprochements avec des entreprises étrangères selon leurs positions concurrentielles internationales ; le traitement de l'eau et l'électricité avec des groupes français, la mécanique de précision et l'électronique avec les Allemands...

La Russie se rapproche de la configuration algérienne ; une industrie lourde vétuste et désuète, un héritage de la période socialiste en matière de management basé sur le clientélisme et le népotisme. Mais la Russie a été plus loin dans la distribution des cartes entre les groupes mafieux. La politique de privatisation poursuivie dans ce pays est l'exemple de la confiscation par une minorité du patrimoine public. Au nom de la distribution des actifs des entreprises publiques à tous les Russes, ce sont les oligarques qui, d'une manière ou d'une autres (y compris par le chantage et l'assassinat), ont centralisé entre leurs mains la majorité du capital des entreprises. Ces responsables, que nous recevions en France et à qui nous faisons des cadeaux afin qu'ils achètent des produits de consommation dans les magasins bon marché, sont devenus du jour au lendemain des multimilliardaires par le seul fait qu'ils occupaient une fonction au sein de l'Etat, de l'administration ou de l'entreprise.

Autre similitude, et non la moindre, la Russie est un gros producteur de gaz et de pétrole. Cela ne l'a pas aidé à rénover ses industries, à développer son économie et à relever le niveau de vie de ses citoyens. Certes les magasins d'Etat, jadis moribond, ont été remplacés par des boutiques flambant neuf avec des prix prohibitifs. Ce qui montre les écarts de revenus criants et hors de portée des bas revenus.

Les retraités ont repris du service et les réseaux russes de prostitution prospèrent dans le monde entier, profitant de la misère de la population.

***Mes propositions sont les suivantes :***

-restructurer les entreprises publiques par la formation, l'aide à l'innovation en opérant de vraies privatisations à la hongroise, c'est à dire choisir le meilleur partenaire dans son secteur d'activité.

Il convient de changer en profondeur les systèmes de rémunération et de promotion interne, afin de motiver davantage les salariés et augmenter la productivité du travail. Dans la même veine, introduire plus de flexibilité et sortir des statuts du travail étatique qui sont à l'origine de beaucoup d'immobilisme.



-former des managers et donner aux jeunes diplômés les clés des postes les plus stratégiques au sein des banques et des entreprises et renoncer aux privilèges de la promotion par l'ancienneté. Cela ne veut pas dire la mise à l'écart des seniors mais un mix-management expérience- savoir moderne.

-réformer dans les plus brefs délais le système bancaire avec des moyens de paiements modernes, la généralisation de l'utilisation des chèques et des cartes de crédit ainsi que l'extension de la bancarisation à l'échelle régionale et locale. Il convient d'établir de nouvelles relations banques-entreprises en stimulant la distribution de crédits aux PME et aux jeunes créateurs d'entreprises. -créer des pépinières et des incubateurs en dotant les Wilayas et les collectivités territoriales de pouvoirs économiques réels et former des animateurs de ces structures

-introduire une dose de protectionnisme, sans tenir compte d'une hypothétique adhésion à l'OMC qui n'apportera pas grand chose à l'Algérie, compte tenu de la structure de son commerce extérieur. Des instruments doivent être mis en place afin de réduire les importations de biens de consommation, par l'encouragement de la production nationale et des variations de taxes selon les produits. L'importation de biens d'équipements et de produits semi-finis ainsi que des matières premières peut s'avérer nécessaire au développement économique.

La dévaluation ne serait pas judicieuse car elle entraînerait un renchérissement des produits importés même ceux de première nécessité (l'Etat dans ce cas doit mettre la main à la poche afin de stabiliser les prix) et surtout elle altérerait de façon durable la confiance en la monnaie nationale. Cela pourrait générer des fuites illicites de capitaux,

-Créer un arsenal institutionnel afin de favoriser la création d'entreprises et stimuler la productivité et l'innovation des PME (prêts bonifiés, garanties d'emprunts, fiscalités différenciés et incitatives). L'Etat peut accompagner cette nouvelle politique du crédit par des bonifications des taux d'intérêts et un ciblage des secteurs prioritaires,

L'inefficacité du modèle de développement fut perceptible lors de nos visites des entreprises algériennes (SNVI, PMA, ENIEM, BCR..etc). Le visiteur étranger peut percevoir la différence de gestion entre des entités publiques et privées en comparant le management dans des hôtels étatiques et des hôtels privés. Un ancien DG de l'hôtel public de Zeralda me disait « je suis à la tête d'un bateau qui coule, aucune politique de maintenance, le personnel pléthorique est désresponsabilisé et démotivé, l'accueil des clients est désastreux sans compter l'absence d'une politique touristique digne de ce nom.

La formation et le système éducatif ont influé négativement sur la productivité du travail. Le rapport de l'OCDE 2008 a pointé leur faible efficacité interne et externe. Les taux d'abandon et de redoublement restent élevés et les diplômés sont mal préparés à la vie active. Les enseignants, mal rémunérés (comparativement à leurs voisins marocains

et tunisiens) et peu préparés à des formations en adéquation avec les métiers d'avenir, n'ont pas les moyens de transmettre le savoir qui permet aux étudiants de se rendre opérationnels dès leur sortie des écoles publiques et Universités. Les Ecoles privées, à quelques exceptions près, offrent des solutions innovantes, grâce à des partenariats noués avec des instituts étrangers.

Par ailleurs l'arabisation brutale a porté un coup très dur à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur à cause du manque d'ouvrages scientifiques, la pauvreté des documents de références et une ouverture limitée sur un monde qui bouge à grande vitesse. Il ne faut pas maîtriser qu'une deuxième langue, le français mais aussi l'anglais dont la connaissance est indispensable afin d'avoir accès à 60 voire 80% des références bibliographiques techniques et scientifiques. L'arabisation a entraîné la fuite de cerveaux. Des milliers d'enseignants ne maîtrisent pas l'arabe littéraire. La décision fut politique et n'a pas pris en compte les conséquences dramatiques sur plusieurs générations. Cela ne veut pas dire un renoncement à l'enseignement de l'arabe, bien au contraire. Plusieurs études montrent que le bilinguisme et le trilinguisme sont une richesse à faire acquérir dès le plus jeune âge. C'est à juste titre que des écoles françaises dispensent des cours d'arabe, de chinois, d'anglais, de portugais ou d'espagnole dès le primaire. Rappelons que le remplacement d'enseignants francophones algériens par des enseignants arabisants venus du Moyen-Orient n'a pas permis aux jeunes algériens de disposer d'un enseignement laïc et exempt de tendances obscurantistes ( ce qui explique en partie la montée de l'extrémisme islamique dans les années 1990).

La formation professionnelle des salariés et des cadres dirigeants n'est pas encore au niveau, notamment dans les métiers et le management. Des grandes écoles privées tentent de pallier ce manque non sans difficultés. Elles ont le mérite d'agir dans un contexte peu favorable au système privé et accueillent des étudiants et ou cadres qui ont suivi jusqu'au baccalauréat un cursus en arabe. Les partenariats avec des Universités et grandes écoles étrangères sont d'un apport considérable. Les autorités devraient accompagner ces initiatives et ne pas encourager (sauf pour certaines formations) l'expatriation des étudiants, car il y a de forts risques à ce que ces derniers restent dans le pays d'accueil, une fois la formation terminée.

La politique salariale a joué en défaveur de la productivité comme nous le verrons dans le paragraphe suivant.

*On peut déduire conformément aux analyses développées en première partie qu'il y a bien un problème d'efficacité économique et de rentabilité de l'économie algérienne, qui altère les rapports monétaires et par-là même la Valeur Propre de la Monnaie et sa valeur relative. En effet les déficits cumulés des entreprises algériennes appellent systématiquement au recours aux concours financiers de l'Etat, donc une création ex-nihilo excessive de la monnaie.*

## § 2 : La politique salariale

### le retour vers le passé.

La détermination des salaires se fait de manière administrative, c'est-à-dire sans aucune référence à des paramètres économiques comme la productivité (voir les rapports annuels du FMI, de la Banque mondiale et de l'OCDE). Ce qui a motivé ces choix, ce sont des considérations d'ordre politique et social et les conséquences sont, d'une part, l'aggravation et les dysfonctionnements de l'économie algérienne d'autre part, la persistance des pressions sur la valeur de la monnaie. Cette démarche est aggravée par une politique volontariste de création massive d'emplois. Un rappel historique est nécessaire afin de comprendre ce qui s'est passé lors de la décennie 2000.

Le gouvernement a poursuivi une politique de blocage des salaires durant près d'une décennie ( 1963-1972) et ce dans le but de ne pas alimenter une demande excessive par rapport à l'offre. Afin d'éviter l'inflation ; celle-ci aurait été également provoquée par la hausse des coûts, si les salaires augmentaient librement. Comme les prix sont en principe bloqués et contrôlés par l'Etat, la stabilité des prix et des salaires peut facilement se réaliser. Cette politique de blocage des salaires, si elle a atteint son objectif de compression des coûts et de la demande pendant une période limitée, a eu des effets secondaires parmi lesquels on peut citer :

- la faible productivité et la participation modérée des salariés à la production en raison de leur démotivation. On assiste à des phénomènes qu'on ne trouve pas au Maroc, sauf dans l'administration : la démotivation et le fort taux d'absentéisme.

- le faible nombre des salariés qualifiés ne favorise pas leur "sédentarité" et participe à une inflation par les salaires.

Si l'éventail des salaires au sein des entreprises publiques est officiellement réduit, les cadres supérieurs bénéficient d'avantages qui peuvent être considérables (véhicules de service, villas, missions à l'étranger et pour certains des pots de vin).

Le Statut Général des Travailleurs (SGT) ne concerne véritablement que les ouvriers et les cadres moyens. Les cadres supérieurs, par le réseau de relations dont ils disposent, peuvent espérer augmenter substantiellement leurs revenus. Ils sont à l'origine de la forte demande de produits de qualité supérieure importés pour la plupart et transitant le plus souvent par le marché parallèle. Ils sont également de gros consommateurs de devises qu'ils se procurent sur le marché noir. Conscients que le SGT crée des rigidités et ne règle pas le problème des inégalités sociales mais au contraire les renforce, le gouvernement algérien met en place dès février 1980, une nouvelle réglementation établissant un lien entre salaires et production par l'octroi d'une prime de rendement individuel (PRI) et de rendement collectif (PRC). Il a été prévu

également des mesures incitatives telles que celles consistant à répartir une partie des bénéfices réalisés par l'unité de production. Dans la pratique, le système des prix de vente ( et de cession inter unités) et le découpage issu des organigrammes des entreprises ont détourné l'activité de l'objectif poursuivi.

La disparité des salaires entre le secteur privé et le secteur public est désavantageuse pour ce dernier du fait qu'il est depuis longtemps un levier important dans le développement économique et qu'il a besoin d'un personnel de qualité. Des disparités sont également enregistrées entre la fonction publique étatique ou territoriale et le secteur public productif. L'augmentation de la masse salariale jusqu'au début des années 80 a contribué à une poussée inflationniste via des fortes pressions sur la demande. Cette inflation salariale est due d'une part, aux relèvements des taux de salaires sans qu'il y ait un relèvement concomitant de la productivité, et d'autre part à l'augmentation de l'emploi et à l'amélioration de sa qualification. Les revalorisations salariales sont freinées par un fort taux de chômage.

En ce qui concerne les revenus des actifs indépendants, il est difficile de les saisir statistiquement en raison des fausses déclarations de leurs titulaires. On peut estimer néanmoins qu'ils ont baissé entre 1967 et 1983 de 37% à 25% suite à la salarisation de l'économie algérienne, mais ont sensiblement augmenté pendant la période suivante avec le développement de la création des entreprises privées (des PME pour la plupart). Les secteurs les plus touchés sont le BTP et l'industrie de transformation plutôt artisanale (textile, cuir, chaussures), etc.... Les pénuries expliquent en partie l'importance des profits (plutôt spéculatifs) réalisés dans ce secteur.

S'agissant de la politique des prix et de la protection du pouvoir d'achat des bas revenus, le mémorandum (ministère de l'économie et des finances, 1992) indique : "Le contrôle de l'expansion des salaires de la fonction publique est vital pour réduire les pressions inflationnistes dans l'économie et pour renforcer la situation financière du gouvernement central. C'est ainsi que le gouvernement a décidé de limiter strictement les augmentations de salaires au cours de l'année 1991, tout en protégeant les revenus réels des bas salaires. Les augmentations de salaires interviennent en trois étapes (1er novembre 1990, 1er janvier 1991 et 1er juillet 1991... Compte tenu de ces trois étapes, la prime sera de l'ordre de 850 DA par mois (soit une augmentation de salaire de 40 %) pour les salaires du bas de l'échelle". "L'ajustement du taux de change et la libéralisation des prix intérieurs prévus dans le programme pourraient avoir pour résultat une hausse du taux d'inflation tel que calculé par l'indice des prix à la consommation (de décembre à décembre) de 35 % contre 23,3 % en 1990". Un accroissement de 40 % des salaires pour les bas revenus et une inflation de 35 % signifie une légère amélioration du pouvoir d'achat de 3,7 % pour les bas revenus. A contrario tout dérapage des prix supérieur à 35 %, devait impliquer nécessairement un ajustement des salaires des bas revenus, en conformité avec l'objectif de protection des revenus réels des bas salaires. Nous connaissons la suite donnée à

cette option : une baisse réelle et continue du pouvoir d'achat de la population aggravée par la crise politique. La politique des prix; telle que développée par le mémorandum s'inscrit bien dans la démarche retenue depuis l'adoption de la loi relative aux prix en juillet 1989.

- Le niveau du soutien financier "est d'une importance vitale pour protéger les couches de la population les plus démunies" (ce niveau est tellement vital que le mémorandum a actualisé à la hausse des dépenses de 38 milliards de dinars pour le fonds de compensation en 1991, alors que la Loi de Finances n'avait initialement prévu que 28 milliards).
- Le programme de dépenses du Fonds de compensation doit être rationalisé et un "filet de protection sociale" doit être développé en parallèle. Il s'agit donc d'une part de mieux cibler les produits et sous-produits à soutenir (par exemple le sucre cristallisé pour la population doit être soutenu, mais pourquoi soutenir le sucre utilisé par les industriels et les pâtisseries ?) et d'introduire un "filet de protection sociale" à travers notamment des aides directes aux salaires, une allocation chômage et le tiers payant pour les médicaments.

C'est en ce sens que le conseil national de la planification avait prescrit d'ajuster les prix des produits pétroliers, de l'électricité et du gaz, en veillant à ne pas toucher les usagers individuels. C'est pourquoi, par exemple l'électricité à moyenne et haute tension consommée par les industriels a été augmentée, alors que le prix de la basse tension utilisée par les citoyens a été maintenu. Le triptyque prix-salaire-taux de change est pointé mais de façon parcellisée et cloisonnée, alors qu'il aurait fallu indiquer plus clairement les dynamiques qui commandent cette liaison.

Lorsqu'on aborde la question des prix et des revenus, il faut également la mettre en relation avec la question du taux de change. Cette question a été examinée dans le cadre de l'accord du FMI. Rappelons à ce sujet que le programme du gouvernement Hamrouche indiquait en septembre 1989 ( SIMSAR du 20 au 27 septembre 1989 ) : « Le programme d'assainissement concentre ses actions sur la masse monétaire, l'amélioration du rendement fiscal, l'élévation de la productivité et surtout l'assèchement des rentes de l'économie parallèle et le recyclage des encaisses oisives. Dans ce cadre, le glissement de la parité du dinar vers sa parité d'équilibre n'est qu'un instrument d'accompagnement et d'accélération du processus d'assainissement de l'économie, au terme duquel l'encadrement des activités productives par une régulation efficace est possible... »

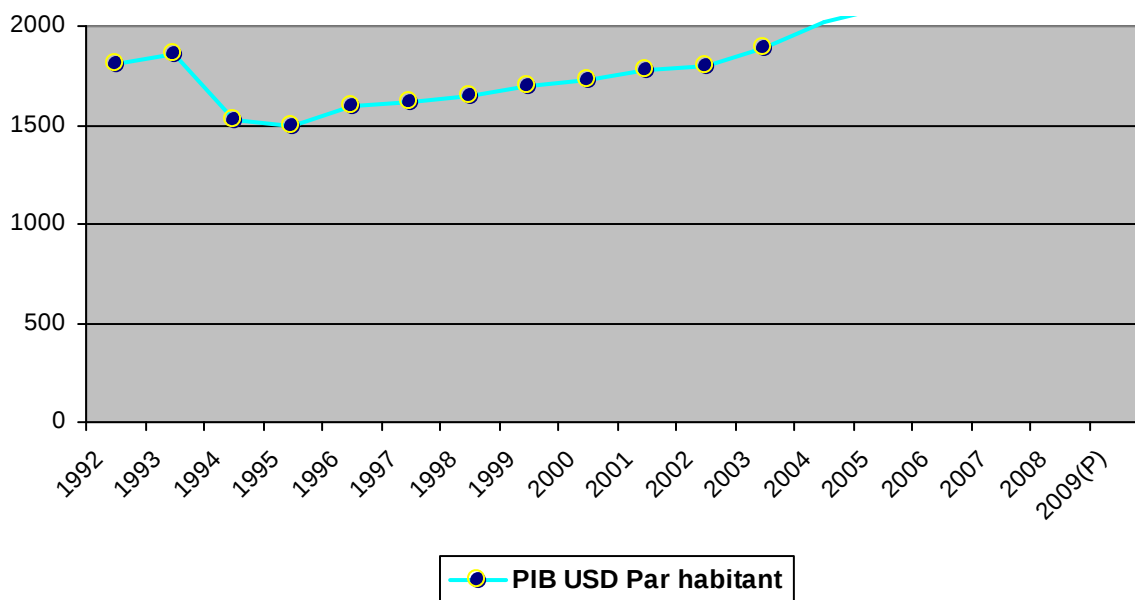
L'action de valorisation nécessite un coût élevé dont il faudra organiser le financement en veillant à identifier avec rigueur les agents économiques et les catégories sociales qui en supportent la charge. Cette politique de glissement du dinar est liée à l'accord avec le FMI. En effet, entre 1986 et 1988, la dépréciation du dinar a été de 40 %, et de plus de 20 % en 1989. En 1990 les autorités ont accéléré cette dépréciation du taux de change initiée en 1985. Ainsi le taux de change a été déprécié de 30 % entre décembre 1989 et décembre 1990.

Afin d'enrayer la montée de l'inflation, les pouvoirs publics essayent de se désengager du secteur public déficitaire et de contrôler l'évolution de la masse salariale. La tripartite (gouvernement holdings, UGTA) des 24 et 25 avril 1997 s'est conclue principalement par la programmation d'une série d'augmentations du salaire minimum et du traitement des fonctionnaires. Les augmentations dans le secteur productif ont été renvoyées à des négociations par branche d'activité entre les holdings et l'UGTA ( négociations qui n'ont pas abouti à ce jour). Le salaire minimum est ainsi passé de 4 000 à 4 800 DA au 1er mai 1997, puis à 5 400 DA au 1er janvier 1998 et enfin 6 000 DA au 1er septembre de la même année. Les retraites des fonctionnaires ont pour leur part augmenté de 10 % au 1er mai 1997, puis de 5 % au 1er janvier 1998 et 5 % au 1er septembre (Lumières d'Algérie novembre 1998). Cette augmentation intervient après leur gel nominal depuis 1994, alors même que l'inflation avoisinait encore 20 %. Depuis 1992 la baisse des salaires réels pour l'ensemble de l'économie algérienne est estimée à 15% par an. 1997 fut la 1ère année de stabilisation du pouvoir d'achat des ménages (Lumières d'Algérie mars 1998) .

### **Refaire le graphique avec les chiffres jusqu'à 2009**

Figure 1. 1. : L'évolution du PIB par habitant

En USD



Source : préparation personnelle à partir de données de la Mission Economique de l'Ambassade de France en Algérie

2000 : 1680

2001 1700

2002 1800

2003 1900  
 2004 2000  
 2005 2100  
 2006 2100  
 2007 2200  
 2008 2250  
 2009 2300

Comme l'indique La figure 5.1., l'évolution du PIB par habitant baisse dès 1992 pour remonter légèrement en 1996 et se stabiliser par la suite.

L'accroissement de la masse salariale publique pour 1997 resta dans la limite de ce qui avait été fixé avec le FMI, une progression de l'ordre de 10%. Le gouvernement, s'il cherche à favoriser une éventuelle relance de la consommation des ménages, ne remet pour autant en cause aucun des grands équilibres macroéconomiques (stabilisation de l'inflation, équilibre budgétaire) qu'il a pu obtenir par une politique rigoureuse menée dans le cadre de ses accords avec les instances multilatérales. Les ménages bénéficient de ressources sous formes de transferts, qui méritent que l'on s'y intéresse. Les transferts publics issus du budget social comprennent la sécurité sociale, les pensions et retraites, les bourses, etc. Ils sont passés de 2,7 Mds de DA en 1967 à 24,4 mds de DA en 1987.

Les transferts privés concernent davantage l'émigration. Ce phénomène d'envois massifs par les Travailleurs Algériens à l'Etranger ( TAE) d'une partie de leurs salaires à des membres de leurs familles s'explique par les structures familiales basées sur la solidarité intergénérationnelle et intra-générationnelle.

Ces transferts peuvent emprunter le canal bancaire traditionnel ou le marché parallèle des devises selon l'écart entre le taux de change officiel et le taux au noir. Ainsi les transferts des TAE sont passés d'un chiffre record de 1,1 md de DA en 1976 à 300 mds de DA en 1979, soit une diminution de 75 % en trois ans, malgré une progression de leurs revenus et un volume de population en hausse. Ces transferts ont chuté très sensiblement en 1987 pour atteindre le chiffre insignifiant de 25 millions de DA. Plusieurs explications à cela:

- une demande de devises de la part des résidents qui s'adressent en priorité au marché parallèle afin d'acquérir des biens en provenance de l'Europe (véhicules, habillement, électro-ménagers..)
- surévaluation du taux officiel du DA
- le regroupement familial en France limite les transferts vers l'Algérie
- l'augmentation du chômage en Europe frappe en particulier la population d'origine nord-africaine et africaine.

Ces causes ont donné naissance à une activité intense sur le marché parallèle des devises étrangères qui permet aux familles des TAE de disposer d'une contrepartie importante en dinars. Ce phénomène est inflationniste car il opère un déplacement de revenus vers des couches de

la population dont la propension à consommer est très élevée. La salarisation a pris de l'ampleur au fil des années passant de 40% en 1967 à 58% en 1977 et 63 % en 1983. La crise de 1986 fait chuter ce taux à 57% en 1988 pour atteindre 55% en 1993 et 52% en 1996. Le développement du salariat n'est pas proportionnel au développement du marché intérieur, ni à une expansion économique marquante. Deux raisons essentielles expliquent cette situation : les sureffectifs dans les entreprises qui surcompensent les faibles coûts salariaux et la faible productivité. Celle-ci s'explique par :

- la sous-qualification et la faible qualification de l'encadrement moyen.
- le manque d'expérience et la mauvaise organisation dans un pays qui n'a pas de traditions industrielles
- certains secteurs sont suréquipés sans maîtrise technologique, d'autres secteurs sont sous-équipés.

Le FMI ( août 1996) impute l'hiatus entre l'évolution des salaires et celle de la productivité à la pression syndicale. Le salaire minimum augmente en termes réels de 17% entre 1989 et 1997 alors que la productivité totale du travail fléchit de 12%. Il convient de tenir compte des sureffectifs dans les entreprises comme sources de faible productivité.

La baisse des salaires en termes réels s'est accompagnée d'une réduction drastique des subventions par l'Etat des produits de première nécessité afin de soutenir les prix. L'Etat a consacré 36 milliards de dinars en 1993, pour le fonds de compensation des prix. Ce chiffre a été réduit à 23,6 Mds de DA en 1994 à 18 Mds en 1995, 15Mds en 1996 (Mouhoubi, 1998). Les prix des produits concernés ont doublé au cours de l'exercice 1994/95 (avril à mars) et augmenté de 60% pendant l'exercice 1995/96 (Marchés Tropicaux n°1820, 23 août 1996). Ces dépenses alourdissent le déficit budgétaire, quand on sait que celui-ci est comblé partiellement par un recours au financement monétaire, ce qui aggrave les pressions inflationnistes. L'Etat algérien essaye de concilier rigueur quant à l'utilisation des ressources et protection des plus démunis afin d'éviter les tensions sociales. La revalorisation des salaires réels minimums auraient encouragé le transfert de la force du travail vers le secteur informel et augmenté l'intensité capitaliste dans le secteur formel.

*Le marché du travail informel* qui concerne les microsociétés de moins de 10 salariés, ne respecte ni le code du travail, ni les accords salariaux. D'après certaines estimations, seulement 27% des travailleurs du secteur privé furent couverts par la législation du travail en 1991 (L'observateur du 3 au 9 mars 1991). Outre que ce secteur constitue un manque à gagner pour l'Etat au niveau taxes et fiscalité, il est à l'origine de faillites d'entreprises du secteur formel.

Conformément à notre analyse en 1ère partie, la faible productivité est à l'origine de la dépréciation de la valeur interne de la monnaie. En effet la baisse de la production, induite par le manque de productivité, en se combinant à la distribution accrue de revenus, aiguïsera les tensions inflationnistes. En apparence les faibles niveaux de salaires sont considérés comme facteur décisif de compétitivité. Mais en



cas de sureffectifs de faible productivité, le coût global du travail est relativement élevé.

A partir de l'an 2000, il a été constaté des réductions d'emplois notamment dans l'industrie et le recours massif à des CDD. Ce mouvement s'est accompagné d'une baisse importante des salaires dans le PIB qui ne dépasse pas 20% en 2005, alors qu'il était de 40% en 1986. Ce niveau est nettement inférieur à celui des pays du Maghreb (Tunisie 37% et Maroc 30%) et sans commune mesure avec celui des pays industrialisés (France 52%). Lorsqu'on ajuste les données pour tenir compte de la productivité, l'Algérie passe au 2<sup>ème</sup> rang, derrière le Maroc et à une moyenne de 15% pour l'échantillon de pays. Cette situation risque d'affaiblir la compétitivité au moment précis où l'économie se libéralise avec l'Accord d'association avec l'Union européenne et l'adhésion prochaine à l'OMC.

La question qui interpelle les spécialistes est comment un pays qui affiche un taux de croissance élevé et d'énormes ressources naturelles, alors que les prix des hydrocarbures flambent, peut-il maintenir des salaires à des niveaux très bas ?

Le Salaire national minimum garanti (SNMG) algérien demeure faible comparativement aux pays voisins, en l'occurrence la Tunisie et le Maroc. Il est nécessaire de trancher la question du relèvement du SNMG en intégrant les différentes primes perçues par les travailleurs en fonction de la productivité. En effet, la dernière revalorisation du SNMG décidée en 2003 n'a pas eu un effet important sur les salaires des travailleurs. L'augmentation en question a suscité beaucoup de remous sur le front social.

Le secrétaire général de l'UGTA avait clairement annoncé que la centrale syndicale allait s'attaquer aux fondements de la grille des salaires des fonctionnaires qui, selon ses déclarations, est devenue obsolète. « Il est incroyable qu'un enseignant ou un médecin du secteur public perçoive, en fin de carrière, un salaire de 19.000 ou 20.000 dinars », a-t-il déploré.

En outre les salaires des travailleurs du secteur public doivent être déterminés en fonction de la valeur ajoutée de chaque branche d'activité. Il y a beaucoup d'entreprises publiques économiques qui sont actuellement en difficulté financière, car elles souffrent de problèmes structurels.

La hausse des salaires n'a pas d'effet négatif sur l'inflation dès lors que l'économie est sur des sentiers d'efficacité. Actuellement la politique des salaires en Algérie n'est pas liée à la productivité ; elle est dictée plutôt par des impératifs politiques. Ainsi l'on peut constater que la réticence du gouvernement algérien quant à l'augmentation des salaires est imputée essentiellement au risque pesant sur les équilibres macroéconomiques et à la santé financière des entreprises publiques. Elle est de ce fait attentive aux recommandations du FMI. Dans un rapport sur l'Algérie élaboré en mars 2009, le Fonds souligne : "les autorités sont d'accord avec le fait qu'il est nécessaire de limiter toute augmentation des salaires réels au taux de croissance réel du PIB hors hydrocarbures afin de préserver la compétitivité, alors que l'économie de l'Algérie s'ouvre vers l'extérieur (...) en dépit des coûts de main-d'œuvre absolus peu élevés de l'Algérie, les entreprises ne

jouissent pas d'un avantage en matière de coût en raison de la faible productivité de la main-d'œuvre", en ajoutant : "Le salaire brut en Algérie correspond à environ 40% du salaire brut de certains pays comme la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovénie et est légèrement supérieure à celui de la Chine." Ces experts ont relevé que "le PIB par heure ne correspond qu'à environ 25% de celui des pays nommés plus haut". Ils ont estimé "qu'il est important que les futures augmentations de salaires soient accompagnées d'une hausse de la productivité". Le FMI soutient, par ailleurs, que les autorités auront besoin de réduire les coûts de main-d'œuvre en réduisant les taxes et prélèvements obligatoires sur celle-ci, tout en poursuivant des réformes structurelles qui permettront de diminuer les autres coûts.

Depuis 1999, le SNMG a été revalorisé trois fois, passant successivement de 6000 dinars à 12 000 dinars en 2007.

Cette revalorisation a toutefois été annihilée par une inflation galopante qui est passée de 1,6% en 2005, à 3% en 2006, 3,5% en 2007 et 4,4% en 2008 selon les chiffres officiels, mais le taux d'inflation réel est bien supérieur. En 2009, le taux d'inflation a atteint 6,1%. La presse algérienne fait état de la flambée des prix des produits alimentaires et de première nécessité.

Alors que les syndicats réclament un SNMG allant jusqu'à 35 000 dinars par mois les organisations patronales s'inquiètent des revendications salariales alors que la crise financière et les charges trop importantes pèsent sur les entreprises, sans oublier les retombées de la dévaluation du dinar.

"Si nos entreprises restent confrontées à des problèmes de tous ordres, elles ne seront pas en mesure d'intégrer cette hausse", dit Reda Hamiani, Président du FCE (Forum des Chefs d'Entreprises (FCE)

Notant cela, Hamiani déclare qu'une hausse du salaire mensuel à 20000 dinars "collerait plus à la réalité économique". Il ajoute que parce que les entreprises n'ont pas d'autres choix, l'augmentation des salaires aura un impact sur les prix des produits, et que "elles risquent de ce fait d'être évincées du marché sous l'effet de la concurrence. On risque donc d'avoir une non-application de la hausse", dit-il.

Boualem M'rakech, représentant de la Confédération Algérienne du Patronat, s'inquiète du manque de visibilité sur l'avenir des entreprises.

"Nous disons qu'il faut aujourd'hui une remise en valeur de la situation salariale des travailleurs par rapport au pouvoir d'achat. Néanmoins, nous estimons qu'il faut lier cette augmentation à la situation de l'entreprise car si celle-ci connaît une augmentation de charges, elle sera obligée de la répercuter sur les coûts."

Pour Abdelhak Lamiri ( El Watan économie du 14 au /09/2009), il est important que les salaires prennent en compte les paramètres de la productivité, de la croissance économique et de l'inflation.

Les statistiques disponibles montrent que les salaires en Algérie sont plus bas que ceux des pays à niveau de développement similaire. Mais ils sont plus élevés que la productivité des algériens, donc ils sont subventionnés par la rente pétrolière. Tel est le dilemme des pays à économie de rente", analyse-t-il.

Il considère que la seule façon de régler le problème d'une manière satisfaisante serait d'améliorer la productivité des facteurs, c'est-à-dire faire en sorte que chaque algérien produise plus et mieux à tous les niveaux de la sphère économique.

Pays le plus riche du Maghreb grâce à ses revenus pétroliers et ses 143 milliards de dollars de réserves de change, l'Algérie offre cependant des salaires moins élevés que ses voisins.

Lorsqu'un professeur de lycée entame sa carrière avec 637 euros au Maroc ou 575 euros en Tunisie, il doit travailler pendant 15 ans pour atteindre 300 euros en Algérie.

Le sociologue Nacer Djabi parle de "salaire de singe", adaptation de l'expression "monnaie de singe".

Un professeur en fin de carrière perçoit 800 euros.

Le salaire minimum est de 120 euros en Algérie contre 178 euros en Tunisie et 164 euros au Maroc. Le triplement du salaire des députés, en 2009, passant à 300.000 dinars (3.000 euros) a suscité un sentiment d'indignation dans le pays.

Méziane Meriane du Cnapset dans un entretien avec l'AFP est révolté par "C'est une injustice criante", se révolte "En Algérie les salaires sont calculés de manière anarchique, sans prise en compte du niveau de vie et de l'érosion du pouvoir d'achat", dit-il en plaidant pour un SMIG à 500 euros.

La faiblesse des salaires découle d'un très mauvais partage des résultats de la croissance, puisque la part revenant aux salariés va en diminuant.

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, le salaire minimum (Smig) n'est pas ajusté annuellement afin d'éviter une érosion du pouvoir d'achat mais lorsque le gouvernement le décide.

Le docteur Mohamed Yousfi du Syndicat national des praticiens de la santé publique dénonce "un système qui encourage l'incompétence" et un gouvernement "en déphasage avec les élites" de l'Algérie "méprisées malgré l'aisance financière du pays".

Tout en reconnaissant des "investissements importants" dans les équipements, il estime que "les salaires des médecins de l'hôpital public sont inadmissibles".

Un médecin généraliste débute sa carrière à 250 euros et un spécialiste de niveau bac + 12 à 450 euros. Au Maroc, il commence à 727 euros et 910 euros et en Tunisie à 791 euros et 935 euros.

Dans son rapport sur l'économie algérienne publié en 2009 le FMI souligne en effet que ses administrateurs « se félicitent de l'engagement des autorités à préserver la compétitivité et la viabilité à long terme des finances publiques en contenant les dépenses courantes, et en particulier la masse salariale et les subventions. Dans cette optique, ils appuient les plans visant à lier les futures hausses de salaires aux gains de productivité et aux résultats de croissance. »

Le gouvernement algérien a pris des engagements auprès du FMI qu'il n'augmentera pas les salaires au moins durant l'année 2009. Un engagement destiné à limiter l'inflation et à contrôler les dépenses publiques.

La situation du chômage, surtout des jeunes, contribue à faire pression sur les salaires. Son taux est beaucoup plus élevé par rapport aux chiffres officiels.

Dans une interview au quotidien El Khabar daté du 8/1/2010, A. Mebtoul conteste le chiffre publié par l'ONS du taux de chômage qui serait de 10,2% le qualifiant de ridicule. Cet organisme de statistiques se base sur un échantillon de 15 000 familles dont beaucoup de membres bénéficient d'emplois précaires offerts par le ministère de la solidarité et la famille ou par des aides familiales, sans compter les emplois fictifs. En considérant que la contribution des entreprises (les seules à créer des emplois) à la croissance hors hydrocarbure ne dépasse pas 2% depuis 2005.

Même les chiffres de la croissance du PIB sont surévalués.

La crédibilité des chiffres officiels est mise en cause par des organismes internationaux et lors de mes interviews de responsables monétaires et financiers je me suis rendu à quel point il est difficile de croire en la sincérité de ces chiffres.

### **§ 3 : Le niveau des Prix**

Plusieurs systèmes de prix se sont succédés depuis le milieu des années 60 et ce, à travers l'évolution de la réglementation des prix (Mouhoubi, 1998, Ecremente, 1986, Benachenou, 1993, Cosselett, 1990). Cela témoigne des tâtonnements opérés et des difficultés à définir une politique des prix appropriée.

Les premiers textes réglementaires relatifs aux prix, remontent à 1945.

Le renforcement du contrôle des prix par les mesures prises en 1966 se traduit par :

- la fixation des marges de vente en gros et au détail, le non-cumul des marges de gros et de détail
- la règle de fixation des prix des produits importés
- l'homologation des prix de tous les produits et prestations de services dont les prix font l'objet d'une décision du ministère du commerce.

Le contrôle ne s'appliquait qu'au stade de la distribution dont les marges étaient limitées régulièrement et ne s'inséraient pas dans une politique d'ensemble puisqu'elle était antérieure à la mise en place de la planification économique. Les prix à la production de tous les biens produits localement étaient implicitement libres. Le blocage des prix à la production de tous les produits et prestations de services au niveau qu'ils avaient atteint au 1er janvier 1968 a comme objectif leur stabilisation. Les prix des biens importés ainsi que ceux qui font l'objet de modifications de

leurs taxes douanières sont restés libres. En conséquence les hausses de prix ne pourraient provenir que de l'inflation importée.

La période 1970-1977 est marquée par :

- un contrôle, par les autorités publiques des conditions de formation des prix et de leurs niveaux pour tous les biens et services.
- l'utilisation du niveau des prix comme levier de la politique économique.

La stabilité des prix officiels assure la stabilité de la valeur propre de la monnaie mais non la valeur relative. On est en présence de prix contenus. Les prix fixés et contrôlés administrativement vont ensemble avec des taux de change fixes déterminés centralement. Mais cela n'évite pas l'expression de vérité des prix par les marchés.

Quatre régimes de prix sont définis :

- les prix fixes qui concernent les produits agricoles dont les coûts de production varient peu. Ils sont décidés par l'Administration centrale pour des périodes déterminées selon les produits
- les prix spéciaux à la production concernent : les produits agricoles dont les coûts sont élevés par rapport aux prix pratiqués mais dont la production doit être découragée (tomate industrielle en zone sèche) ou au contraire encouragée (coton, tabac, tournesol, betteraves).
- les prix stabilisés à la production concernent les produits sidérurgiques et métallurgiques. Cette stabilisation permet une maîtrise des coûts des investissements et la réalisation d'une meilleure intégration sectorielle.
- les prix contrôlés prennent la forme de la tarification, de l'homologation, du plafonnement ou de la limitation des marges bénéficiaires.

Si les règles énoncées font référence aux conditions du marché, tant interne qu'externe, la planification impérative adoptée par l'Algérie empêche d'atteindre la vérité des prix. L'Etat garde la maîtrise du contrôle et de l'encadrement des prix, mais des débordements se sont manifestés créant une certaine anarchie en matière de prix.

L'ordonnance 75-37 du 29 avril 1975, qualifiée d'ordonnance cadre, constitue le texte de base de la politique des prix telle que définie lors du lancement du premier plan quadriennal. Elle codifie les principes et les modes de fixation des prix des biens et services et organise la procédure de répression des infractions à la réglementation des prix. Des mesures de péréquation pouvaient être prises telles que les redevances compensatoires pour financer l'uniformisation des prix sur l'ensemble du pays. Ces prix sont fixes, leur liste est établie par décret. Les prix spéciaux sont fixés indépendamment de leurs prix de revient et ont pour vocation de répondre aux demandes les plus urgentes et de ravitailler des secteurs prioritaires. Même si cet encadrement des prix et la maîtrise de leur évolution n'ont pas été totalement respectés, une stabilité indéniable de la Valeur propre de la monnaie a pu être enregistrée. Le taux de change connaissait aussi une stabilité et l'écart entre le taux officiel et le taux au noir est minime.

L'apparition de distorsions date de la fin des années 1970 lorsque le système de contrôle a commencé à s'effriter. Plusieurs explications à cela :

- \* le non-respect de la réglementation par les entreprises leur a permis de pratiquer des prix à leur convenance y compris sur le marché noir.
- \* le déséquilibre entre l'offre et la demande des biens et services génère une pénurie chronique
- \* la dissolution en 1978 de l'Institut National des Prix est le début d'une déréglementation des prix.

Conscient des limites de ce système administré des prix, le gouvernement entame dans les années 1980 une recherche de la vérité des prix. Le Projet de plan quinquennal 1980-1984 tente de répondre " à l'exigence d'amélioration de l'efficacité dans la gestion de l'économie, à la nécessité de maîtriser l'évolution du pouvoir d'achat des populations et à la stimulation des activités stratégiques" (Plan quinquennal 1980-1984 p.589). Plusieurs recommandations sont faites. Ainsi il est souhaité une réduction des coûts des investissements prévus et des coûts effectifs ; " les facteurs d'accroissement des coûts devront être surveillés à tous les niveaux impliqués par la conduite des investissements". Une amélioration de la productivité du travail et du capital et une meilleure gestion devait contribuer à une baisse de leurs coûts. L'objectif était la recherche d'une meilleure efficacité économique afin d'assurer les équilibres réels et des prix. Il ne s'agit pas de libéralisation des prix ni de rupture avec le passé mais de "changement dans la continuité". Ainsi la politique de répartition des revenus joue un rôle important dans la régulation de la consommation. L'intervention de l'Etat est également soulignée à propos de la protection de l'économie nationale des fluctuations des prix internationaux. Le planificateur souligne la nécessité pour les entreprises socialistes de "rétablir l'équilibre global de l'entreprise par la couverture des dépenses justifiées du point de vue de la collectivité". On retrouve le rôle accru de l'Etat dans sa volonté de "contribuer à une plus grande accumulation et d'accorder des subventions permettant la péréquation des prix et la défense du pouvoir d'achat".

Ce que l'on peut reprocher à ces réformes c'est la non-prise en compte des mécanismes de marché dans la politique des prix. La réduction des coûts ne se décrète pas mais est la conséquence des structures économiques et sociales et de la politique économique. Les autorités ne se sont pas posé la question du mode de fixation des prix selon les lois universelles imposant une équation en termes de prix équivalent à un prix de revient valorisé d'une marge bénéficiaire. Autrement dit la loi de la valeur n'était pas respectée. C'est le cas typique d'une économie soviétique qui ne reconnaît pas la régulation par le marché. Ainsi peut-on dire que le taux de change ne peut refléter les VPM et les VRM qui sont d'après nos analyses en 1ère partie déterminées par les mécanismes économiques.

Au total la politique des prix, plutôt administrative, réussissait à contenir l'évolution de la valeur propre et de la valeur relative de la monnaie mais au détriment de l'efficacité économique et sociale. La politique de change suivait la même logique de détermination centralisée et autoritaire, loin des réalités économiques. On peut suggérer que le taux de change du Dinar est "nationaliste" en 1986 ( 1 dinar algérien = 0,80

franc français). Ce taux officiel est battu en brèche par un taux au noir (1 FF = 4 DA). C'est la chute des cours du pétrole en 1986 avec une crise économique sans précédent qui a poussé les pouvoirs publics algériens à envisager des réformes économiques. Mais c'est la crise sociale qui a porté le coup de grâce à toute velléité de poursuivre sur la voie d'un centralisme débridé de la décision économique. Ce n'est qu'en juillet 1989 que le gouvernement met en place un nouveau système de prix basé sur la libéralisation presque totale des prix. La réforme des entreprises nationales et la promotion de l'entreprise privée implique l'élimination du carcan incarné par le système des prix pratiqués jusqu'alors. Les lois régissant l'autonomie des entreprises publiques leur ont accordé la possibilité d'augmenter les prix afin d'éponger les déficits. Il n'en demeure pas moins qu'il subsiste une catégorie de prix dits réglementés. Il s'agit de prix à la production qui concernent " les biens et services dont la production nécessite, de façon particulière, un encouragement, une protection ou une stimulation" (Yahyaoui, 1989, p.5). Rappelons les principes du projet de loi sur les prix :

- la loi sur les prix introduit deux catégories économiques de prix, les prix fixés centralement et qui sont de deux types :
  - les prix garantis, concernant particulièrement les produits agricoles stratégiques que l'Etat se propose de garantir afin d'en stimuler la production.
  - les prix plafonnés qui touchent essentiellement les biens industriels et autres, et dont le suivi par les structures compétentes de l'Etat est une nécessité, compte tenu de leur impact sur le pouvoir d'achat du citoyen ou sur l'activité économique globale. Cette première catégorie de prix se caractérise par la possibilité d'intervention du fonds de compensation aussi bien pour garantir les prix à la production que pour geler les prix à la consommation. Les prix fixés d'une manière décentralisée par l'opérateur concerné sont déterminés en référence :
    - soit au prix de revient supporté et aux marges réglementaires en vigueur,
    - soit en fonction des lois du marché quand le produit concerné est offert en quantité suffisante et soumis à une concurrence.

La seconde catégorie de prix est dominante dans le secteur public industriel, en termes de poids des produits concernés dans le chiffre d'affaires global. L'application de la loi sur les prix permet d'introduire une souplesse qui vise à améliorer les conditions d'équilibre financier des entreprises et partant de réduire le recours à la création monétaire pour le financement des opérations d'investissement et d'exploitation. De même que l'élimination des rigidités de l'ancien système en vigueur a pour effet la stimulation des investissements décentralisés en vue d'adapter la production nationale aux plans quantitatif et qualitatif correspondant aux besoins du marché.

Toutefois, il est à signaler qu'en l'absence d'un effort constant en faveur de l'amélioration de la productivité, cette liberté accordée à l'opérateur a généré des tensions inflationnistes certaines. Ce système de prix qui s'inscrit dans le cadre de réformes économiques profondes, consacrant le principe de la " commercialité " des entreprises publiques, se

traduit par une réduction du transfert de valeur qui caractérise le système de prix en vigueur. Ce transfert qui appauvrit le secteur public productif est illustré par l'importance des entreprises maintenues dans une situation de déficit structurel, alors que leurs produits alimentent le marché parallèle où ils s'échangent à des prix trois à quatre fois plus élevés que ceux pratiqués par le marché officiel.

Cependant, la lutte contre le marché parallèle pourrait être opérante si l'on fait appel, outre à la levée des rigidités de formation de prix à la production, à la mise en œuvre d'actions développées par ces mesures qui touchent notamment aux conditions de financement de l'économie, à l'optimisation de la mobilisation de l'épargne, à l'ISP et aux taux de change. De même que le système fiscal gagnerait à être dynamisé de manière à lui permettre de jouer pleinement son rôle de régulateur de l'économie que lui confère l'Etat et d'assurer efficacement sa fonction de contrôle fiscal. Ce point est d'autant plus important que l'économie souterraine, qui est un facteur important dans l'alimentation du marché parallèle des biens et des devises par le biais des ventes sans factures, a pris de l'ampleur.

Le passage de prix administrés à des prix de marché, n'est pas sans poser des difficultés comme on peut le remarquer au travers des expériences de certains pays de l'Est (CEI, Roumanie...), qui connaissent des taux d'inflation à deux, voire trois chiffres, suite à l'éclatement de l'ancienne structure des prix.

Plusieurs explications à cela :

- la sur liquidité de l'économie
- la rareté des biens et services les plus élémentaires
- l'inadéquation des coûts aux prix.

Toute réforme des prix doit tenir compte de ces éléments et ne peut être que progressive et sélective en fonction des biens sujets ou non à des mouvements spéculatifs. L'on peut citer également le plafonnement des prix et/ou des marges qui concerne les biens et services qui faisant l'objet d'une préférence économique ou sociale particulière de l'Etat en vue de protéger de certaines activités économiques ou des catégories sociales déterminées et/ou promouvoir des zones géographiques. Il est vrai que la majorité des prix des biens et services sont libres. Mais ils doivent faire l'objet d'une déclaration des prix de vente à la production qui peuvent être assortis d'un plafonnement des marges de distribution. Ce régime des prix libres introduit une flexibilité des prix en fonction de l'évolution du marché.

Plus généralement on peut considérer que les nombreux textes qui régissent les prix manquent de cohérence. Ainsi les produits de première nécessité (biens de consommation alimentaires) qui bénéficient d'une protection entrent sur le marché pour concurrencer des produits qui n'en bénéficient pas mais qui sont d'usages courants. D'autres biens lourdement subventionnés sont utilisés par des professionnels. Le meilleur exemple est le sucre qui est un bien de consommation de première importance, mais aussi un input pour les chocolatiers, les fabricants de



confiture et des boissons gazeuses. Enfin une politique de prix bas favorise le gaspillage et accélère la dégradation de l'outil de production (exemples : la tarification d'eau et d'électricité).

Le système mis en place en 1989 est foncièrement inflationniste. En même temps qu'il entraîne des gâchis, des dysfonctionnements et une baisse de la production, il accentue le déséquilibre entre l'offre et la demande des biens et services. La pénurie des produits les plus courants et l'inefficacité de l'appareil productif empêchent les mécanismes de marché de fonctionner de manière optimale. La mauvaise qualité de la production locale et l'insuffisance de l'offre sont à l'origine de la dépréciation de la VPM (valeur propre de la monnaie) et la VRM (valeur relative de la monnaie). Elle pour cause une demande forte de devises. La pénurie des devises est un facteur aggravant contribuant largement à l'accroissement de l'écart entre le taux de change officiel et le taux au noir. Depuis l'indépendance, aucune période n'a connu une ascension aussi rapide des prix que celle que connaît le pays depuis 1990.

Autres facteurs de la dépréciation de la valeur interne de la monnaie : la suraccumulation, le surdimensionnement des entreprises et les surcoûts.

Au sortir de la colonisation, l'Algérie se présentant comme le chantre de l'indépendance nationale a opté pour des principes proches des théories soviétiques. L'industrie industrialisante est porteuse de dysfonctionnements désastreux. Les conséquences sur la VPM sont négatives.

Conscients du danger d'un processus inflationniste, les pouvoirs publics prennent des mesures de restrictions monétaires et de compressions des coûts, y compris par les suppressions d'activités non rentables. Résultat : une baisse de l'inflation des quatre premiers mois de 1997

## **SUPPRIMER CE GRAPHIQUE figure 2.2 et REMPLACER PAR ALGERIE TAUX D INFLATION ET TABLEAU**

En rythme annualisé, l'inflation s'élève à 8,9%. Des facteurs conjoncturels aggravent les tensions inflationnistes : le mois du Ramadan) est l'occasion d'une très forte croissance des prix alimentaires. La sécheresse engendre une tension sur les prix des produits agricoles ( qui entrent pour 30% dans la constitution de l'indice des prix) et renforce l'inflation de ce poste. La croissance du prix des services reste également très importante (15% en glissement annuel), cf. figure 5.3.

L'objectif de 7% pour l'année 1997 est atteint. Les anticipations inflationnistes des agents ne sont ni suffisamment fortes ni suffisamment implantées dans les mentalités pour que la chute de l'inflation importée soit compensée par une croissance importante des prix des produits domestiques ou des réseaux de distribution ( le phénomène d'ajustement à la hausse qui avait suivi la libéralisation des prix étant en effet parachevé). Les augmentations du salaire minimum et des traitements de

la fonction publique, décidées lors de la tripartite des 24 et 25 avril 1997, ont pour leur part induit une augmentation de la masse salariale nominale globale de l'ordre de 7 à 8 % en 1997, compatible avec cet objectif de 7 %.

En matière de taux de change, la libéralisation de l'économie a entraîné d'autres choix de la part des autorités. On est passé d'un taux de change officiel fixe et surévalué par rapport à sa valeur relative, à une dévaluation rampante à partir de 1987 et plus accentuée depuis 1990 pour atteindre cette valeur relative. La valeur de celle-ci se situerait à notre avis entre le taux officiel et le taux au noir comme nous le verrons plus loin.

Depuis quelques années, les poussées inflationnistes prennent des proportions inquiétantes. Au cours du premier semestre 2009, l'indice brut des prix à la consommation a enregistré une hausse de 5,7%, précise l'ONS. Pour le seul mois de juin 2009, la hausse des prix à la consommation s'élève à 5,2%, en comparaison avec le mois de juin de l'année dernière, souligne la même source, en expliquant que cette tendance durant le premier semestre trouve son origine dans les hausses de 8,1% des produits du groupe des biens alimentaires et de 16,7% pour les produits agricoles frais. Seuls les prix des produits alimentaires industriels ont connu une légère baisse de 0,6%. En revanche, les prix des produits manufacturés ont enregistré, durant le premier semestre 2009, une augmentation de 2%, ceux des services de 6,2%, indiquent les chiffres de l'ONS.

En 2007, le pouvoir d'achat des Algériens s'est fortement dégradé. Selon un document du centre de recherche américain Casey Research publié le 5 mars 2007 le taux d'inflation a atteint près de 12% en 2007. L'Algérie affiche ainsi l'un des taux d'inflation les plus élevés de la zone Afrique du Nord- Moyen-Orient. Dans cette région, les prix ont augmenté en moyenne de 8% en 2007. Pour calculer l'inflation en Algérie, Casey Research s'est appuyé sur des données émanant de plusieurs institutions internationales, dont le Fonds monétaire international (FMI).

D'après des études convergentes le taux d'inflation était supérieur à 10% . L'Algérie dépend des importations dans presque tous les domaines. Or, les prix des produits comme le lait, la semoule et ceux des matières premières ont connu une forte hausse sur les marchés internationaux. On peut difficilement imaginer que cette hausse n'a eu qu'un impact de 1 point sur l'inflation algérienne. C'est donc quasiment impossible d'accepter le chiffre avancé par l'ONS.

L'inflation en Algérie n'est pas importée mais elle est structurelle au marché et poussée par les pratiques spéculatives.

Toutefois, tant que le marché national demeure dépendant des aléas du marché mondial, les prix à la consommation auront du mal à connaître une stabilité et, sans doute, la spéculation sur le taux d'inflation en Algérie se poursuivra. Certes, pour le moment le gouvernement a entrepris une politique de subvention de certains de ces produits, comme, le lait, les céréales et la farine, pour maintenir les prix à leurs niveaux actuels ; mais cette solution

demeure provisoire et ne fait qu'alourdir les dépenses publiques. Pour surmonter définitivement le défi de l'inflation, il n'y a que la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations, et ce, à travers la consolidation de la production locale.

Alors que l'inflation est maîtrisée dans le monde entier en raison de la crise mondiale, l'Algérie connaît une flambée des prix et tous les dispositifs mis en place par le gouvernement pour contrôler les prix de certains produits semblent impuissants devant la volonté du marché, au dépens des ménages et de leur pouvoir d'achat. Selon l'ONS, le rythme d'inflation moyen enregistré entre janvier et septembre 2009 s'est élevé à 5,7% par rapport à la même période de 2008. Une hausse qui s'explique, selon l'office des statistiques, par une augmentation de 7,77% des produits alimentaires et plus précisément des produits agricoles frais dont les prix paraissent totalement hors de contrôle avec une hausse de 20,73% durant les neuf premiers mois de l'année, alors que les prix des produits alimentaires industriels ont enregistré une légère baisse de 1,12%. Souvent le mois du Ramadhan est propice à toutes les poussées inflationnistes les prix des principaux produits agricoles connaissent un répit après l'Aid El Fitr. Cette année 2009 il n'en fut rien. Ni le Syrpalac du ministère de l'Agriculture ni la multiplication des agents de contrôle du ministère du Commerce ne sont pas parvenus à enrayer la hausse des prix. Le constat fait par l'ONS est tout à fait accablant puisqu'il indique qu'hormis quelques rares exceptions, les prix de tous les produits du groupe alimentation ont connu une hausse en 2009. Les œufs de 27,24%, la viande de mouton de 25,74%, les légumes frais de 24,12%, les poissons frais de 23,18%, la viande blanche de 19,96 %, la viande de bœuf de 16,29 %, la pomme de terre de 12,80% et les fruits frais de 6,29%. Seuls les prix des huiles et graisses et du lait et dérivés se sont inscrits en baisse de respectivement 21,81% et 0,85%.

L'informel serait l'une des principales causes mais pas seulement. Les rentrées de devises ont augmenté le pouvoir d'achat des classes moyennes et aisées. Mes visites à Alger en 2009 et 2010 des marchés dans les quartiers populaires comme celui plus huppé d'Hydra ont été éclairantes. Des produits importés du monde entier et le goût pour les produits étrangers caractérisent le comportement des consommateurs. Vu la désorganisation des circuits de distribution et une certaine main-mise exercée par des forces économiques occultes, on assiste à des ententes et à des mouvements spéculatifs comparables à ce que j'ai constaté en Russie ces dernières années.

Selon l'économiste Abderrahmane Mebtoul, «on ne peut invoquer, pour expliquer l'inflation, uniquement les effets des augmentations au niveau de la Fonction publique en 2008 et la baisse du cours du pétrole, car avec la crise mondiale, nous constatons une déflation (baisse de l'activité, chômage, baisse des prix). Dans les pays émergents, certes, le taux d'inflation est relativement élevé comme en Chine, Inde, Brésil ou en Russie, mais le taux de croissance est supérieur à la moyenne mondiale». L'inflation est passée de 1,6 % en 2005, à 3% en 2006, à 3,5% en 2007, à 4,5% en 2008 et à 6,1% au premier semestre 2009. Ce processus inflationniste est amplifié par l'influence de la sphère informelle qui contrôle 40 % de la masse monétaire en circulation et contrôle quatre segments-clefs, à savoir les fruits et légumes, la viande, le poisson pour les marchandises locales et le textile

pour l'importation, explique M. Mebtoul. Selon lui, l'inflation est encouragée par «l'absence d'une véritable concurrence, avec une tendance à la substitution d'un monopole d'Etat à un monopole privé plus néfaste qui fait que les circuits entre le producteur et le consommateur (les grossistes informels) ont tendance à se rallonger, de façon à ce que la marge commerciale peut représenter 2 à 3 fois le prix de production, surtout dans le domaine agricole». Dans ce cadre, «la politique d'encadrement des prix peut s'avérer d'une efficacité limitée, en fonction des moyens mis en œuvre, dans la mesure où le contrôle des prix repose sur le détaillant qui ne fait que répercuter ces surcoûts de distribution», affirme l'économiste.

Ces explications permettent de cerner les facteurs internes qui influent sur la tendance haussière de l'inflation. Se pose alors la question de savoir pourquoi une déflation au niveau mondial n'a pas comme conséquence un recul de l'inflation en Algérie, du moment que la flambée des cours des matières premières en 2008 conséquemment à la chute des cours du pétrole s'était immédiatement fait ressentir. La raison essentielle, selon M. Mebtoul, de la non-répercussion de cette déflation au niveau mondial est que «la Banque centrale d'Algérie a dévalué simultanément le dinar par rapport à la fois au dollar et à l'euro, ce qui explique la faiblesse du pouvoir d'achat, le Smig valant 120 euros contre une moyenne de 150/200 au Maroc et en Tunisie». Après un recul de l'inflation au début des années 2000, la tendance haussière retrouvée depuis fin 2007, risque de «remettre en cause les équilibres macro-économiques», selon M. Mebtoul. Et si le processus inflationniste continue à ce rythme entre 2009/2010, «cela aura des incidences sur le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever au moins de deux à trois points par rapport aux taux d'inflation réels, si elles veulent éviter la faillite». Dans le cas contraire, poursuit-il, «l'Etat devra recourir à nouveau à l'assainissement de ces banques qui a coûté entre 2002/2008 au Trésor plus de 5 milliards de dollars.» Alors que la tendance mondiale est à la nette décélération de l'inflation, voire une inflation négative aux Etats-Unis et dans la zone euro, l'évolution des prix en Algérie fait émerger un nouveau risque d'inflation endogène forte, d'autant plus que le premier semestre 2009 est caractérisé par une contraction monétaire. Aussi, l'inflation est endogène et n'est plus générée, dans des proportions significatives, par la hausse des produits agricoles importés comme en 2007 et 2008 ; l'inflation importée s'amenuisant considérablement.

Le différentiel d'inflation de l'Algérie et de l'Europe des quinze, mesuré par l'écart des taux d'inflation annuels moyens, défavorable à l'Algérie, ne cesse de s'amplifier, passant de 1,2 point de pourcentage en décembre 2008 à 3,1 points en juin 2009.

Au premier semestre 2009, la forte augmentation des prix des produits alimentaires (6,8 % en glissement annuel), tirée par la dérive des prix des produits agricoles frais (14,3 % en un an), émerge comme le principal déterminant du processus inflationniste endogène qui caractérise l'année en cours. La hausse significative des prix des services (6,7 %), quant à elle, contribue à la hausse du niveau général des prix.

En 2009 le DA a perdu près de 25% de sa valeur face à l'euro et 15% par rapport au dollar, un euro s'échangeant à plus de 120 dinars sur le marché parallèle contre 103/106 dinars sur le marché officiel. Ainsi ni les consommateurs, ni les importateurs de matières premières n'ont profité de la

baisse des prix au niveau mondial ; On ne peut parler d'inflation importée. Pour A. Mebtoul les causes principales du retour à l'inflation qui entraîne une détérioration du pouvoir d'achat de la majorité des Algériens sont par ordre :

-l'inefficacité de la dépense publique et la mauvaise gestion et l'accroissement des dépenses improductives

- les assainissements répétés des entreprises sans corrélation avec la création de la valeur pour une paix sociale fictive en précisant que la loi de finances 2010 consacre plus de 1000 milliards de dinars aux transferts sociaux lesquels sont mal gérés et mal ciblés. Et selon les enquêtes disponibles les salaires ne viennent qu'en troisième position car la salarisation est en nette baisse, étant passée en 20 ans d'environ de 50% à moins de 20% en 2008/2009 dans la structure du produit intérieur brut contre une moyenne supérieure à 50/60% dans les pays développés et émergents. La baisse de la salarisation dans la structure du revenu en Algérie s'est faite au profit des indépendants et des couches rentières profitent de la rente des hydrocarbures. La sphère informelle reflet du dysfonctionnement des institutions publiques alors que l'Etat régulateur est stratégique en économie marché, contrôlent quatre segments-clefs : celui des fruits et légumes, de la viande, celui du poisson pour les marchandises locales et pour l'importation, le textile – chaussures.

#### **§ 4 : A propos des déséquilibres monétaires**

Dans notre première partie nous avons analysé les liaisons VPM et contraintes monétaires. Une création excessive de monnaie sans contreparties réelles (plus précisément sans création de richesses) entraîne une dépréciation de la valeur interne de la monnaie. Ce n'est pas l'augmentation de la masse monétaire en soi qui est en cause, mais c'est la faiblesse des variables réelles qui explique les déséquilibres monétaires.

La Banque Centrale d'Algérie (BCA) exerce les fonctions classiques d'une banque centrale. Il est à signaler qu'il n'existe pas un partage strict des domaines d'intervention entre les trois établissements BEA, BNA, et CPA. Les bilans publiés par les banques sont excessivement synthétiques, et indiquent rarement la prise en charge par l'Etat des défaillances. Une fraction appréciable des crédits bancaires est en fait immobilisée, voire irrécouvrable. Le caractère volontariste des interventions bancaires se déduit de la part des entreprises publiques du trésor et des collectivités locales dans les financements. Les crédits accordés aux entreprises privées restent très modiques, ceux aux ménages étaient nuls jusqu'à ces dernières années qui ont vu les prêts à la consommation flamber. La couverture des financements par les dépôts est faible. D'ailleurs 70 % des dépôts aux CPA étaient constitués d'avoirs des entreprises, la part des particuliers qui thésaurisent énormément, ne dépassant pas un quart. Les banques algériennes distribuent des prêts sur fonds publics.

La BAD, établissement dont le bilan est de très loin le plus important finance les investissements des entreprises publiques sur des ressources d'emprunts levés en son nom propre auprès d'institutions financières internationales pour une faible part (6,5 milliards) et sur des fonds publics pour l'essentiel (228,5 milliards de dinars). Elle constitue en outre, le canal de transmission des concours définitifs de l'Etat, accordés essentiellement pour la réalisation des infrastructures économiques du pays.

Plus généralement, jusqu'à une période récente, l'ensemble des financements bancaires d'investissement étaient soumis aux règles strictes de la planification. La réforme de l'entreprise publique doit logiquement entraîner celle de la banque avec une réduction de ses interventions sur ressources publiques. Les banques devant décider de manière autonome du financement des investissements décentralisés. La description des circuits et des institutions de financement suggère :

- La nature exogène de l'offre de monnaie. La création de monnaie ainsi que le volume de la masse monétaire sont des variables instrumentales au service du modèle de développement économique et social.
- L'ambiguïté de la place de l'appareil bancaire dans l'économie algérienne.

Etatique sur le plan juridique, celui-ci risque de subir les influences des techniques et des comportements des banques d'économie libérale. Son approche (qui s'avère de moins en moins discutée) consisterait à ne financer que les projets d'investissement financièrement rentables, pris un à un.

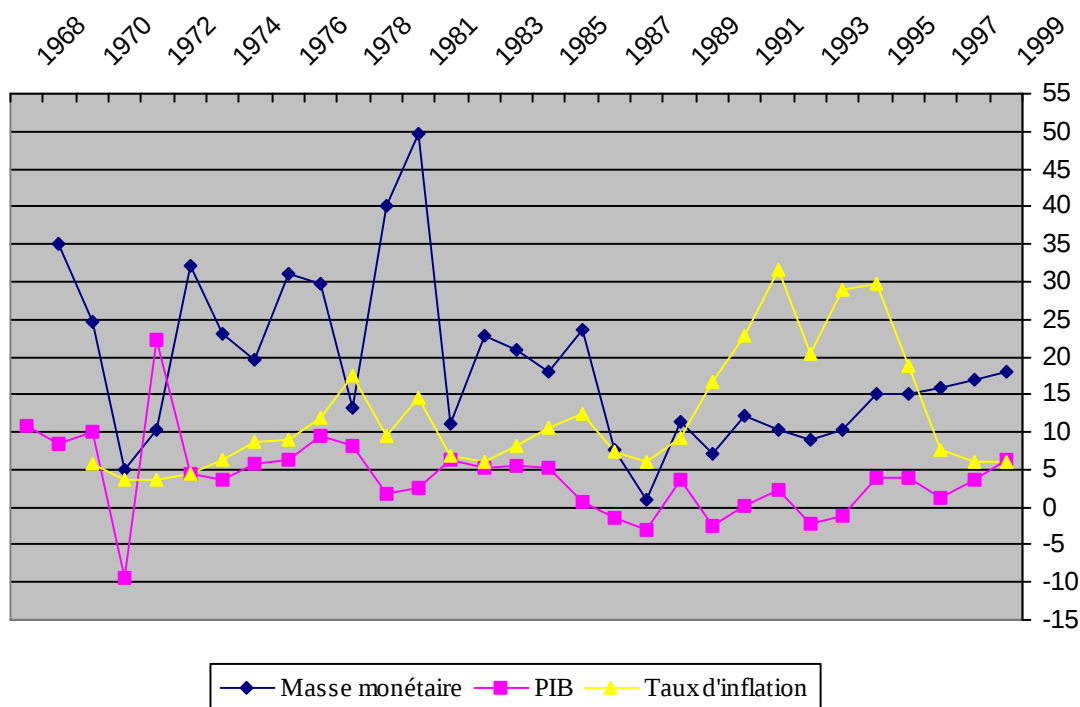
Etudier l'offre de monnaie revient à étudier la quantité de monnaie créée pour permettre à l'économie de fonctionner et de croître selon les besoins de l'économie. Cependant, la création monétaire, si elle est fonction de la politique de croissance, dans le court terme, se trouve soumise à certains facteurs hétérogènes qui déterminent son évolution : revenu national, réserves de change, structure des prix relatifs et niveau moyen des prix des biens et services, taux de salaire, thésaurisation, etc...Il est à noter le fort accroissement de la masse monétaire qui passe de 4,116 milliards de Dinars en 1962 à 59,64 milliards de Dinars en 1977 (centre de documentation de la Banque Centrale d'Algérie). La masse monétaire a été multipliée par 125 environ durant la période. C'est le démarrage du plan triennal ( 1967-69 ) qui a accéléré le processus puisque la masse monétaire a été multipliée par 7,5 entre 1967 et 1977. De ce fait la valeur de la monnaie s'est dépréciée. La création monétaire a été tirée par l'industrialisation hautement capitaliste. En comparant l'évolution de la masse monétaire à celle du produit intérieur brut à prix constants entre 1966 et 1972, Il ressort que l'accroissement de la masse monétaire est élevé en Algérie. Une corrélation existe bel et bien entre le taux de croissance du produit intérieur brut et l'accroissement de la création monétaire. On constate cependant une irrégularité de la variation du taux de croissance du stock de monnaie. Entre 1970 et juillet 1977, la masse monétaire s'est accrue de 330 % et les crédits à l'économie de 566

%. Les prix étant contenus et bénéficiant de subventions, leur stabilité assure celle de la VPM.

En examinant de près l'évolution de la masse monétaire, on peut constater sa croissance rapide. Celle-ci a été multipliée par 70 entre 1966 et juin 1991, ce qui est excessif si l'on compare avec la P.I.B. qui a été multipliée par 27, entre 1967 et 1990 (figure 1.4.)

**Figure 1.4. : L'évolution de la masse monétaire, du PIB et de l'inflation**

Ce n'est qu'à la fin des années 1990 que l'on assiste à un



resserrement

Source : préparation personnelle à partir des données de la Banque d'Algérie, 1999

monétaire et à une tentative de maîtriser les crédits distribués aux entreprises. Le dispositif banques-entreprises mis en place en 1996 impose l'assainissement des sociétés publiques comme condition de la transformation des découverts en crédits à moyen terme. La reconstitution des fonds de roulement est soumise à la mise en œuvre de programmes de redressement rigoureux (Banque d'Algérie, Internet 1999). Le résultat est une stabilisation des crédits à l'économie. La principale source de la croissance monétaire est la formation des avoirs extérieurs nets de la banque d'Algérie qui se sont élevés à 351,5 milliards de la fin décembre 1997, contre 133,9 milliards de dinars à fin décembre 1996.

En termes d'évolution des différentes composantes de la masse monétaire, on peut noter une augmentation de la monnaie scripturale et de la quasi-monnaie (dépôts à vue et à terme) plus prononcée que la monnaie fiduciaire. Dès 1980 apparaît l'émergence d'un secteur d'Etat

prédominant et grandissant dont les opérations se font obligatoirement depuis 1970/71 en monnaie scripturale.

Tirant les leçons d'une dégradation de la valeur relative de la monnaie sur les marchés parallèles et sous la pression du FMI, les autorités algériennes ont réduit les financements monétaires des déficits récurrents, comprimant ainsi la masse monétaire. Auparavant l'expansion monétaire s'expliquait par la politique de crédit facile au secteur public productif et aux créances sur le Trésor public, surtout depuis le milieu des années 80. L'inflation s'est propagée à l'ensemble de l'économie et à tous les secteurs. Avec le premier plan quadriennal (1970-73), l'élaboration du programme d'investissement a été centralisée et son exécution a dû s'accompagner d'un assèchement de la trésorerie des entreprises publiques (par la fiscalité et les emprunts d'Etat obligatoires) et d'une centralisation du financement auprès des banques commerciales.

Le financement d'investissements annuels élevés a nécessairement entraîné une création de monnaie assez importante qui devait stimuler la demande (centre de documentation de la Banque d'Algérie). D'un autre côté, la baisse de productivité du secteur agricole depuis 1962, le faible développement d'un secteur des services, l'inefficacité et le peu de diversification de l'industrie légère ont entraîné une rigidité de l'offre de biens et services. Devant une demande croissante de ces derniers, les prix ont flambé, des pénuries et des marchés parallèles sont apparues. A ce modèle de développement, correspondaient des circuits financiers et une offre de monnaie. Dans le cas de l'Algérie, compte tenu de la nature de son modèle économique, l'offre de monnaie est essentiellement le résultat de décisions de politique économique devant ajuster les flux monétaires aux flux physiques. Pour cela, l'Etat dispose non seulement du pouvoir législatif, mais aussi du contrôle des circuits bancaires et financiers. Il détient une tutelle effective sur tous les agents monétaires et financiers qui apparaissent parfois comme son propre prolongement. Il est clair que les mécanismes classiques liant crédits et rentabilités ne sont pas respectés. C'est l'Etat qui impose les taux par voie réglementaire sans se soucier des rendements futurs des projets soumis aux banques, mais suivant des choix de développement sectoriel favorisant les secteurs public et agricole. Rappelons qu'en cas de non-remboursement de l'entreprise publique à la banque prêteuse, c'est l'Etat qui se substituait à celle-là pour rembourser celle-ci.

Par ailleurs, l'importance de la monnaie fiduciaire et des dépôts à vue montre la difficulté des banques commerciales à mobiliser l'épargne stable et à assurer des moyens de financement à la production. En juin 1998, seules deux des cinq banques commerciales algériennes, la BNA et le CPA, parviennent à remplir les conditions d'agrément fixées par la Loi Monnaie et Crédit d'avril 1990. Au total l'obtention d'un crédit à un coût raisonnable par une entreprise viable est toujours difficile. Les années 1990 furent marquées par quelques changements dans la politique monétaire. L'austérité budgétaire a permis de soutenir une politique monétaire rigoureuse. Le ratio de liquidité (M2/PIB) est revenu de 49% en 1993 à 37% en 1996, de sorte que l'excès de liquidité qui s'est accumulé



en 1992-93 a pu être éliminé. Par ailleurs, les autorités ont déplafonné les taux d'intérêt du marché monétaire et des banques commerciales lorsqu'elles ont décidé de maîtriser la liquidité par des instruments indirects.

A cet effet la Banque d'Algérie a imposé en octobre 1994 un coefficient de réserves obligatoires aux banques commerciales et établi en mai 1995 un système d'adjudication de ses crédits de refinancement. Le gouvernement a en outre institué à la fin de 1995 des adjudications officielles pour vendre des bons du Trésor négociables sur le marché monétaire. Les résultats sont palpables sur le plan de la stabilisation financière. L'inflation qui avait atteint 39% en 1994 est tombée à un taux annuel estimé à 15% à fin 1995 pour s'établir à 9,8% en février 1997 contre 18% en février 1996, grâce essentiellement à la forte dépréciation du dinar et à l'ajustement des prix administrés des produits subventionnés (FMI Bulletin, Publication du FMI 5 août 1996). Mais des effets pervers sont à relever. Le contrôle strict de la masse monétaire, érigé en instrument central de la politique économique du programme triennal 1995-1998 a commencé à produire ses effets néfastes. L'état de guerre impose des dépenses supplémentaires. Les entreprises publiques ont d'énormes besoins de liquidités.

En amont les banques fortement dépendantes de la Banque Centrale n'arrivent plus à se refinancer de façon satisfaisante. En fait, l'épargne qui existait en Algérie (concentrée dans les mains de quelques familles fortunées) ne transitait pas par les banques primaires préférant s'investir dans des activités de négoce à court terme. Conséquence de cette évolution : le marché parallèle des devises a repris de l'importance, freinant le retour à une convertibilité élargie du dinar et pesant sur l'inflation. L'écart entre le taux sur le marché officiel et le marché parallèle est de l'ordre de 25%, traduisant la prise en compte par le marché de l'appréciation en termes réels du dinar, appréciation que le FMI demande de corriger en 1997. Il est vrai qu'on est loin d'un écart de 300% voire 400% des années 1980/début 1990.

Dans le cadre général du désengagement progressif de l'Etat en Algérie, les autorités financières veulent réaliser rapidement le passage d'une économie de financements intermédiés à une économie de financement directe, via la poursuite de la modernisation des titres publics et la mise en place d'un marché financier. La direction algérienne du Trésor a mis en place, dès 1995, une autre gestion des besoins de trésorerie de l'Etat. Depuis 1996, les adjudications de bons du Trésor ont permis de collecter 3 à 3,5 milliards de dinars.

Cependant la Bourse d'Alger ne fonctionne quasiment pas et on ne peut enregistrer que de faibles transactions aussi bien sur le marché actions que sur celui obligataire.

L'épargne des entreprises privées et des ménages algériens enregistre une progression significative en 2008, selon les chiffres publiés par la Banque d'Algérie. La hausse des dépôts des entreprises privées et ménages dans les banques (17,07

%) a été plus importante que celle de dépôts du secteur public (12,28 %) en 2008; cette dernière étant largement corrélée à l'évolution des dépôts du secteur des hydrocarbures. D'après la Banque d'Algérie, l'année 2008 montre une nouvelle dynamique de formation des actifs financiers par les entreprises privées et les ménages, même si la gamme de produits financiers offerts par les banques reste très limitée. La part des dépôts à terme en dinars, s'est stabilisée en 2008 (31,18 % à fin juin 2008 et 32,23 % à fin décembre 2008 contre 32,58 % à fin 2007. La part des dépôts à vue auprès des banques, du Trésor public et des CCP a augmenté au premier semestre 2008 (64,09 % à fin juin contre 62,54 % à fin 2007 et 55,84 % à fin 2006), alors que le second semestre a vu un léger repli (63,11 % à fin 2008). Il est remarquable de souligner que depuis 2005 l'évolution de la masse monétaire continue à être tirée par la forte expansion de l'agrégat avoirs extérieurs nets. Cela confirme le fait que les réserves officielles de change détenues par la Banque d'Algérie restent la première source d'expansion monétaire, témoignant de la qualité de la garantie des signes monétaires dans l'économie algérienne. Le processus de monétisation des ressources en devises (liées aux exportations d'hydrocarbures) rapatriées et cédées à la Banque d'Algérie, explicite clairement cette liaison. En début 2009, l'agrégat avoirs extérieurs nets a enregistré une forte progression de 38,2 %, dont 23,6 % au second semestre contre 11,8 % au premier semestre. Le rythme annuel d'expansion réalisé en 2008 (38,2 %) a atteint son niveau historique. Durant les cinq dernières années le taux de croissance se situe entre 31,95 % et 34,46 %. Pour l'année 2007, ce taux était de 34,46 %. L'agrégat avoirs extérieurs nets s'est établi, en équivalent dinars, à 8 290,38 milliards, fin juin 2008 et 10 246,96 milliards, fin décembre 2008, après un passage de 5 515,05 milliards à fin décembre 2006 à 7 415,56 milliards, fin décembre 2007. Cependant, le niveau élevé de l'agrégat avoirs extérieurs et, particulièrement, sa forte expansion en 2008 constitue une contrainte pour la conduite de la politique monétaire, surtout en contexte d'inflation importée et de persistance de l'excès de liquidité bancaire. Il convient de souligner que le taux de croissance monétaire de l'année 2007 (24,17 %) représente un "pic" pour les neuf dernières années.

Dans un contexte de stabilisation des avoirs extérieurs nets, les six premiers mois de l'année 2009 se caractérisent par la relative bonne tenue de la position des réserves officielles de change, malgré le déficit de la balance des paiements. Néanmoins la liquidité bancaire a enregistré une importante chute (- 10,4 %). Ainsi les avoirs extérieurs nets ne contribuent que marginalement au processus de création monétaire en 2009, alors que cet agrégat était la principale source de croissance monétaire, d'une manière soutenue, depuis l'année 2000. En outre, depuis fin 2005, les avoirs extérieurs nets dépassent les liquidités monétaires et quasi monétaires dans l'économie nationale

### **INSERER GRAPHIQUE 17 18 19 ET 20**

Le recul de la masse monétaire M2 (-1,13 %) s'explique principalement par la décroissance des dépôts à vue au niveau des banques (-11,7 %), résultant d'une forte contraction des dépôts du secteur des hydrocarbures (-26,63 %). Il convient de préciser que M2 s'est accru au second semestre 2008 (5,36 %), après une hausse de 10,89 % au second semestre 2007 et 10,1 % au premier semestre 2008.

Pourtant le Conseil de la monnaie et du crédit a arrêté les objectifs de taux d'expansion de la masse monétaire en 2009 à 12 - 13 %, en maintenant l'objectif d'inflation dans la limite de 4 %. C'est dire le poids du choc externe.

La situation en 2009 est le reflet de l'impact du choc externe sur la situation financière des entreprises de ce secteur dont la capacité de financement connaît une érosion, en contexte de mise en œuvre d'un important programme d'investissements. Dès le second semestre 2009, les dépôts du secteur des hydrocarbures ont enregistré une baisse significative, faisant suite à leur forte augmentation au premier semestre 2008 (18,86 %).

M2 est fortement tributaire du secteur des hydrocarbures. C'est ainsi que la part des dépôts à vue auprès des banques a diminué au premier semestre 2009 (38,1 % à fin juin contre 42,6 % à fin 2008), en contexte de contraction des dépôts à vue au niveau des banques publiques (-14,7 %) et de croissance significative des dépôts à vue auprès des banques privées. La masse monétaire M2 enregistre une croissance de 4,74 % au premier semestre 2009 hors dépôts du secteur des hydrocarbures,

La part de la quasi monnaie (dépôts à terme en dinars et dépôts en devises), atteint 30,4 % à fin juin 2009 contre 28,6 % à fin décembre 2008.

Les crédits à l'économie passent de 5,4 % au premier semestre de l'année 2008 à 6,1 % en 2009.

Cette situation contraste avec les objectifs d'expansion des agrégats monétaires arrêtés par l'Autorité monétaire.

Par ailleurs, la progression des crédits à l'économie au premier semestre 2009, bien qu'appréciable, se situe en deçà de l'objectif de croissance de 22 - 23 % arrêté par le Conseil de la monnaie et du crédit

## **INSERER GRAPHIQUE 6.2 TAUX REESCOMPTE**

Alors que la part relative des crédits à moyen et long terme est passée de 54,5 % à fin décembre 2008 à 58 % à fin juin 2009 grâce aux grands projets d'investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau, le développement des crédits aux PME reste en deçà de l'objectif recherché à travers les différentes mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter des crédits aux PME (création des organismes de garanties aux fonds propres conséquents, bonification des taux d'intérêt, ...).

Suite à la crise financière, le Conseil de la monnaie et du crédit a édicté en mai 2009 un nouveau règlement en matière d'interventions de la Banque d'Algérie sur le marché monétaire, ses opérations hors marché ainsi que sur les instruments de politique monétaire.

La Banque d'Algérie tente de se doter d'une instrumentation monétaire lui permettant de continuer à faire face au phénomène d'excès de liquidités, en contexte de risques d'inflation en 2009 et 2010.

### **Quid de la réforme bancaire**

Mon plaidoyer à travers la presse ou lors de rencontres avec des responsables de haut niveau (ministres des finances, gouverneurs et vice-

gouverneurs de la banque d'Algérie..) en faveur de la réforme bancaire trouve un écho au point qu'un ministre délégué à la réforme bancaire fut créé. Sa disparition nous a surpris. Les résultats ne sont cependant pas au niveau des exigences de l'économie nationale.

D'après le quotidien El Watan (7/6/2009) qui rapporte les propos du premier ministre lors de la présentation du plan d'action aux 2 chambres fin mai 2009, la réforme bancaire n'est plus sur la table du gouvernement. Lors de mes conférences à l'INSIM en janvier 2009 sur la crise financière mondiale et son impact sur l'Algérie dont la presse a fait écho, j'ai alerté sur cette quiétude régnante à Alger au niveau des discours du 1<sup>er</sup> ministre sur la déconnexion du système bancaire algérien par rapport à la finance internationale. J'ai expliqué que tout d'abord cela ne doit pas être l'occasion de maintenir le statu quo et l'inertie et qu'au contraire l'Algérie risque de puiser dans ses réserves de change compte tenu de la chute des prix du pétrole. J'ai indiqué que cette crise doit être l'occasion de réformer le système bancaire mais aussi toute l'organisation de l'économie réelle.

Le secteur bancaire est à 95% à capital public. Les banques privées sont, soit filiales de banques européennes ou arabes. Aucune banque ne dispose de capitaux algériens. Celles-ci ne sont pas autorisées à prêter aux entreprises publiques afin dit-on de prévenir des conséquences de faillite comme ce fut le cas avec Khalifa. Les institutions internationales appellent à une privatisation des banques algériennes. En vain. Les autorités ont renoncé en 2008 à la privatisation du crédit populaire alors que le dossier était bouclé et que les candidats étaient légion et de bonne qualité.

La société financière internationale (SFI) a réalisé au cours de l'été 2006 une étude, qui demeure d'actualité, auprès de 500 micro et petites entreprises réparties sur tout le territoire algérien sur la relation bancaire. En premier lieu, il ressort de ce sondage que les micro et petites entreprises algériennes bénéficient d'un accès aux services bancaires relativement bon. Plus des deux tiers ont un compte courant et un chéquier. En revanche plus de 80% d'entre elles considère qu'il est difficile, voire impossible d'obtenir un prêt bancaire. Les banquiers expliquent leurs réticences par l'insuffisance des fonds propres, l'absence ou l'insuffisance des garanties, la mauvaise gestion, le manque de fiabilité des projets, la non maîtrise des coûts et un faible taux de récupération des créances (près de 30%). Résultat seul 20% des micro entreprises ont obtenu un prêt bancaire. Cependant 50% des entreprises interrogées ont obtenu des prêts de source informelle (la famille ou des amis ; les montants sont faibles et les délais de remboursement n'excèdent pas 6 mois. L'étude montre que l'essentiel des crédits s'adressent aux grandes entreprises et souvent à l'injonction des autorités afin d'éviter des faillites en cascade.

Lors du colloque organisé par l'Union des banques maghrébines et l'Association des établissements financiers (ABEF) le 11 et 12 mars 2009, une étude a révélé que l'Algérie apparaît comme l'un des pays sud-méditerranéens qui accorde le moins de facilités de paiement à ses 300 000 PME. Selon un classement qui compte 9 pays sud-méditerranéens, l'Algérie est classée 7<sup>ème</sup> avec un score de 2, 5% en deçà de la moyenne de la région qui est de 3,3%

A côté des financements intermédiés bancaires la Bourse serait l'outil idéal pour les levées de fonds mais celle d'Alger est moribonde. Seules neuf entreprises interviennent sur ce marché dont l'entreprise privée Cevital. L'on est tenté de dire que l'Algérie du XXI<sup>ème</sup> siècle doit receler des centaines de Cevital mais des blocages socio-économiques et structurels empêchent d'atteindre cet objectif. Seuls deux titres sont en cotation, le reste sont de timides obligations. La COSOB (commission des opérations de bourse est une coquille vide). Se pose le problème des ressources humaines dans ces organisations mais également la transparence du marché. En mai 2006, le plan de relance de 400 Mds de dinars au profit de la Bourse d'Alger et piloté par la société de gestion de la Bourse de valeurs (SGBV) n'a pas été productif, il a visé simplement à éponger les pertes accumulées les 3 dernières années. L'inactivité de la bourse a amené 90% de ses cadres à la quitter pour intégrer des filiales de banques étrangères qui leur offrait le triple des salaires et une charge de travail stimulante.

Dans le cas algérien, il serait difficile de parler de politique monétaire. La Banque d'Algérie est -d'après les dires de certains de ses responsables- une grosse imprimerie de billets de banque au service d'une politique économique laxiste et d'entreprises structurellement déficitaires. Celles-ci absorbent une masse considérable de crédits et des dotations budgétaires accordées quasi automatiquement. Il est clair que de ce fait, la VPM et la VRM s'en trouvent affectées. Malgré les tentatives de réformes qu'on peut juger trop timides, le passé pèse de tout son poids et il est difficile de s'en sortir dans le contexte politique et social actuel. Des mesures draconiennes se traduiraient par des licenciements massifs et donc des tensions sociales très fortes.

Le retard considérable du secteur bancaire et financier est un frein au développement des entreprises et de l'ensemble de l'économie. Le secteur financier joue un rôle fondamental dans l'accélération des processus d'échanges de biens et de services . Il est à l'origine de toutes les allocations optimales des ressources financières devant stimuler l'activité économique, l'emploi, ainsi que l'amélioration de la productivité et l'innovation.

Le secteur financier renforce la résilience et augmente la flexibilité de l'économie lorsqu'elle subit un choc externe. La croissance économique a été particulièrement volatile en Algérie en raison principalement d'une structure de production insuffisamment diversifiée et de la dépendance des termes de l'échange imposés internationalement. Un secteur financier efficace permet aux ménages de maintenir leur consommation en temps troublés et aide les entreprises à opérer les adaptations conjoncturelles des facteurs de production

Une fois décrits et analysés les ingrédients plus ou moins "explosifs" provoquent les rapports monétaires, examinons à présent les contraintes extérieures qui pèsent sur une économie fortement dépendante.

## **§ 5 : Les contraintes extérieures.**

L'origine des dysfonctionnements de l'économie algérienne et du marché des changes peut être imputée à un positionnement idéologique dont l'ossature est l'indépendance nationale. De 1981 à 1985 on peut noter une baisse des termes de l'échange de 4 % et une hausse de 13,3 % en moyenne annuelle de 1986-90. L'évolution des termes de l'échange de l'économie a été influencée par la surévaluation du dinar. Mais on peut constater qu'aucune corrélation n'est enregistrée entre l'évolution du solde de la balance des opérations courantes et celle de la cotation du dinar. La période 1988-1999 est altérée par les conflits politiques aigus qui ne permettent pas de mettre en œuvre en toute sérénité les réformes tant souhaitées. 1979-1985 est la période où l'Algérie a accumulé les erreurs de gestion en vivant dans la facilité d'une manne pétrolière qui a bénéficié des prix des hydrocarbures exceptionnellement élevés et d'un dollar fort. Les effets négatifs des politiques menées à cette période se sont faits sentir à partir de 1986. L'apparition de déséquilibres déstructurant témoigne de ce qu'il ne fallait pas faire en matière de politique économique et de politique de change.

Les termes de l'échange des biens échangeables hors hydrocarbures (PBE) ont évolué de façon positive avec un taux de croissance de 4 % par an en moyenne de 1974 à 1979, tout en se stabilisant durant les années 1979-83. Il faut prendre en compte la structure des exportations et le fait que les produits exportés proviennent de la sphère de l'économie publique régie par des prix administrés, relativement compétitifs sur le marché international.

Il est à noter, par ailleurs, une croissance moyenne de 6,7 % par an, du prix des importations totales durant les années 1974-79 et 4,8 % par an durant les années 1979-83. Le prix de la valeur ajoutée hors hydrocarbures croît de 10,4 % par an en moyenne, soit 12 % par an durant les années 1974-79 et 8,5 % par an durant la période 1979-83. Dans le même temps le dinar s'est déprécié en moyenne de 0,7 % par an par rapport au DTS, soit un taux de dépréciation de -0,5 % par an durant les années 1974-1979 et -1 % par an durant la période 1979-83. Si l'on se situe dans le cadre d'un système de parité de pouvoir d'achat avec le "panier-DA" la surcôte du dinar est estimée par le différentiel d'inflation entre les importations et le PIB hors hydrocarbures. La surévaluation du DA s'établit en fin de la période 1983 à + 46,1 % si l'on se réfère au "panier-DA". Cette période faste est suivie par une autre période commençant en 1986 où l'économie algérienne est au pied du mur, agissant sans le dopage de la manne pétrolière. La dépréciation du dinar sur le marché officiel ne reflète qu'indirectement les fondements économiques. Le FMI y est pour quelque chose. Ce n'est qu'en 1996 que l'Algérie retrouve une balance commerciale excédentaire avec un solde positif (+4,3 Mds de \$) grâce à la hausse des exportations (+30%) et la baisse des importations (-15%). Les années 1994 et 1995 ont connu un solde négatif de -0,5 Mds de \$. Cette amélioration s'explique par le niveau des exportations d'hydrocarbures qui passe de 9,7 Mds de \$ en 1995 à 12,5 mds de \$ en 1996. Cette progression est le résultat de l'appréciation du prix du baril de pétrole qui a atteint en 1996 21,6 \$ contre 17,5 \$ en 1995. Le

solde de la balance commerciale est positif en 1997, atteignant 5,69 Mds de \$ et en 1998 avec un chiffre nettement en recul de 0,87 Mds de \$.

Avec un baril à 10 \$ en 1999, un déficit record de la balance commerciale algérienne est enregistré.

Les déséquilibres économiques sont liés aux structures productives nationales et aux distorsions s'exprimant sur les marchés internationaux. L'économie algérienne est de petite taille, très ouverte. De ce fait elle est dépendante de l'extérieur. L'ouverture et la dimension économique expliquent pour une grande part la naissance et le développement des déséquilibres. La spécialisation renvoie à l'intégration plus ou moins grande au sein de la division internationale du travail. La sensibilité de la production nationale à la concurrence internationale est d'autant plus importante que l'économie est de dimension modeste. Nous sommes en présence d'une hypothèse d'espace économique petit face à un "espace économique plus grand" et des interférences positives ou négatives entre les deux. Autrement dit, il s'agit de transmission des déséquilibres entre des économies d'inégal développement entre *price-taker* et *price-maker*.

La contrainte extérieure prend la forme de différents déficits : déficit alimentaire, déficit commercial et déficit financier (déficit budgétaire et endettement).. Les origines de ces déséquilibres remontent à la période coloniale durant laquelle les structures productives et d'échange ne pouvaient répondre aux besoins spécifiques des populations. Le modèle algérien de développement repose sur l'utilisation extensive des ressources naturelles. Il a par la suite montré ses limites suite au retournement de conjoncture internationale, notamment en 1986 et 1998/1999. Donc spécialisation des productions et modèle de croissance sont responsables des échecs économiques. Il est paradoxal de constater que l'indépendance économique qui devait se réaliser grâce à l'industrialisation a sombré dans une dépendance inextricable. Cette tendance fut accentuée par un taux de change du dinar surévalué. La différence de prix n'est pas la seule explication, la qualité joue un rôle majeur. Cela est à l'origine de l'épanouissement des marchés informels de biens et de devises.

La dépendance totale à l'égard des revenus tirés des hydrocarbures constitue un handicap très grave pour l'avenir de l'Algérie. Au cours des trente années qui suivirent l'indépendance, le pays a vécu avec l'idée que les hydrocarbures pourraient se substituer aux autres sources de revenus en devises. La volonté d'indépendance poussait vers un développement introverti de l'économie (refus d'intégration au marché extérieur) et tendait à éviter toute dépendance vis-à-vis du marché international. Cette certitude dans une option indépendantiste (économiquement parlant) a empêché la mise en valeur d'autres sources de recettes en devises : les transferts des travailleurs Algériens à l'étranger, les exportations autres que les hydrocarbures (agricoles et industries légères), le tourisme, l'artisanat...La crise financière mondiale

de 2008 est le prétexte de revenir sur l'ouverture économique timidement mise en place pendant la décennie 2000.

En réalité l'économie algérienne est foncièrement extravertie. L'architecture du système productif contenait les ingrédients d'une dépendance inextricable (importations par les entreprises publiques de matières premières et de pièces de rechange et plus généralement d'inputs en raison d'une diversification insuffisante du tissu industriel local). La facture alimentaire et les importations de médicaments sont en constante augmentation. Il convient de sortir le secteur du tourisme de sa léthargie en privatisant des installations hôtelières qui sont des "grands bateaux en pleine déperdition" dicit un responsable économique à Alger. Un pays comme l'Algérie, qui dispose d'atouts climatiques et géographiques aussi comparables que ses voisins devraient tirer profit d'une politique touristique hardie. Mais des réticences d'ordre politique et culturel l'en empêchent. L'Etat devrait encourager les investissements privés, tant nationaux qu'étrangers et développer ce gisement, source de revenus en devises. Cela aiderait à créer des emplois et induirait des retombées économiques sur les populations.

En ce qui concerne les flux monétaires à attendre des Algériens résidant à l'étranger, il est indispensable que la monnaie nationale impose sa crédibilité et acquière une valeur intrinsèquement stable. L'Algérie est l'un des rares pays (émetteur d'émigrations) à ne pas bénéficier de rapatriements conséquents de l'épargne de ses nationaux. Le manque à gagner est estimé à 6 milliards de dollars par an. L'élimination du marché noir des devises, le développement du réseau bancaire algérien en Europe et l'encouragement des investissements des Algériens résidant à l'étranger sont quelques pistes pouvant déboucher sur un retour à la confiance.

C'est le leitmotiv que nous avons lancé à maintes reprises dans la presse algérienne.

Un début de réponse paraît à travers les instructions du ministre des finances citées dans le quotidien arabophone Al Khabar en date du 6/11/2009 qui évoque la présence à l'étranger notamment en Europe de 100 000 entrepreneurs d'origine algérienne ainsi que la constitution d'associations professionnelles regroupant des Algériens basés en France. Les banques algériennes et les filiales de banques étrangères sont sollicitées. Il convient néanmoins de mettre en place des incitations qui déplacent l'offre de devises des résidents algériens du marché parallèle plus rémunérateur vers le marché officiel. On peut citer :

- des rémunérations des dépôts plus attractifs
- un accompagnement en matière d'investissements immobiliers et industriels et commerciaux avec l'octroi de prêts bonifiés dès lors que les non résidents bloquent leurs avoirs dans le circuit bancaire
- l'organisation d'un salon de l'immobilier en France destinée à la communauté algérienne afin de faire connaître les programmes d'accession à la propriété en Algérie ainsi que les financements bancaires et les dispositifs réglementaires



- un plan de communication informant sur les avantages d'investir en Algérie

Les canaux officiels de transferts des avoirs des algériens résidant à l'étranger ne supprimeront pas le marché noir des devises. Le contrôle strict en Europe des dépôts en espèces et leur limitation. Les banques européennes ont l'obligation de demander la provenance des fonds en cas de versements d'espèces et le Gafi peut déclencher une enquête si les sommes déposées excèdent un certain montant et si le caractère répétitif est avéré.

Beaucoup de transferts se font actuellement sur le marché parallèle pour des raisons d'évasion fiscale.

Le plus souvent ces transferts ne se traduisent pas par des rentrées de devises au pays. L'entrepreneur ou le particulier Algérien résidant en Europe va obtenir des dinars en Algérie contre remise de devises à un résident algérien qui souhaite les dépenser et investir à l'étranger. C'est une opération neutre par rapport au solde de la balance des paiements.

Dans une interview donnée au quotidien Liberté (19/04/2007), j'ai préconisé d'installer des banques algériennes à l'étranger, en particulier en France pour capter l'argent des émigrés. La communauté marocaine basée en Europe, transfère 4 à 5 milliards de dollars vers le Maroc. On peut estimer qu'il y a un potentiel équivalent concernant la communauté algérienne établie sur le Vieux Continent. Les banques marocaines pour encourager les transferts ont accordé jusqu'à 12% de taux d'intérêt. Il faut appliquer des bonus pour que les ressortissants nationaux transfèrent leur argent vers l'Algérie, leur donner la possibilité d'acquérir des biens immobiliers en Algérie, en les accompagnant s'il le faut financièrement. Les banques marocaines ont établi des succursales en Europe en partenariat avec des banques françaises. Cela facilite les transferts. L'Algérie peut drainer 10 milliards de dollars correspondant aux transferts de la communauté algérienne basée en Europe pour peu qu'une politique d'accompagnement soit mise en place.

Actuellement les avoirs des résidents algériens en Europe sont échangés sur le marché parallèle, selon un fonctionnement désastreux pour l'Algérie. Des résidents algériens offrent des dinars contre des devises fournies en dehors du pays. L'opération est blanche ; pas un cent n'est transféré.

L'affranchissement du tout pétrole passera par une revalorisation du travail et la sanction de tout laxisme.

Les raisons d'une politique économique et des réformes sont multiples :

- la non-performance de l'économie
- le manque de diversification et d'intégration d'une économie intégrée aux exigences de la mondialisation,
- la vulnérabilité croissante de l'économie algérienne et la très forte dépendance à l'égard d'une seule source de revenus en devises pour son fonctionnement et son développement,
- l'incapacité de l'appareil productif de créer des emplois et d'assurer la croissance.

Depuis 1999, l'Algérie bénéficie de la flambée des prix des hydrocarbures qui se traduisent par des recettes en devises sans précédent. Ainsi entre 2000 et 2005 le PIB s'accroît de 4,5 % par an en moyenne. Cette situation financière favorable a eu un effet d'entraînement sur les autres secteurs comme les services et le bâtiment. En 2007, la croissance hors-hydrocarbures a atteint 6,4 % : le secteur agricole (grâce à une bonne pluviométrie) a affiché un taux de croissance de 5,9 %, tandis que la croissance, dans le bâtiment particulièrement et les services était forte, atteignant 9,5 % et à 7,7 % respectivement. La croissance forte de ces secteurs reflète essentiellement les programmes d'investissements publics massifs du PSRE (Plan de relance économique) et du PCSCE (Programme complémentaire de soutien à la croissance) et une conjoncture favorable pour le bâtiment.

La position extérieure de l'Algérie a continué de s'améliorer en 2007, grâce à l'accroissement des exportations d'hydrocarbures. Bien que les importations, surtout celles des biens de consommation et des capitaux, aient augmenté en 2007, elles ont été plus que compensées par le fort accroissement des recettes d'exportation. L'excédent des paiements courants s'est maintenu à des niveaux élevés, atteignant 30,8 milliards de dollars en 2007. Les réserves de change brutes ont continué à augmenter pour atteindre 110 milliards de dollars, soit plus de trois ans de couverture des importations à la fin du mois de décembre 2007 et ont atteint 133 milliards de dollars à la fin du mois de juin 2008. Le ratio de la dette extérieure au PIB a diminué, passant à 3,3 % en 2007. La dette extérieure a encore diminué, tombant à 623 millions de dollars à la fin du mois de juin 2008, chiffre en nette diminution par rapport aux 21 milliards de dollars enregistrés en 2004.

En 2007, l'équilibre budgétaire global s'est encore solidement renforcé, mais le déficit

sous-jacent hors hydrocarbures s'est légèrement creusé, passant de 37 % en 2006 à 38 % en 2007, ce qui reflète la mise en oeuvre accélérée du PCSC.

L'équilibre budgétaire

global s'est dégradé (11,5 % du PIB en 2007 comparé à 13,5 % du PIB en 2006), malgré un niveau élevé des recettes provenant des hydrocarbures (31,6 % du PIB). Les dépenses en capital sont restées à des niveaux similaires à ceux de 2006, soit 12,5 % du PIB.

Pourtant, l'Algérie a de sérieuses raisons de s'inquiéter de la faiblesse du billet vert. Si les Européens et les Asiatiques s'inquiètent pour le préjudice causé par un dollar faible à leurs exportations, les conséquences pour l'Algérie concernent les importations et le pouvoir d'achat de l'Etat. L'Algérie, qui exporte presque uniquement du pétrole et du gaz, facture ses ventes en dollar. Mais la majorité de ses importations, notamment des produits alimentaires et des services, proviennent d'Europe et/ou elles sont facturées en euro. Cette situation présente au moins trois risques pour l'économie nationale : une fonte rapide des réserves de change, une forte hausse de l'inflation et l'apparition d'une dépression. Avec la chute du dollar, les recettes en devises baissent mécaniquement. L'inflation, même si elle est artificiellement contenue en interne grâce aux subventions gouvernementales, augmente fortement à l'extérieur. Et en l'absence d'un plan de relance de la production nationale conjuguée à une politique de réduction des importations, la consommation pourrait baisser durablement. La situation économique du pays deviendrait alors difficilement gérable. Et les mesures prises visant surtout à réduire les importations pour freiner les sorties de devises risquent de s'avérer rapidement inefficaces.

D'après les données de la balance des paiements les exportations des hydrocarbures sont de l'ordre de 19,52 milliards de dollars au premier semestre 2009, soit une forte contraction par rapport aux performances semestrielles des années 2008 ( 41,70 et 35,49 milliards de dollars respectivement au premier et second semestre 2008).

Si les prix du pétrole a enregistré une tendance à la hausse entre janvier et juin 2009 de l'ordre de 57,94 % après la chute enregistrée au quatrième trimestre de l'année précédente (56,59 dollars/baril contre 115,91 dollars/baril au troisième trimestre, en moyenne), le premier semestre de l'année 2009 se caractérise par une diminution significative des volumes exportés (-13,48 %), par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui aggrave l'effet du choc externe. En valeur, la contraction des exportations d'hydrocarbures est de 52,66 %. Le prix du pétrole brut, quant à lui, qui avait atteint un bas niveau de 41,21 dollars/baril en moyenne en décembre 2008, a progressé au premier semestre 2009, atteignant 48,06 dollars/baril en mars et 68,2 dollars/baril en juin. En moyenne trimestrielle, il est passé de 45,35 dollars/baril au premier trimestre 2009 à 59,05 dollars/baril au second trimestre de cette année .

Le recul des exportations hors hydrocarbures au premier semestre 2009 est significatif ; leur montant (0,36 milliard de dollars) ne représentant que 43,9 % de la performance du premier semestre 2008 (0,82 milliard de dollars). Cela montre à l'évidence la forte sensibilité de l'économie algérienne ainsi que des comptes extérieurs courants par la volatilité des prix du pétrole et la contraction des quantités exportées.

### **INSERER GRAPHIQUE 7 et 8**

Selon les données de la balance des paiements, les importations de biens se stabilisent au premier semestre 2009, à 9,6 milliards de dollars en rythme trimestriel. Ce niveau trimestriel des importations est proche du montant des importations au quatrième trimestre 2008 (9,5 milliards de dollars), mais en léger recul par rapport à leur niveau (10,2 milliards de dollars) du deuxième et du troisième trimestre 2008. La relative stabilisation du niveau des importations de biens au premier semestre 2009 (19,25 milliards de dollars contre 19,70 milliards de dollars au second semestre 2008) va ensemble avec une forte expansion du poste biens d'équipement industriels (34,07 %). Cela traduit l'augmentation du rythme de réalisation du programme d'investissements publics de l'Etat ainsi que les investissements du secteur des hydrocarbures. Par contre, les importations au titre du poste alimentation ont enregistré une contraction significative (- 21 %) par rapport à leur niveau du premier semestre de l'année 2008 où la forte augmentation de l'importation des produits alimentaires était due en grande partie à l'envolée des prix de ces produits sur les marchés internationaux. Les importations des services au titre des infrastructures publiques, dans le cadre de la réalisation du budget d'équipement de l'Etat, et par des entreprises du secteur des hydrocarbures représentent l'essentiel des services importés.

Leur niveau reste élevé au premier semestre 2009 (5 milliards de dollars),

quasiment au même rythme semestriel que l'année 2008 (5 et 6 milliards de dollars) essentiellement les "services bâtiments et travaux publics" (1,4 milliard de dollars) ) et les "services techniques aux entreprises" (1,46 milliard de dollars).

En conséquence, le déficit de la balance des services qui s'est creusé en 2007 et 2008, se stabilise en rythme semestriel au premier semestre 2009, mais son niveau est élevé face à la forte contraction des recettes d'exportation d'hydrocarbures et hors hydrocarbures.

Après la baisse de l'excédent du compte courant extérieur au quatrième trimestre 2008 (2,13 milliards de dollars) comparativement à l'excédent des trois premiers trimestres de 2008 (10,50 milliards de dollars, 10,42 milliards de dollars et 11,40 milliards de dollars, respectivement), le premier semestre de l'année 2009 connaît un déficit du compte courant extérieur de 2,08 milliards de dollars. Cela reflète une insuffisance d'épargne par rapport à l'investissement, qui contraste avec les performances des neuf dernières années où l'excédent du compte courant extérieur a culminé en 2008 (34,45 milliards de dollars). L'impact négatif du choc externe inhérent à la grave crise économique mondiale de la balance des paiements courants au premier semestre 2009, en contexte de dépendance structurelle de l'économie nationale à l'égard des exportations d'hydrocarbures est évident.

Le premier semestre 2009 se caractérise par un excédent du compte capital et opérations financières (0,44 milliard de dollars) même si le niveau des investissements directs étrangers nets du premier semestre 2009 (0,66 milliard de dollars) est en recul par rapport aux performances semestrielles de l'année passée. Suivant la stratégie de désendettement extérieur conduite entre 2004 et 2006 le premier semestre 2009 se distingue par la quasi-absence de mobilisations au titre de la dette extérieure. Cet excédent du compte capital et opérations financières permet à l'Algérie de faire face au "choc externe" de grande ampleur inhérente à la situation de très forte contraction des financements extérieurs pour les pays émergents et les pays en développement et de durcissement de leurs conditions.

La situation du prix du pétrole est prise en compte dans le modèle de calcul du taux de change effectif réel dont le niveau est estimé par la Banque d'Algérie à fin juin 2009 proche du sentier d'équilibre. En effet la Banque Centrale intervient sur le marché interbancaire des changes pour veiller à ce que le mouvement du taux de change nominal n'affecte pas l'équilibre de long terme du taux de change effectif réel du dinar

Elle intègre l'effet du choc externe sur les fondamentaux économiques, à mesure que la volatilité des prix relatifs est bien effective. Ce qui nécessite un suivi plus particulier de l'évolution à court terme des prix.

La politique de taux de change tente de tenir compte de la stabilité externe. Mais cela ne suffit pas à impacter durablement une compétitivité externe hors hydrocarbures pour des raisons structurelles. La politique de taux de change doit être accompagnée par d'autres actions de politique économique visant à accroître la productivité et la diversification de l'économie nationale.

Autres conséquences du choc exogène, on peut citer la chute des recettes budgétaires (hors dons) qui sont passées de 2483,3 milliards de dinars au premier semestre 2008 à 1962,6 milliards de dinars au premier semestre 2009, enregistrant une baisse de 21 %. La forte baisse de la contribution des recettes des hydrocarbures est inhérente, pour l'essentiel, à l'évolution des prix des hydrocarbures exportés durant le premier semestre 2009. En effet, le prix moyen s'est situé à 51,89 dollars/baril au premier semestre 2009 contre 111,56 dollars au premier semestre 2008. En conséquence, au premier semestre 2009, les recettes pétrolières n'atteignent que 63,1 % du total des recettes budgétaires contre 77,2 % au premier semestre 2008.

Avec un montant de 1238,7 milliards de dinars réalisé au premier semestre 2009, la fiscalité pétrolière de ce semestre est en deçà de l'objectif budgétisé au prix de référence de 37 dollars le baril (1927 milliards de dinars) pour l'année en cours, alors que le premier semestre 2008 a enregistré des recettes de 1918,3 milliards de dinars, c'est-à-dire plus que l'objectif de fiscalité pétrolière budgétisé au même prix de référence que pour l'année en cours.

Les premières conclusions de la mission d'évaluation de l'état d'exécution de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne qui s'est déroulée du 11 juillet au 5 août 2009 est clair : Plus de quatre années après son entrée en vigueur, l'accord d'association Algérie-Union européenne n'a pas eu l'effet escompté, celui de booster les exportations algériennes hors hydrocarbures et d'attirer des investissements directs productifs "L'accord d'association n'a pas eu d'effet significatif sur les importations en provenance de l'Union européenne et sur les exportations à destination de l'UE."

Alors que le démantèlement tarifaire est perçu comme responsable des déséquilibres commerciaux de l'Algérie, les experts de l'UE affirment "qu'aucun impact sur les flux d'échanges n'a pu être mis en évidence". Le document relève que le volume des échanges entre l'UE et l'Algérie ne représente que 1,8% des importations de l'UE et 1,2% de ses exportations.

Depuis 2005, première année de mise en œuvre de l'accord d'association, les importations algériennes en provenance de l'UE ont augmenté de près de 80%, passant de 11,2 milliards de dollars à 20,8 milliards de dollars en 2008. Même si la part de la Chine a sensiblement augmenté l'UE, "reste de très loin le premier client de l'Algérie" hors hydrocarbures. Le déséquilibre des flux commerciaux observé s'explique par la surconsommation de l'Algérie. "Il n'est donc pas possible d'imputer aux tarifs douaniers la forte croissance des importations observées depuis 2006", concluent les experts. Selon eux, le tarif douanier moyen appliqué aux importations de l'Algérie a diminué progressivement depuis 2002 à l'égard des produits importés de l'UE, mais également vis-à-vis des produits importés des autres pays. Le tarif douanier moyen en 2008 était de 6,3% et se décomposait en 4,7% sur les produits originaires de l'UE et 7,1% pour les produits non originaires de l'UE. À la suite de la mise en œuvre de l'accord, les tarifs douaniers vis-à-vis des

produits originaires de l'UE décroissent plus rapidement que ceux des produits non originaires alors que le volume des importations des produits originaires et non originaires se rejoignent en fin de période sur le même taux de croissance.

Selon ces experts, Il s'agit donc d'un problème de demande intérieure. "La demande domestique, en l'absence d'une flexibilité à la baisse des prix domestiques, est le principal facteur qui gouverne les importations de l'Algérie, depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association", soulignent les rédacteurs du rapport, estimant qu'"à ce stade, la volonté de l'Algérie à vouloir renégocier le calendrier du démantèlement aurait un coût politique supérieur à l'impact commercial".

Le document reconnaît que les investissements UE sont peu importants et de petite taille en comparaison par exemple avec les investissements des pays arabes. Pour autant les experts relèvent un manque de données, "malgré un grand nombre de contacts et rencontres avec les entreprises et institutions concernées". Mais ils soulignent clairement que la faiblesse de l'investissement direct européen est "le point faible de l'accord d'association, bien que la dynamique des investissements ne réagisse pas à un cadre institutionnel, mais à des facteurs d'attractivité économique qui renvoient à la restructuration de l'industrie et des services". Le rapport parle "d'une ambivalence des messages envoyés aux opérateurs économiques étrangers". "Le système de réforme mis en place par les autorités algériennes depuis les années 2000 est complexe et ambitieux mais sa lisibilité externe n'est pas assurée car de nombreuses réformes reflètent des ambiguïtés stratégiques(...) la Commission européenne souligne l'instabilité juridique et le manque de clarté dans les nouvelles dispositions du gouvernement algérien".

## **§ 6 L'Algérie dit non à l'OMC**

L'Algérie et l'OMC : Le Groupe de travail de l'accession de l'Algérie a été établi le 17 juin 1987. Il s'est réuni pour la première fois en avril 1998. Les négociations bilatérales en matière d'accès aux marchés sont en cours sur la base d'offres révisées concernant les marchandises et les services. L'examen multilatéral du régime de commerce extérieur se poursuit, et une révision du projet de rapport du Groupe de travail a été distribuée en juin 2006. La dixième réunion du Groupe de travail a eu lieu en janvier 2008.

Le 18/12/2008 Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, soutient devant les députés à l'Assemblée populaire nationale (APN) que les pouvoirs publics ne céderont pas d'un iota sans pour autant remettre en cause les ambitions de l'Algérie pour devenir membre de l'OMC. « L'Algérie n'est pas une île coupée du monde », a-t-il commenté. M. Ouyahia fait, entre autres, allusion à la mesure relative à l'interdiction d'importation des véhicules de moins de trois ans considérée au niveau de l'Organisation, qui régule le commerce mondial, comme étant un obstacle à l'importation. La doctrine algérienne est la suivante: l'Algérie veut accéder à l'OMC mais pas à n'importe quel prix.

Le pays ne souhaite pas rapprocher les prix du gaz du marché interne de ceux externes afin de devenir membre de l'OMC, comme l'a fait l'Arabie saoudite.

D'après plusieurs économistes, l'Algérie ne sera jamais membre de l'OMC. Les dernières mesures prises dans la loi de finance complémentaire 2009 sont contraires aux règlements de cette organisation mondiale. La restitution des crédits à la consommation, la part des sociétés étrangères dans les projets d'investissement fixée à 49% sont entre autres des mesures qui vont à contre courant des bases de l'économie de marché. Le gouvernement est en train d'agir comme il le faisait dans les années 70 selon l'injonction d'une administration autoritaire.

Les deux mesures qui contrarient la libéralisation tant encensée par l'OMC sont les restrictions aux investissements étrangers et l'obligation de recourir aux crédits documentaires avant tout acte d'importation. J'ai eu l'occasion de m'exprimer à ce sujet aussi bien dans la presse algérienne (cf. El Watan datée du 16 mars 2009) que dans Jeune Afrique.

### **§ 7 Les investissements étrangers**

La baisse des IDE en direction de l'Algérie peut s'expliquer par des raisons structurelles et d'autres plus conjoncturelles.

Le contexte structurel : les investissements étrangers dans les années 1960 et 1970 furent motivés par la recherche de faibles coûts des facteurs de production en l'occurrence une main d'œuvre moins chère qu'en Europe et aux Etats-Unis et une présence de matières premières en abondance. Les crises systémiques des années 1980 ont changé la donne ; les firmes multinationales cherchent plutôt des marchés à fort potentiel de consommateurs. C'est pourquoi la principale destination des IDE fut et demeure les pays industrialisés. La France et le Royaume Uni sont les principaux bénéficiaires des investissements étrangers.

Les IDE dans les pays en voie de développement sont de deux sortes ; chercher une compétitivité-prix à travers une implantation d'usines dans le pays en vue de la possibilité de réexporter la production ainsi délocalisée (exemple : la production de la Clio en Slovénie et la Logan en Roumanie).

Dans une stratégie de recherche d'une production délocalisée en vue de la réexportation l'Algérie ne présente pas un intérêt aux yeux des entreprises étrangères. J'en ai fait moi-même l'expérience en conduisant des projets de délocalisation de PME françaises vers l'Algérie dans des secteurs aussi variés que la mécanique de précision, l'électronique, le matériel agricole et plus généralement les industries agro alimentaires.

Les obstacles majeurs sont : la faible productivité du facteur travail, un faible niveau de formation notamment technique, des prix du foncier prohibitifs et un tissu de PME-PMI insuffisamment dotées de moyens humains qualifiés et peu soutenu par une stratégie globale cohérente sous l'impulsion de ce que Abdelhak LAMIRI, PDG de l'INSIM, appelle un cerveau, c'est à dire un outil capable de mener une politique industrielle basée sur une vision à long terme à l'image du MITI au Japon ou du commissariat au plan en France.

Les raisons conjoncturelles sont liées à la crise mondiale qui incitent les entreprises transnationales à ralentir leurs projets d'expansion au-delà de leurs bases initiales.

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a déjà mis en place un ensemble de mesures pour "cadrer" l'investissement étranger en Algérie. Des milieux économiques français et allemands redoutent un retour brusque du protectionnisme. Ces mesures ont impacté défavorablement les flux des IDE.

S'il est légitime pour un pays comme l'Algérie de chercher à optimiser l'utilisation des capitaux qui pénètrent sur son sol et surtout à empêcher des sociétés qui cherchent à placer 500 millions de \$ afin de transférer 20 milliards de \$ sur 10 ans sans apporter le moindre transfert de technologies ni de Know How, néanmoins il convient de faire preuve de discernement dans l'accueil des IDE.

Prendre des mesures à l'aveugle et punir tous les investisseurs étrangers ne peut que faire perdre confiance irrémédiablement en la stabilité réglementaire et juridique dans un contexte où tous les pays cherchent à attirer des financements extérieurs privés en se dotant d'instruments favorables aux investisseurs et en déployant des organisations entièrement dédiées à cette fin.

Si on prend comme critère, quant à l'accueil des investissements étrangers, l'impact positif sur la balance commerciale et par-là même sur la balance des paiements, il serait vain de chercher à implanter des industries à fort potentiel d'exportation à court terme tant qu'une politique de remise à niveau des entreprises publiques et une dynamisation du tissu des PME n'est pas menée à son terme. Par contre il convient de privilégier les industries de substitutions aux importations. Encourager les industries agro alimentaires, pharmaceutiques, des biens intermédiaires et produits semi-finis ainsi que les produits de large consommation importée consoliderait le développement économique local et contribuerait à économiser des devises.

Le tourisme est souvent générateur de ressources en devises car l'entrée de touristes étrangers stimule certaines activités domestiques (commerce, hôtellerie, artisanat, services..)

-La CNUCED a révélé que les IDE mondiaux ont enregistré une baisse de 22% en 2008, de moins de 17 % dans la région méditerranéenne et devraient encore chuter en 2009. Ceci n'est-t-il pas un mauvais présage pour les économies rentières à l'instar de l'Algérie?

L'Algérie cumule deux tares, une économie rentière mono exportatrice et un modèle économique administré que j'ai qualifié de soviétique, dont le pays ne parvient pas à sortir. J'ai conduit des missions d'études et d'approche des marchés des pays de l'est de l'Europe à la fin des années 1980 et durant les années 1990. Ceux qui ont mené à bien leur transition vers l'économie de marché comme la Hongrie, les Républiques Tchèque et Slovaque ainsi que la Slovénie ont emprunté la voie de la rupture en attirant des partenaires étrangers (allemands, français, étasunien, italiens) vers des secteurs productifs. Le parachèvement de cette stratégie s'est accompagnée de mesures en faveur de l'innovation et la formation.

Le contre exemple qui ressemble au contexte algérien est la Russie qui a gardé les stigmates d'une économie centralisée et dont l'économie rentière dépend des exportations de pétrole et de gaz. Ce n'est que par la rente que



ce pays a financé son économie sans pour autant moderniser ses entreprises ni créer une diversification de ses exportations. Les nouveaux riches russes multi-millionnaires (quoique leurs milliards aient fondu à la faveur de la crise financière internationale de 2008) n'ont aucun mérite si ce n'est l'occupation de postes clés.

Concernant les transferts des Algériens résidant à l'étranger j'ai donné une interview au journal "Liberté" déplorant l'insuffisance ou plutôt l'absence d'une politique d'attrait de leurs avoirs en devise.

### **§8 Développer le tourisme.**

Des assises nationales sur le développement du tourisme à l'horizon 2025 ont été organisées les 11 et 12 février 2008, sous le thème principal : "Refondation et défis du tourisme".

Elles se proposent de réunir les acteurs locaux du tourisme à travers l'organisation de neuf assises régionales du tourisme (Oran, Tipaza, Annaba, Saida, Laghouat, Constantine, Ghardaïa, Djanet, Adrar) et des assises nationales du tourisme à Alger.

Cette première édition devait être un moment privilégié de concertation et d'échange entre toutes les parties prenantes du développement touristique (autorités centrales et locales, collectivités territoriales, opérateurs du tourisme, syndicats professionnels et patronats, chambres de commerce et d'industrie, institutions et établissements financiers, mouvements associatifs). La politique gouvernementale du développement du tourisme s'est fixée cinq objectifs :

1. La mise en œuvre du Plan « Qualité » qui doit fournir une offre d'excellence labellisée répondant aux exigences de la clientèle nationale et internationale.
2. La structuration des pôles touristiques considérés comme modèles par le marché touristique international, en s'appuyant sur un plan de communication.
- 3-L'émergence d'une production et une offre touristique diversifiée, de qualité et innovante.
4. La mise en œuvre d'un partenariat public privé par la mobilisation de l'ensemble des opérateurs publics et privés en assurant une meilleure transversalité
5. Le développement d'une stratégie de financement opérationnel dans le secteur du tourisme.

Des dispositifs d'accompagnement financier visent notamment l'accompagnement des opérateurs, promoteurs et investisseurs à travers des mesures de soutien d'incitation multiformes adaptées à la nature et à la consistance de l'investissement touristique.

Ces intentions devraient se matérialiser par des actions concrètes et un programme pluriannuel de création de sites touristiques avec un planning rigoureux et un quadrillage du territoire. Car pour l'instant le constat est dramatique. Non seulement l'Algérie n'a pas une offre crédible en matière

d'accueil des touristes étrangers mais n'offre même pas la possibilité à ses résidents de voyager à travers leur propre pays.

Près d'un million d'Algériens partent annuellement en direction de la Tunisie pour y passer leurs vacances. Plusieurs d'entre eux se sont plaints dans la presse algérienne des conditions d'insécurité et les humiliations dont ils font l'objet lorsqu'ils portent plaintes après avoir été victimes de vols ou d'agressions.

Il y a un « déphasage » entre les nombreuses potentialités dont l'Algérie dispose et la réalité du terrain, peu enviable. L'Algérie est classée au 147e rang mondial, devancée de loin par le Maroc et la Tunisie, sur 174 pays dans le domaine touristique en raison d'un manque des investissements, de l'absence d'une culture touristique, d'un environnement d'affaires peu attractif et un personnel peu qualifié.

Le problème n'est pas tant celui des financements massifs étatiques et ou privés (il en faudrait) mais un changement de mentalités. Suite à une interview que j'ai donnée au quotidien Liberté (19/04/2007) plaidant pour une relance du tourisme, les réactions de certains lecteurs sont symptomatiques d'une culture et de mentalités à changer. L'accueil des touristes est assimilé à la servilité et le service rendu dans un cadre professionnel est synonyme d'asservissement.

Aussi un vaste plan de formation serait-il indispensable à mettre en œuvre de façon massive.

Il faut développer d'autres ressources génératrices de devises comme le tourisme. L'Algérie a un potentiel dans ce domaine. Il s'agit de développer des zones touristiques sur toute la côte en partenariat avec des chaînes internationales pour drainer un flux de touristes plus important. Contrairement au pétrole, les recettes en devises tirées du tourisme rejaillissent favorablement sur de larges couches de la population et bénéficient à des secteurs beaucoup plus larges comme la restauration, l'hôtellerie, l'artisanat, les services..

Les réserves algériennes de pétrole seraient de 16,8 ans selon la revue statistique de BP sur l'énergie.

Dans sa dernière édition (juin 2008), la revue statistique de BP, une référence en la matière, indique que la durée des réserves algériennes prouvées de pétrole est établie à fin 2007 à 16,8 ans. Elles représentent 1% des réserves mondiales. La production s'est élevée à 2 millions de barils en 2007 et représente 2,2% de la production mondiale. Les réserves de gaz seraient, pour leur part, moins entamées. Elles s'élèvent à fin 2007 à 4 500 Mds m<sup>3</sup>, soit 2,5% des réserves mondiales. Leur durée de vie serait de 54,4 ans. L'Algérie a produit 83 Mds m<sup>3</sup> de gaz en 2007 (2,8% de la production mondiale), contre 94 milliards de mètres cubes de gaz en 2006, soit une baisse de 1,7%.

## **Section 2 : Endettement et Rééchelonnement**

Nous avons jusqu'à présent essayé de sérier les facteurs de déséquilibres réels et monétaires et leur impact sur la valeur propre et la valeur relative de la monnaie. Ces derniers furent à l'origine du surendettement de l'Algérie et du recours forcé au rééchelonnement. Un

mode de développement déséquilibré ne peut qu'aggraver la situation financière de l'Algérie. Dès lors ce pays entre dans le cycle infernal : déséquilibres réels -----> déficits intérieurs et extérieurs-----> endettement extérieur -----> rééchelonnement -----> dévaluation-dépréciation de la monnaie.

Même si l'Algérie se trouve à l'heure actuelle dans une situation financière plus que confortable avec des réserves en devises qui dépasseront les 150 Mds de \$ en 2010 (sans compter le remboursement de la dette extérieure), un retour sur le passé permet d'éclairer l'impact des déficits cumulés sur l'économie réelle avec à la clé la destruction de pans entiers de l'industrie algérienne. Cette tendance semble malheureusement irrémédiable sans compter les tensions sociales et la décennie perdue à cause du terrorisme. En cas d'épuisement des ressources pétrolières et gazières et si l'économie algérienne ne se diversifie un retour à cas départ n'est pas exclu.

### **Sous-section 1 : Des origines du rééchelonnement**

L'aisance financière en 2010 ne doit pas faire oublier les difficultés liées au surendettement des années 1980/1990. L'économie algérienne est très dépendante de ses hydrocarbures, un épuisement des réserves et/ou une chute brutale des prix plongeraient le pays dans une crise inextricable.

La dette algérienne trouvait son origine dans les déficits récurrents aussi bien du secteur public (administration et entreprises) que privé. Les recettes pétrolières lorsqu'elles sont abondantes servent le plus souvent d'amortisseur, contribuant aux équilibres budgétaires. En cas de crise (baisse du prix du pétrole en 1986 et 1998), il n'y a plus de parade. D'où l'acceptation des recommandations draconiennes du FMI parmi lesquelles la dévaluation est un objectif plus que prioritaire.

Les gouvernements algériens successifs ont longtemps résisté- pour des raisons idéologiques et de politique intérieure- aux mesures préconisées par le FMI. Dans un premier temps l'Algérie payait son service de la dette rubis sur ongle avant d'appliquer certaines recommandations du FMI, tel qu'un glissement progressif du dinar (pratiquer le PAS sans le dire) avant d'être acculée à accepter le rééchelonnement. La politique du change est alors conditionnée par cette dernière mesure.

### **§ 1 : La résistance au spectre du rééchelonnement dans les années 1980.**

Comme l'a déclaré Michel Camdessus, directeur général du FMI à l'époque, dans une interview à El Moudjahid du 18/6/89, le FMI est "une coopérative dont tous les membres sont propriétaires et qui sert à aider les pays à traverser des crises financières temporaires et à rétablir des bases solides pour une croissance durable". Chaque pays membre participe financièrement à cette coopérative par une quote-part. Dans le cas de l'Algérie, cette quote-part est de 623 millions de DTS (810 millions de

dollars). La quote-part est divisée en tranches, dites inférieures et supérieures. Quand un pays membre traverse une crise financière, comme c'est le cas de l'Algérie, il peut tirer sur les tranches "inférieures" sans être soumise à des conditions draconiennes.

Ce fut le cas de l'Algérie sous le gouvernement Merbah en 1989, comme le dit M. Camdessus : "L'Algérie a d'abord tiré sa tranche de réserve, ce qui est automatique pour le FMI, et puis elle a demandé un tirage sur sa première tranche conditionnelle dans le cadre de l'accord de confirmation, dit de «stand-by». En second lieu, elle a demandé un tirage sur la facilité compensatoire, qui est un financement que le FMI tient à la disposition des pays qui sont en évolution négative de leurs termes de l'échange. Or, l'Algérie a eu un double problème : chute des prix des hydrocarbures exportés et montée du coût des céréales importées. Elle a de ce fait obtenu l'accord du Fond. Par ailleurs, elle présentait un programme satisfaisant de diversification de son économie, de renforcement de ses structures fiscales, monétaires, financières qui nous a permis de penser qu'après une période de quelques années, elle tiendra toute seule sur ses pieds". El Moudjahid, Art.cit.

Au total, le quotidien El-Moudjahid (Art. cit.) Informait que : "Le FMI a accordé 470,9 millions de droits de tirage spéciaux (584 millions de dollars) de prêts à l'Algérie. Sur ce total, 155,7 millions DTS (193 millions de dollars) sont destinés à soutenir le programme économique du gouvernement. Les 315,2 millions restants (390 millions de dollars) sont au titre du fonds compensatoire". Les tranches inférieures étant épuisées, l'Algérie ne peut recourir aux tranches supérieures que si elle accepte des conditions draconiennes imposées par le FMI. C'est encore M. Camdessus qui le dit : "Si un pays a épuisé ses réserves de change, n'a plus de crédit international et d'amis pour lui faire crédit, à ce moment-là, une seule solution pour arrêter l'hémorragie, c'est la prise de mesures chocs. Mais là, c'est terrible". Ibid. Un embargo sur les crédits internationaux a été imposé à toutes les banques vis-à-vis de l'Algérie. Hadj Nacer, alors gouverneur de la banque d'Algérie l'avait confirmé au journal économique français l'AGEFI (juin 1989), repris par l'APS : "L'Algérie a été victime d'une détérioration organisée de la qualité de sa signature sur le marché financier. Il est évident que c'est le FMI qui a dicté cet embargo. Le gouvernement algérien ne pouvant plus obtenir de crédits, a été obligé de renégocier avec les experts du FMI, ce qui s'est manifesté par de multiples voyages et rencontres à Paris (les rencontres à Washington et Alger étant rendues impossibles par la guerre du Golfe).

La dégradation de la situation économique et sociale du pays, les implications négatives de la crise du Golfe, l'approche des élections législatives ont poussé dès mars 91 vers une véritable fuite en avant dans une opacité totale, au point que l'Algérie finit par accepter les conditions imposées par le Conseil d'Administration du FMI, afin de bénéficier du tirage sur les tranches supérieures par un crédit stand-by de 400 millions de dollars. Les conditions furent les suivantes, d'après les sources bancaires parisiennes :

- poursuite de la dévaluation du dinar, afin d'aboutir en juillet 1991 à un taux de change officiel proche du taux de change parallèle dans une

fourchette de 25 %, soit environ 5 DA pour 1 FF, ou 25 DA pour 1 dollar. Ce taux devait en outre être stabilisé en termes réels pendant toute la durée du programme d'ajustement. En d'autres termes, si l'inflation interne ne peut pas être maîtrisée dans une marge raisonnable, la dévaluation doit suivre. Et ce qui arriva

- Diminuer les subventions de l'Etat aux produits de consommation. "Identifiées à 28 milliards de DA en 91", d'après M. Goumeziane, ex-ministre du commerce (El-Moudjahid du 14/3/91), ce montant a été réduit d'un tiers.
- Il fallait libérer totalement les prix, sauf pour les produits de première nécessité qui peuvent continuer à être contrôlés, mais moins soutenus.

Pour veiller à l'application de ces conditions, le FMI délégua une mission d'experts. Le déblocage du prêt de 400 millions de dollars, s'effectua par tranches en fonction des critères de performance retenus par les experts du FMI, le fameux "monitoring" que les pays pauvres du Tiers-monde connaissent bien. On peut imaginer le scénarios selon les dires de M. Camdessus qui l'a exprimé en ces termes à El-Moudjahid du 18/6/89 : "Ce que nous voulons et souhaitons, c'est qu'un pays arrive avec son propre programme et que nous puissions lui dire, c'est bon allez-y".

Plusieurs spécialistes voyaient dans la dévaluation du dinar fin janvier 1991 de 50%, une volonté du gouvernement d'aligner purement et simplement le taux de change officiel sur le taux de change parallèle. En fait les dévaluations ont toujours précédé les accords avec le FMI aussi bien en 1991 qu'en 1994. Les Algériens tout en acceptant les conditions du FMI ne voulaient pas donner l'impression d'avoir succombé à ses exigences. En 1991, l'accord avec le FMI n'est officiellement annoncé que le 3 juin soit 4 mois après la dévaluation. En 1994, la dévaluation intervient quelques semaines avant l'annonce de l'accord sur le rééchelonnement en avril 1994. En 1991, le rééchelonnement fut évité de justesse. Les gouvernements successifs ont toujours rejeté cette option pour deux raisons essentiellement :

- Eviter d'être exclu du marché financier international
- L'Algérie depuis son indépendance a multiplié les démarches afin de se positionner en leader du Tiers-Mondisme et du pan-africanisme, en faveur d'une politique anti néo-coloniale. Elle a toujours cherché à échapper aux fourches caudines du FMI pour ne pas donner le mauvais exemple aux autres Etats africains. Mais en avait-elle les moyens ? Nous répondons par la négative. En étudiant de près l'accord avec le FMI du 3 juin 1991 on se rend compte que l'Algérie s'est engagée dans l'ajustement structurel.

## **§ 2 : L'objet de l'accord du FMI du 3 juin 1991**

A la lecture des documents publiés par le FMI et la presse algérienne, ainsi que des entretiens avec les responsables algériens (dans différents ministères) au cours de nos voyages d'études et nos missions d'accompagnement des entreprises est-parisiennes, nous pouvons avancer les quelques éléments d'analyses qui suivent. D'après les observateurs il s'agit bien d'un accord du FMI et non pas d'un accord avec le FMI. Cette nuance est de taille et traduit bien la réalité du fonctionnement de cette

institution internationale. Le FMI a donné son accord sur une base de discussion issue du programme du gouvernement de septembre 1989. Dans ce cadre il est question :

- d'appuyer le programme des réformes engagées par l'Algérie, et donner ainsi un "feu vert" au système financier international. Concrètement le FMI à travers cet accord apporte son soutien auprès des créanciers de l'Algérie, que ce soit les pays ou les banques. Par ailleurs, cet appui permet la réouverture des marchés financiers qui étaient fermés pour l'Algérie depuis 1987.

- de fournir à l'Algérie un prêt de 400 millions de dollars, comme il avait déjà fourni un prêt de 585 millions de dollars début 1989 (y compris quelques facilités compensatoires du fait de la baisse du prix du pétrole et de la hausse des prix des céréales). Pour l'Algérie à travers cet accord de soutien à son programme de réformes il s'agissait donc :

- \* d'obtenir ce prêt du FMI,

- \* d'obtenir un prêt de la Banque Mondiale (finalisé en juin 1991) :

- \*de finaliser le prêt syndiqué auprès d'un groupe de banques internationales,

- \*de finaliser le co-financement avec le Japon ...

Mais il s'agissait également à travers cet accord de confirmer la justesse de la démarche de "gestion dynamique de la dette", en lieu et place du rééchelonnement. A travers ce programme, ce que le FMI soutient c'est l'idée que dans le cadre d'une démarche de réformes globales comme celles de l'Algérie; un pays peut s'en sortir à moyen terme, sans recourir au rééchelonnement. Les faits montrent qu'il n'en est rien. Les déclarations à posteriori des professionnels du système financier et des responsables politiques des pays créanciers de l'Algérie plaident pour cette démarche.

Du côté de l'Algérie, cet accord qui pouvait être annulé, a été confirmé par le gouvernement suivant et il était effectivement nécessaire d'en assurer une large diffusion de manière à obtenir l'adhésion la plus large au programme et aux actions économiques et financières de sortie de crise. La lettre d'intention présentée au FMI précise : "Cette politique a pour objectif d'accélérer la réforme globale de l'économie nationale en cours depuis 1986 pour arriver rapidement à une économie de marché reposant sur une monnaie nationale convertible et de valeur stable(...)La réduction sensible de l'intervention de l'Etat dans la gestion de l'économie et la promotion de la responsabilité des agents économiques individuels sont au centre de cette politique(...)Ces réformes seront à l'origine d'une croissance économique soutenue nécessaire pour réduire le poids du chômage et du sous-emploi, particulièrement au sein de la jeunesse, ainsi qu'un accroissement des revenus réels de la population (...) Cette démarche est également de nature à faciliter la diversification des exportations algériennes à moyen terme, grâce au développement des exportations hors hydrocarbures. Elle aura pour résultat de donner une assise plus large à notre développement en réduisant la vulnérabilité de notre balance des paiements, à l'égard des fluctuations du prix des hydrocarbures sur le marché mondial" (Art. cit.).

On voit bien l'affichage d'objectifs que nous avons nous-même pointé auparavant : améliorer l'efficacité de l'économie en la désadministrant et assurer la croissance économique, c'est-à-dire une création nette de richesses, afin d'implémenter des équilibres économiques, budgétaires, monétaires et financiers. Les objectifs sont donc clairement affichés et s'inscrivent dans la démarche globale des réformes engagées depuis 1986 :

- aller dans le sens d'une économie de marché basée sur un dinar convertible et de valeur stable;
- aller dans le sens d'une autonomie réelle des agents économiques (publics et privés) vis-à-vis de l'administration en général et du politique en particulier ;
- viser une relance de la croissance économique, lutter contre le chômage et le sous-emploi. S'agissait-il, comme l'affirment certaines analyses de reprofiler la dette pour renvoyer les problèmes à plus tard ou de "cacher la poussière sous le tapis" d'un programme de sortie de crise ? Présenté souvent comme un programme purement monétaire, le gouvernement lui donne comme objectif l'amélioration de l'efficacité de l'économie en relation avec la mise en œuvre des réformes globales.

Dans le cadre de l'objectif de convertibilité du dinar au courant du 1er semestre 1992, pour les transactions courantes, et au-delà de la dépréciation visant à faire passer le dollar de 12,20 DA à fin 1990 à 16,60 DA à fin 1992, l'objectif tracé dans la lettre du ministre de l'économie du 28 avril 1991 "de réduire à 25 % l'écart entre le taux de change officiel et le taux de change parallèle à la mi-août (1991)" a été atteint grâce actions prévues dans le mémorandum pour l'assainissement des entreprises publiques . Les mobilisations prévues de financements extérieurs ont été perturbées par les événements de mai-juin 1991.

Enfin dans le cadre de cette réduction de l'écart entre taux de change réel et taux de change parallèle en août 1991, une sûreté supplémentaire était prévue par le gouvernement Hamrouche en relation avec la taxe compensatoire exceptionnelle de 25 %. Cette démarche simultanée devait ainsi permettre de corriger l'effet de cette dévaluation éventuelle par une suppression de cette taxe, et donc d'éviter sa répercussion sur les prix et sur la demande. Or cette démarche a été perturbée par les actions prises à la hâte par le gouvernement d'après juin 1991 en deux étapes :

- réduction de la taxe compensatoire, sans baisse des prix
- prix d'évaluation, avec augmentation correspondante des prix.

L'effet sur les consommateurs a été cumulé au lieu d'être corrigé. En outre, pour ce qui est du gouvernement Hamrouche, au-delà de la taxe compensatoire, les recettes budgétaires additionnelles induites par l'évolution du dinar devraient servir à financer les coûts sociaux de l'assainissement économique. Ces mesures devaient également être prises en charge par la loi de finances complémentaire 1991. Cette démarche de glissement du dinar a bien entendu fait l'objet d'une lettre confidentielle au FMI du ministre de l'économie le 28 avril 1991, comme cela avait été le cas

du ministre des finances début 1989. Dans tous les cas, il faut savoir que ce type de lettre est toujours confidentiel. En effet, si telle lettre parle de dévaluation il est clair qu'elle n'est jamais annoncée à l'avance, (comme c'est le cas en Algérie depuis 1985). L'annonce d'un glissement serait un facteur de spéculation, générateur de poussées spéculatives sur la monnaie nationale par anticipation. C'est pourquoi les lettres sur les politiques de change, ne sont jamais incluses dans les mémorandums, mais font l'objet d'un envoi séparé, dans tous les pays. En Algérie, cela a été le cas début 1989 (lettre signée par le ministre des finances de l'époque) et en avril 1991 (lettre signée par le ministre de l'économie de l'époque).

Afin de "contourner" les obstacles dressés par le FMI au sujet de la dévaluation et/ou du rapprochement du dinar officiel et du dinar au noir, le gouvernement Abdesselam s'engagea dans la voie du taux de change multiple. Le programme du gouvernement prévoit "un système de taux de change multiple qui sera instauré pour une période transitoire de trois ans en coopération avec le Fonds monétaire international, et en conformité avec les statuts de ce Fonds auquel l'Algérie avait souscrit en sa qualité de membre du FMI" Art. cit. Cette idée n'est pas nouvelle. Elle avait été déjà défendue par le ministre de l'économie du gouvernement Ghozali. On sait la suite qui a été accordée à cette dernière. Ce système devait être provisoire. Il devait être instauré pour une période de trois ans. Ceci en collaboration avec le FMI. Durant cette période, l'objectif affiché fut de réduire l'écart entre les différents taux afin d'obtenir, à terme, un taux unique sur le marché officiel.

L'Algérie s'inspire en cela de l'Egypte qui avait instauré vers le milieu des années 1980 trois taux de change pour la livre égyptienne :

- un taux officiel qui est celui de la Banque centrale, inchangé : 1 \$ = 0,7 Livre égyptienne,
- un taux pratiqué par les banques primaires, plus défavorable, et qui a tendance à se déprécier,
- un taux totalement libre non géré par le système bancaire mais par des officines spécialisées.

La volonté d'instaurer un taux de change multiple est un des points difficiles dans les négociations avec le Fonds monétaire international. D'autre part, les autorités n'étaient pas convaincues que le système du taux de change multiple soit le mieux indiqué. On s'orientait plutôt vers l'instauration de deux taux. Un taux officiel et un taux libre, celui du marché parallèle. Ce marché ne devait être régi que par la loi de l'offre et de la demande. Il échappait ainsi à toute intervention bureaucratique afin que les fonds soient orientés vers les activités les plus rentables pour l'économie nationale.

### **§ 3 Rééchelonnement et plan d'Ajustement Structurel**

Le FMI voit dans l'inconvertibilité un moyen de protection des PVD, alors que ces pays (au même titre que les ex-économies socialistes) n'aspirent qu'à rendre leurs monnaies convertibles. La Russie déploie tous les efforts



possibles afin de rendre le rouble convertible mais en vain. L'offre et la demande de devises contre roubles sont structurellement en déséquilibre. Ceci rend la tâche difficile et explique la chute spectaculaire du rouble. Le problème tourne autour de la disponibilité des devises. Nsouli, Cornelius et Georgioc (1992), suggèrent que l'engagement des trois pays d'Afrique du Nord - l'Algérie, le Maroc et la Tunisie à appliquer des politiques d'ajustement visent à terme, à permettre le libre échange de leurs monnaies contre des monnaies étrangères pour les transactions relatives aux biens et aux services et pour les transferts sans contrepartie. D'après ces auteurs, une telle "convertibilité du compte des transactions courantes" par opposition à la "convertibilité totale" est un des éléments essentiels du mandat du FMI en ce sens que les statuts de l'organisation imposent "l'élimination des restrictions de change entravant la croissance du commerce mondial". L'institution internationale ne voit que les intérêts des pays développés à pénétrer ces marchés. Elle se soucie peu des conditions de réalisation de cette convertibilité et conséquences sur les économies en développement d'une libéralisation des échanges non maîtrisée. Sur le plan méthodologique les trois pays maghrébins ont adopté des approches différentes.

L'Algérie a opté pour *la méthode du "tout tout de suite"*. Dès 1991, ce pays a supprimé certaines restrictions de change sur les transactions internationales courantes. L'objectif étant d'établir de jure la convertibilité courante. L'Algérie fut confrontée à une réduction drastique de ses réserves de change et à un déficit important des moyens de financements extérieurs. Ce furent des facteurs qui ne pouvaient qu'altérer la marche vers la convertibilité. L'annonce par le gouvernement algérien de la convertibilité a été perçue par l'opinion comme un "coup de bluff dans la même série des annonces sans lendemain" (SIMSAR du 20 juin 1992). Le marché parallèle n'a pas manifesté la moindre réaction à cette information.

La Tunisie a adopté la méthode du produit dérivé. Les autorités monétaires voient dans la convertibilité l'aboutissement des politiques visant à terme à promouvoir la croissance et à rétablir l'équilibre financier interne et externe au terme du plan de développement (1992-1996). Le Maroc quant à lui pratiquait *la méthode du préavis*. Il faut souligner que ce pays a été le plus loin possible dans la libéralisation des changes (Bouzidi, 1991).

#### **§ 4 Les relations FMI-Algérie durant la première décennie 2000.**

Le poids de l'endettement extérieur avait atteint à partir de 1986-1987 des niveaux excessifs et insoutenables au début des années 1990. Le ratio service de la dette extérieure a dépassé 100 % au premier trimestre de l'année 1994, année au cours de laquelle l'encours de la dette extérieure a atteint 70 % du produit intérieur brut. Ce qui a amené l'Algérie à recourir au rééchelonnement de sa dette extérieure auprès du Club de Paris et du Club de Londres, dans le cadre des programmes d'ajustement avec le Fonds Monétaire International (1994 à 1998).

Après le rééchelonnement de la dette extérieure auprès du Club de Paris et du Club de Londres, l'amélioration de la position financière extérieure de l'Algérie à partir du début des années 2000 a permis de ramener les indicateurs de la dette extérieure à des niveaux supportables depuis 2004.

La poursuite des remboursements par anticipation au cours de l'année 2005 va s'accélérer en 2006. Grâce au remboursement d'une grande partie de sa dette, l'Algérie se trouve en position plus favorable face au FMI. La dette extérieure à moyen et long termes a reculé en 2008 pour atteindre 4,282 milliards de dollars en fin de période contre 4,889 milliards de dollars à fin 2007, après la forte réduction de l'année 2006.

La propagation des effets de la crise financière internationale en 2008, sur les économies émergentes et les économies en développement, a eu un impact limité sur l'économie algérienne grâce au niveau important des réserves officielles et à la

stabilisation du taux de change effectif réel du dinar. Ce sont des instruments importants de protection face à ces "chocs" externes puissants.

Cependant, le défi serait d'asseoir durablement une compétitivité externe hors hydrocarbures pour soutenir les équilibres de la balance des paiements à moyen et long termes.

Dans cet objectif, la politique de taux de change doit être accompagnée par d'autres mesures de politique économique visant à accroître la productivité et la diversification de l'économie nationale.

Ce rappel historique montre les difficultés auxquelles l'Algérie a eu à faire face. On peut penser que c'est de l'histoire ancienne et que ce pays connaît une situation financière dès plus confortables et qu'il peut continuer au même rythme que ses dépenses quel que soit le niveau des prix du pétrole. Néanmoins l'épuisement prévisible et certain des ressources minières ; gazières et pétrolières pourrait faire rechuter l'Algérie avec des conséquences dramatiques si des réformes profondes ne sont pas prises.

Même si le FMI n'impose plus ses directives, il ne peut pas s'empêcher de faire des recommandations.

Le rapport du FMI sur la situation économique et sociale du pays dans le cadre de l'article IV (5/4/2009) souligne que "les autorités sont en train de mettre au point des plans de réduction des dépenses publiques à moyen terme, dans l'hypothèse où les prix pétroliers resteraient bas". Le FMI suggère aux autorités le gel des salaires et des subventions

Les services du FMI approuvent l'orientation donnée à la politique budgétaire par les autorités, qui consiste à maintenir un niveau élevé de dépenses publiques à court terme, car cela aidera à soutenir la croissance hors hydrocarbures et à amortir l'impact de la contraction de l'économie mondiale.

### **INSERER GRAPHIQUE FINANCES PUBLIQUES 13 A 16**

Cependant, les services du FMI "prennent note de la forte augmentation des dépenses courantes depuis quelque temps et exhortent les autorités à limiter

toute nouvelle hausse, notamment des salaires et subventions, pour préserver la compétitivité de l'économie et la viabilité à long terme des finances publiques". Par ailleurs, le FMI indique que "les taux de change effectifs nominal et réel se sont légèrement dépréciés en moyenne (de 0,1% et 1,2%, respectivement) entre janvier et septembre 2008. Sur une base mensuelle, tous deux ont affiché une volatilité qui reflète celle de la parité dollar/euro". Dans un encadré consacré à l'évaluation du taux de change et compétitivité, le FMI note que le taux de change reste dans l'ensemble compatible avec les fondamentaux.

Le FMI explique que l'évaluation utilise les approches du taux de change effectif réel d'équilibre (TCERE) et du solde macroéconomique (SM) prônées par le groupe de coordination pour les questions relatives au taux de change

Le long séjour à Alger d'une délégation du FMI (octobre 2009), accessoirement dans le cadre des consultations annuelles, devait trouver un accord sur la participation à un emprunt émis par le fonds. Le gouvernement n'a pourtant cessé de rassurer le FMI, une institution fragilisée par la crise économique et financière mondiale, sur la disponibilité de l'Algérie à « étudier » la possibilité d'achat d'une partie des obligations émises en juillet dernier, principalement à l'endroit de 54 pays membres du Fonds ayant une position financière extérieure suffisamment solide. Karim Djoudi invoque le « pragmatisme » qui commanderait, selon lui, la démarche gouvernementale. Une « opportunité » pour l'Algérie. « Ce qui conduit notre gestion des réserves de change sont la sécurité et la liquidité. Si nos actifs sont sécurisés et si nous pouvons les retirer à tout moment, nous pouvons travailler avec ces institutions », a indiqué à la mi-octobre le ministre des Finances en marge des réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI à Istanbul.

Cette opération sert davantage à entretenir de bons rapports avec le FMI car, du point de vue économique et financier, elle ne présente aucun intérêt.

Cela n'empêche pas Joël Toujas-Bernaté, chef de division au département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI d'utiliser un ton critique, inhabituel, employé par lui, à l'endroit du gouvernement, épinglé au passage sur plusieurs dossiers, dont l'emploi, l'équilibre budgétaire, la maîtrise de l'inflation, etc. Un signe de l'« échec » des tractations amorcées depuis l'été dernier ?

Adel Abderrezak, économiste, membre fondateur du Cnes, affirme quant à lui que le véritable débat n'est pas tant « de savoir si c'est un bon ou un mauvais placement ». Le problème du rapport avec le FMI est d'ordre politique, un rapport de subordination : « Plus l'Algérie s'incruste dans le fonctionnement financier, institutionnel, réglementaire du FMI, plus elle est obligée de formater son économie en fonction des normes imposées par le FMI. Je suis de ceux qui considèrent que notre proximité très forte avec cette institution nous a coûté beaucoup plus cher que si on avait fait l'effort de rester dans une sorte d'autonomie relative par rapport

à nos choix économiques et à notre pouvoir de décision économique. » Les obligations du FMI portent bien leur nom, souligne le syndicaliste. Certes le FMI met les formes pour solliciter l'apport de l'Algérie, mais dans les faits, il n'en demeure pas moins que c'est une contrainte (El Watan 5/11/2009).

Une véritable contrainte, parce que « l'Algérie est subordonnée dans sa politique économique aux règles d'évaluation du FMI. L'Algérie n'a vraiment que le choix d'accéder aux demandes du FMI », juge-t-il.

## **Sous-section 2 : Le Dinar algérien sous-évalué ou sur-évalué ; le poids de la dette ?**

### **§ 1 : Endettement, désendettement et valeur du dinar entre le passé et le présent.**

Par l'instauration d'un double marché des changes, on reconnaît implicitement la nécessité de dévaluer la monnaie nationale. Pour certains biens et services, on dévalue réellement le taux de change du dinar. Le taux de change préférentiel, utilisé pour favoriser les opérations à protéger, est institué pour une période provisoire. Le but visé étant l'obtention d'un taux de change unifié.

La dévaluation est moins un choix volontaire que la conséquence de structures inadéquates et d'une politique économique inappropriée. Ces structures en Algérie mettent beaucoup de temps à changer. Les mouvements sont très lents et non perceptibles. La difficulté de changer rapidement les structures fait que les problèmes liés à celles-ci sont laissés de côté. La dure réalité intervenant à moyen et long terme ne laisse plus un grand choix de solutions. Il ne faut pas oublier que la croissance économique est le résultat d'une certaine activité économique. Le principal rôle du gouvernement est de la prévoir et de la gérer de manière à obtenir un équilibre harmonieux entre les variables économiques. Un retour sur le passé éclaire sur les difficultés que l'Algérie a rencontrées et de rappeler que rien n'est définitivement acquis. Le spectre d'un choc exogène n'est jamais à exclure.

M. Camdessus, directeur général du FMI en visite à Alger fin 1992 (Algérie Actualité, décembre 1992) et en mai 1993 rappela avec force l'opposition de l'institution internationale aux taux de change multiples. En 1993, le niveau d'importation envisagé, tous produits confondus tournait autour de 8 milliards de dollars. Les besoins du secteur économique furent estimés à 14 milliards de dollars par an. Il s'agissait des biens intermédiaires destinés à faire fonctionner les entreprises publiques et privées de façon convenable. C'est dire l'importance pour l'Algérie de trouver les ressources nécessaires ou de diminuer les remboursements de ses dettes pendant une période suffisamment longue, afin de réussir les réformes. Afin de sortir du cercle vicieux besoins de financement -----> endettement -----> remboursement -----> besoins de financement -----> ralentissement

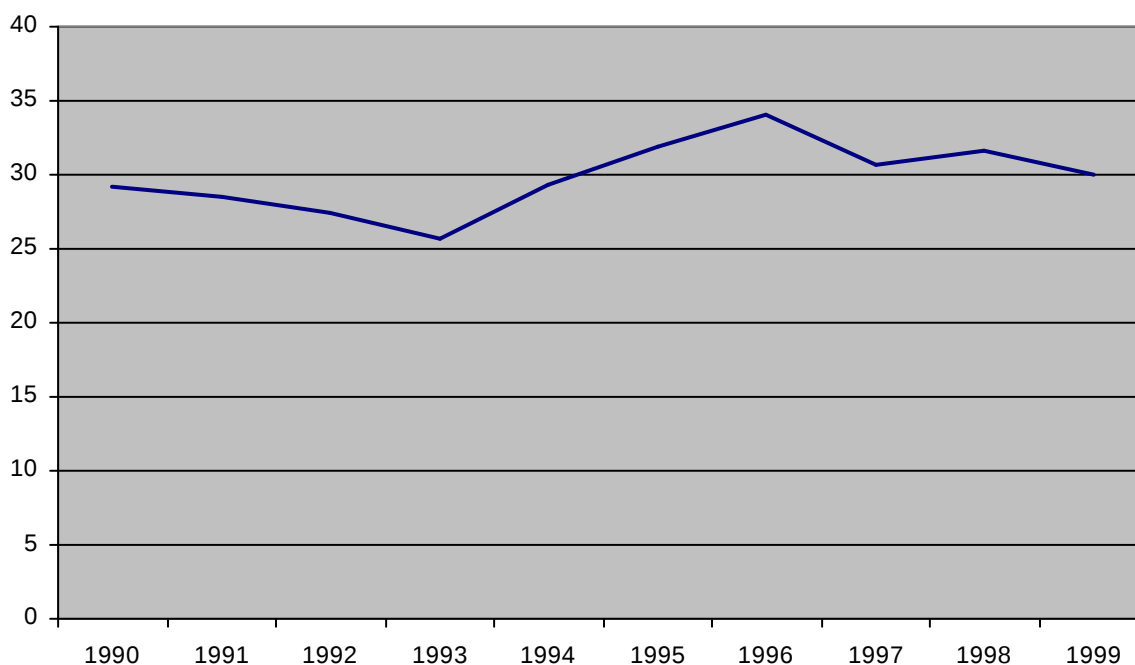
économique -----> endettement, le débat tournait autour de la question du rééchelonnement et de la dévaluation.

D'après les analystes qui s'appuyaient sur les revendications du patronat, le gouvernement Abdesselam est tombé à cause de son refus de rééchelonner la dette et de dévaluer le dinar. Cette thèse est corroborée par la nomination de M. Benachenhou ministre de l'Economie en septembre 1993. Partisan d'un rééchelonnement de la dette, il était favorable à une dévaluation afin "de relancer la production industrielle et agricole" (MEF octobre 1993).

D'après ce qui précède la crise économique, sociale et monétaire de l'Algérie avait un catalyseur : la dette excessive de ce pays par rapport à ses potentialités.

La dette extérieure de l'Algérie est passée de 28,379 Mds de \$ US en 1990 à 31,222 milliards de \$ US en 1997 et 31,5 Mds de \$ US en 1998. Cette dette a eu tendance à fléchir à partir de 1996 comme l'indique le graphique ci-dessous.

**Figur 1.5. Evolution de la dette algérienne, en milliards de USD**



Source : préparation personnelle à partir des données de l'ONS

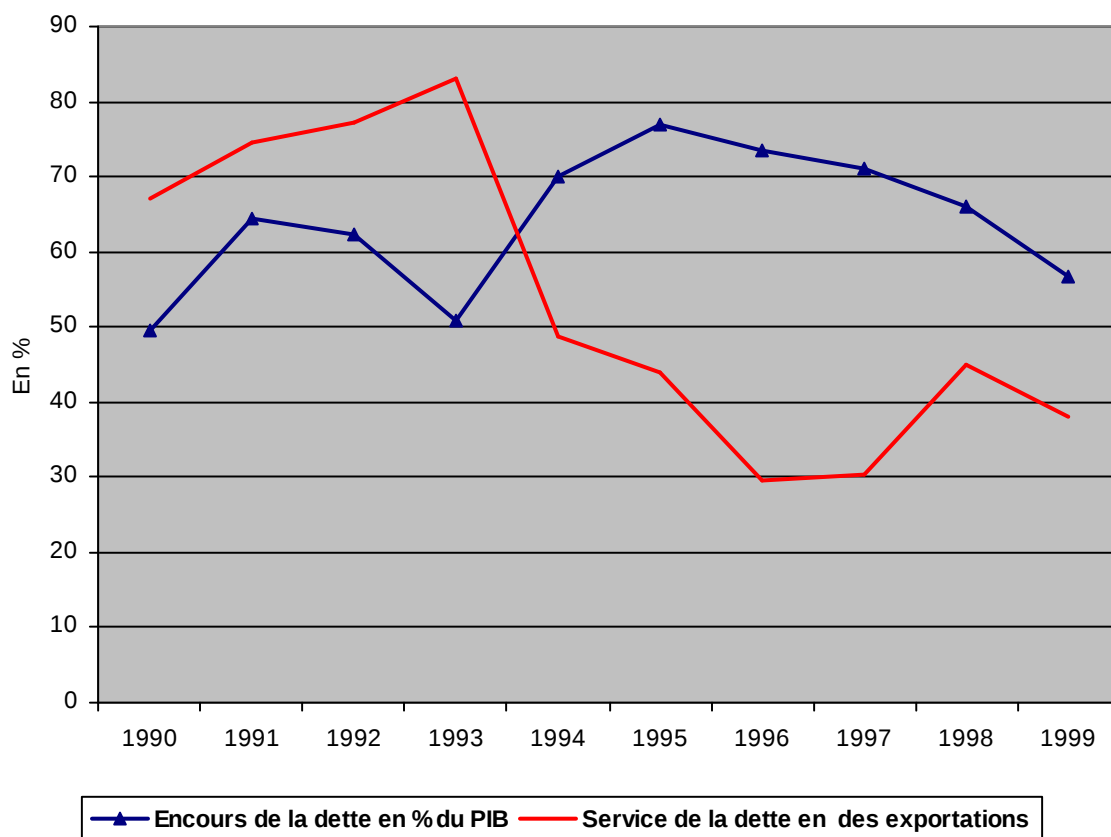
La dette à moyen et long terme qui représentait 93% à 99% du total de la dette extérieure de l'Algérie avait fortement augmenté depuis 1993

pour se stabiliser à partir de 1996. Ainsi pour l'année 1997 l'encours de la dette à moyen terme avait baissé de 2,170 Mds de \$ US, alors qu'une augmentation de 1,913 Mds de \$ US avait été enregistrée en 1996.

L'évolution des indicateurs de l'endettement extérieur de l'Algérie, retracée par la figure 5.5. montre une amélioration des ratios d'endettement.

Le ratio Dette/PIB passait de 73,5% en 1996 à 66,43 en 1997 et à 65% en 1998. Ce ratio atteint 58% en 1999. Le ratio Dette/Exportations passait de 2,43% en 1996 à 2,12 en 1997 et à 3,31 en 1998 et à 2,4 en 1999 ( chiffre de l'Ambassade de France à Alger).

**Figure 1.6. : L'évolution des indicateurs d'endettement**



Source : préparation personnelle à partir des données du ministère des Finances sur Internet

Le ratio le plus significatif est celui du service de la dette sur exportation après rééchelonnement qui n'est plus que de 30,3% en 1997 contre 38,8% en 1995 et 30,9% en 1996. Cette évolution s'explique par les effets du rééchelonnement et l'amélioration des recettes des exportations. Le rééchelonnement avait permis d'améliorer la durée moyenne du remboursement de la dette en la faisant passer d'une durée moyenne de 3,2 ans en 93/94 à plus de 7 ans en 1995 et à plus de 9 ans en 1996 et 1997. Les conditions financières de l'endettement extérieur s'en trouvaient amélioré.

Il est instructif de suivre l'évolution de la structure de l'encours de la dette à moyen et long terme, par type de crédits. D'après les tableaux 6 et 7, on peut tirer les conclusion suivantes :

Tableau 1.3.: Evolution de la structure de l'encours de la dette à moyen et long terme.  
Au 31 Décembre – (en milliards de USD)

	<b>1990</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>
Crédit multilatéraux	2,256	3,235	3,195	3,090	4,006	4,735	6,088	5,819
Emissions obligataires	1,478	1,468	1,294	0,659	0,347	-----	-----	-----
Crédits bilatéraux	15,278	15,583	15,310	15,990	15,212	14,046	12,428	9,719
Crédits gouv. directs	4,716	5,055	5,487	6,555	6,362	5,896	5,365	3,350
Crédits acheteurs	10,552	10,528	9,823	9,435	8,850	7,829	6,851	6,
Crédits four. assurés	-----	-----	-----	-----	-----	0,321	0,202	0,113
Crédits financiers	5,178	4,765	4,870	4,489	3,890	2,851	1,746	1,086
Crédits fins & crédit-bail	4,796	4,443	3, 356	2,643	2,046	1,369	0,759	0,489
Opération de reprofilage	-----	-----	1,247	1,629	1,671	1,349	0,919	0,558
F financement d'acomptes	0,382	0,322	0,267	0,217	0,173	0,133	0,068	0,039
Crédits comm. Non assuré	2,398	1,585	1,217	0,796	0,755	0,397	0,260	0,222
Crédits fournisseurs	1,096	0,839	0,753	0,646	0,569	0,336	0,257	0,222
Autres crédits	1,302	0,746	0,464	0,150	0,186	0,061	0,003	
Crédits de rééchelonnemt.	-----	-----	-----	-----	4,640	9,288	12,707	14,204
Créanciers officiels	-----	-----	-----	-----	3,850	7,570	10,350	11,440
Autres créanciers	-----	-----	-----	-----	0,790	1,718	2,357	2,764
Total dette à M & L terme	<b>26,588</b>	<b>26,636</b>	<b>25,886</b>	<b>25,024</b>	<b>28,850</b>	<b>31,317</b>	<b>33,230</b>	<b>31,060</b>

Tableau 1.4. : Evolution de la structure de l'encours de la dette à moyen et long terme. (en pourcentage)

Au 31 Décembre –

	<b>1990</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Crédits multilatéraux	8,5	12,1	12,3	12,4	14,0	15,1	18,3	18,8
Emissions obligataires	5,5	5,5	5,0	2,6	1,2	0,0	0,0	0,0
Crédits bilatéraux	57,5	58,5	59,1	63,9	53,2	44,8	37,3	31,3
Crédits financiers	19,5	17,9	18,8	17,9	13,6	9,1	5,3	3,5
Crédits comm. Non assuré	9,0	6,0	4,8	3,2	2,6	1,3	0,8	0,7
Crédits de rééchelonnement	-----	-----	-----	-----	15,4	29,7	38,3	45,7
Total dette à M & L terme								

Source : Banque d'Algérie, site Internet - 1999

- les crédits de rééchelonnement en augmentation significative se situent à fin 1997 à 45,7% en 1998

-une constante augmentation, bien que modérée des crédits des organismes multilatéraux qui sont passés de 15,1% à 18,3% et à 18,8%.

-la baisse de l'encours des crédits financiers se confirme. La part des crédits n'est plus que de 3,5%

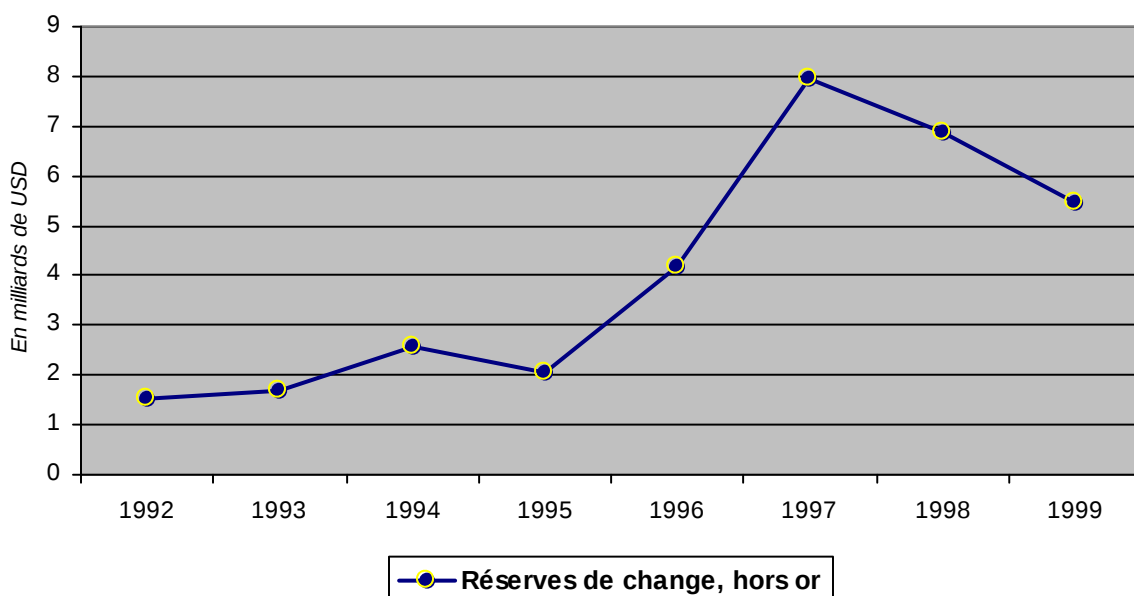
-la réduction importante des crédits commerciaux non assurés qui passent de 0,8% à 0,7%.

-la baisse des crédits bilatéraux qui passent à 31,3%

Au total c'est un reprofilage de la dette qui devient une dette à moyen et long terme alors qu'elle était à court terme. Par ailleurs l'étau se desserrait sur l'Algérie qui voyait sa dette changer de détenteurs ; les crédits non assurés et les crédits commerciaux pesèrent de moins en moins. Ainsi l'Algérie pouvait disposer de réserves de change (hors or) qui avaient atteint en 1997 8,04 milliards de \$ US soit l'équivalent de douze mois d'importations de biens et services (figure 5.6.). C'est pratiquement le double par rapport à l'année 1996 avec 4,23 Mds de \$ US soit 5,6 mois d'importations. Rappelons

qu'en 1992 avec des réserves de change de 1,46 Mds de \$ US , cela couvrait à peine 2,1 mois d'importations.

**Figure 1.7.: L'évolution des réserves de change, hors or**





Source : préparation personnelle, données de bureau de documentation de la Banque d'Algérie

Examinons à présent l'évolution du service de la dette pendant la période 1990-1999 qui est résumée dans le Tableau 5.8.

Tableau 1.5. Evolution du service de la dette

Année	Principal	Intérêts	Total	Service de la dette/recettes Des exportations de B & S (en %)
1990	6,729	2,162	8,891	66,4
1991	7,222	2,286	9,508	73,9
1992	7,004	2,274	9,278	76,5
1993	7,150	1,900	9,050	82,2
1994 Sans rééchelonnement	7,120	1,840	8,960	93,4
Avec rééchelonnement	3,130	1,390	4,520	47,1
1995 Sans rééchelonnement	7,181	2,172	9,353	85,5
Avec rééchelonnement	2,474	1,770	4,244	38,8
1996 Sans rééchelonnement	5,331	1,617	6,948	50,2
Avec rééchelonnement	2,025	2,256	4,281	30,9
1997 Sans rééchelonnement	4,555	1,322	5,877	39,8
Avec rééchelonnement	2,354	2,111	4,465	30,3

Source : Banque d'Algérie, site Internet - 1999

L'évolution du ratio de la dette/recette d'exportation de biens et services témoigne du poids excessif du service de la dette en constante augmentation jusqu'en 1993, où elle atteint le taux de 82,2%. L'opération de rééchelonnement a permis de réduire substantiellement le service de la dette. Pour les années 1996 et 1997, il avoisine respectivement 30,9% et 30,3%.

Si la plupart des crédits était d'origine OCDE ( 80%), 60% de l'encours total proviennent de l'Union Européenne. Mais la décomposition de l'encours de la dette par monnaies réserve laisse au dollar une place prépondérante comme l'indique la figure 5.7.

## **SUPPRIMER CE GRAPHIQUE 1.8 ET INSERER GRAPHIQUE 11 ET 12**

Les quatre devises clés ( DM, FRF, YEN et USD) constituaient l'essentiel de la dette algérienne soit 80%. Les 23% restant furent composés de la Lire Italienne, le Shilling Autrichien, du DTS, de l'Ecu et de l'Unité de Compte de la Banque Africaine de Développement. La variation de la valeur du dollar US, affectait doublement l'Algérie ; en tant que pays exportateur de pétrole (cette monnaie intervient majoritairement dans les facturations) et eu égard au poids du dollar dans la dette totale.

## **§ 2 : Dette et dévaluation : la logique infernale**

Début avril 1994, le dinar algérien s'est déprécié de 10 % par rapport à l'ensemble des devises étrangères, selon les cotations établies par la banque d'Algérie. Le dollar américain est coté à 25,34 DA à l'achat (contre 23,63) et 26,90 à la vente (contre 25,09) tandis que le franc français passait à 4,42 DA à l'achat (contre 4,02) et 4,70 à la vente (contre 4,27) comme à l'accoutumée, cette dépréciation intervenait avant l'accord stand-by avec le FMI (MEF et presse algérienne).

Le FMI avait recommandé une dévaluation de la monnaie algérienne de l'ordre de 50 %. Quelques jours plus tard la dépréciation - dévaluation du dinar atteint 40,17 %. Dès le 17 avril 1994, l'Algérie saisit officiellement le club de Paris en vue d'un rééchelonnement de la dette extérieure et la Banque d'Algérie publie un communiqué justifiant le recours à une telle procédure (Liberté 19 avril 1994).

La dette publique du pays qui représentait environ 60 % de la dette totale à moyen et long termes englobait les crédits accordés ou garantis par les gouvernements des pays créanciers. Cette dette publique qui comprend aussi bien des prêts gouvernementaux que des crédits commerciaux garantis par des organismes d'assurance crédits comme la COFACE est estimée à 13,5 milliards de dollars (ref. cit.). Ce réaménagement des paiements sur les crédits bancaires et assimilés avait contribué à l'allègement du service de la dette à moyen et long termes. Les négociations portaient sur la restructuration de la dette privée de l'Algérie. Il faut rappeler que l'accord stand by qui a été conclu avec le FMI, constitue une condition du rééchelonnement auprès du club de Paris. Cet accord représente une garantie pour les créanciers.

Interrogé sur les retombées positives ou négatives du rééchelonnement un haut fonctionnaire de la Banque d'Algérie nous a déclaré que l'accord avec le FMI rompt avec ce qu'on connaît dans les pays africains. Il serait porteur d'une dynamique de croissance et de créations d'emplois. En réalité, on ne peut parler d'un bon ou d'un mauvais rééchelonnement qu'après évaluation des effets négatifs qui relèvent du rééchelonnement et ceux qui sont imputés aux mesures qui devraient accompagner l'opération. L'expérience des pays qui ont pratiqué le PAS indique les difficultés auxquelles le rééchelonnement peut donner naissance.

La capitalisation des intérêts (les intérêts arrivés à échéance et non remboursés) peut être source d'un gonflement de l'encours de la dette. Un mauvais rééchelonnement devait amener la cotation et la négociation de la dette sur le marché secondaire (le marché secondaire de la dette permet aux créanciers de négocier leurs créances avec une décote par rapport à la valeur nominale, et il permet au pays débiteur d'avoir une indication de la valeur de la dette pour une éventuelle négociation en cas de rachat, donc la transformation de la dette en titres de participations "debt equity swaps"). Ce qui devait être évité c'est le rééchelonnement précaire qui oblige, après un certain temps, de recourir à un deuxième rééchelonnement, comme fut le cas du Maroc. Eviter de rééchelonner le rééchelonnement. Un mauvais rééchelonnement ne change rien pour les créanciers, dans la mesure où ils ont déjà provisionné suffisamment leurs créances douteuses. Certes, ces provisions ont été imputées sur le ou les résultats des exercices précédents.

Les comptes des créanciers sont à l'abri d'un éventuel déséquilibre résultant d'un non remboursement, même si ce dernier constitue un manque à gagner qui a déjà été prévu dans une stratégie globale d'octroi des crédits à des pays à risques.

Le problème de la dette de l'Algérie s'est posé en dehors de la crise internationale de la dette et son règlement concerne l'Algérie et ses créanciers. Finalement, le problème qui se posa n'est pas celui de la dette elle-même, mais ce fut un problème de gestion de la dette. Cette dernière nécessite une organisation adéquate au sein de la Banque d'Algérie et une coordination étroite entre banques commerciales, entreprises et ministère de l'Economie. La mise en place des différents instruments de gestion et de couverture des risques de change et du taux d'intérêt existant sur le marché financier international et non utilisés par l'Algérie est plus que nécessaire. La crise politique est un fait aggravant de la crise économique, les deux sont liées. L'une se nourrit de l'autre et inversement.

Les mesures relatives à la politique de change, la libéralisation du commerce extérieur, la politique des prix, la politique monétaire, la politique budgétaire, la politique sociale étaient parfaitement conformes aux recommandations figurant dans le programme approuvé par le Conseil d'Administration du Fonds le 27 mai 1994. Le rapport sur la première revue a été approuvé par le Conseil d'Administration du Fonds le 2 novembre 1994 ( La Nation 3 novembre 1994) .

Faisant suite à l'allocution du Directeur du FMI, M. Camdessus, qui a souligné "le courage exemplaire" avec lequel l'Algérie avait mis en œuvre son programme de redressement, M. Benbitour ministre des Finances, devant les représentants des bailleurs de fonds à l'Algérie, en marge de l'Assemblée du FMI (Madrid, 03 octobre 1994) a fourni des précisions intéressantes sur l'évolution macro-économique de son pays:

- L'objectif de croissance de 3 % pour 1994 a été revu à la baisse, compte tenu de la sécheresse persistante et d'un niveau d'importations probablement moins élevé que prévu (9 milliards de dollars au lieu de 9,4) la croissance n'a repris qu'en juillet, après un mauvais premier semestre,
- Le rééquilibrage budgétaire (déficit ramené de 9,2 % du PIB en 1993 à 2,8 % en 1994 en partie grâce à la remontée des cours du pétrole) est effectif,
- Le taux d'utilisation des capacités de production des entreprises est passé de 50 % à 70 % en 1995,
- Le niveau des réserves de change de l'Algérie atteignait 2,8 milliards de dollars en 1994 contre moins de 1 milliard en début de programme,
- Le taux d'inflation, en dépit des hausses importantes des prix des produits subventionnés depuis le lancement du programme, se situait entre 25 et 30 % en glissement annuel, alors que les prévisions tablaient sur un taux d'environ 37 % ( La MEF et la Presse).

Après l'accord de rééchelonnement avec le Club de Paris du 1er juin 1994 qui définit le cadre d'ensemble du traitement de la dette publique, les autorités algériennes se sont attachées à négocier les accords bilatéraux avec chacun des 17 Etats créanciers membres du Club. L'accord avec la France a été signé le 29 septembre 1994 : la consolidation porte sur 5,7 milliards de francs. Fin 94 près de 900 millions de francs d'arriérés à court terme ont été réglés. C'est un total de près de deux milliards de dollars

dont bénéficia l'Algérie de la part des institutions multilatérales dans le cadre du programme FMI en cours. Les concours du FMI représentèrent la moitié, la Banque Mondiale et la CEE, au titre des prêts antérieurs qui ont été débloqués et au titre des nouveaux prêts en cours de négociation, sont les deuxièmes gros contributeurs.

En ce qui concerne les résultats de l'ajustement le FMI les jugea favorablement. Le Bulletin du FMI publia, dans son édition du 5 août 1996 un bilan de l'ajustement structurel en Algérie dont voici les principaux passages: "Le programme appuyé par le FMI comporte quatre grands objectifs : un taux élevé de croissance de façon à absorber l'augmentation de la main d'œuvre et à réduire le chômage, un alignement rapide de l'inflation sur les normes des pays industrialisés, l'atténuation des effets temporaires de l'ajustement structurel sur les couches les plus vulnérables de la population, le retour à une balance des paiements viable tout en prévoyant des réserves de change suffisantes. Pour réaliser ces objectifs, l'Algérie poursuit une double stratégie fondée sur le passage à une économie de marché plus diversifiée, tirée par le secteur privé, intégrée totalement au reste du monde et sur une amélioration sensible de la gestion macroéconomique afin de réduire les déséquilibres intérieurs et extérieurs."

Avec le recul on s'aperçoit qu'on est loin de ces objectifs. Les mesures gouvernementales furent timides. On ne sent pas une dynamique de relance et de processus vertueux.

### **INSERER GRAPHIQUE CHOMAGE**

Lors de sa réunion du 26 juin 96 le Conseil d'Administration du Fonds s'est prononcé favorablement sur la seconde revue de la facilité élargie et sur la demande des autorités algériennes de bénéficier du mécanisme de la Facilité de Financement Compensatoire et pour Imprévus, à hauteur de 174,6 millions de DTS ( 253 millions de dollars) en raison de la forte hausse des cours mondiaux de céréales

Le Conseil d'Administration du fonds a approuvé, lors de sa réunion du 15 janvier 1997, le rapport sur la troisième revue de la facilité élargie. Le rapport des services du Fonds indique que le programme macro-économique demeure fermement sur les rails (strong track), que tous les critères de performance ont été atteints à fin septembre 1997 et que la plupart des objectifs macro-économiques ont été dépassés. Les restructurations des entreprises publiques et des banques sont jugées positivement, mais le processus de privatisation est qualifié de lent. Le caractère "encore vulnérable" de la situation économique en termes de croissance, d'emplois et de logements et les risques liés à la situation politique ne sont pas dissimulés. Mais la baisse du prix du pétrole à fin 1998 et au début de 1999 constituait en soi une nouvelle donne. L'Algérie, en effet, devait rembourser 33,5 milliards de \$ au titre de sa dette extérieure entre 1999 et 2005, a indiqué le ministre des finances algérien, Abdelkrim harchaoui le 8 décembre 1998. Entre 1993 et 1998, l'Algérie a remboursé 32,9 Mds de \$ pour sa dette. En 1999, la dette extérieure algérienne est de 22,4 Mds de \$. Le 1er ministre Ahmed Ouyahia a affirmé que l'Algérie pourrait faire face au remboursement de sa dette extérieure sans avoir recours à un rééchelonnement, malgré la baisse des cours du pétrole ( Le Citoyen,

quotidien béninois du 10 décembre 1998 et la Tribune du 8 décembre 1998). Mais la question qui se posa portait sur les perspectives de l'an 2000. Y aurait-il un troisième rééchelonnement ou non ?

Une journée d'études sur l'expérience algérienne de stabilisation et d'ajustement structurel fut organisée à Alger en partenariat avec le FMI le 21 novembre 1998. Y participaient plusieurs ministres, le gouverneur de la Banque d'Algérie et des universitaires. La Presse Algérienne en tira les conclusions suivantes :

-les réserves de change de l'Algérie lui permettent de tenir au moins jusqu'en 2001 même si le baril se stabilise autour de 11 \$. Si le ministre des finances M. Harchaoui est apparu comme un opposant à un éventuel troisième rééchelonnement, le gouverneur de la banque d'Algérie M. Keramane a laissé entendre que, si les prix du pétrole et du gaz restaient très bas après 2001, un troisième rééchelonnement pourrait s'avérer inévitable.

-les représentants du FMI ont insisté sur le succès du programme d'ajustement structurel, en termes d'inflation, d'équilibres budgétaires, de balance des paiements et des réserves de changes. Ils sont restés, cependant, discrets sur les réformes des structures de production et de financement dont ils ont regretté, avec prudence, la lenteur. La mise en place de nouvelles méthodes de gestion du secteur public est jugé par les autorités algériennes comme indispensables avant les privatisations. M. Harchaoui soutient cette position en se référant à l'exemple russe.

-les représentants des différents partis politiques et de la société civile qui se sont exprimés ont concentré leurs attaques soit sur le rôle mondial du FMI soit sur les conséquences sociales de la politique d'ajustement menée depuis 1994, sans pour autant donner d'alternative ( La Presse algérienne novembre 1998).

Ce retour au passé nous renseigne sur l'ampleur des déséquilibres de l'économie algérienne. Au bord du gouffre et sans ressorts propres, la sortie de crise était mission impossible. L'Algérie n'a trouvé son salut que grâce à la remontée des prix des hydrocarbures, un fait exogène et sur lequel la politique gouvernementale n'avait aucune influence. Ce sont les marchés financiers qui en sont responsables. Une telle situation est réversible d'où notre appel à plus de vigilance et de profonds changements structurels.

### **§ 3 Désendettement et équilibres précaires**

La dette publique externe de l'Algérie s'est établie à 486 millions de dollars à fin novembre 2009, (communiqué de l'APS du 30/12/2009 citant du ministère des Finances).

La dette publique extérieure avoisinait les 623 millions de dollars à la fin 2008, soit une baisse de l'ordre de 137 millions de dollars. Quant à la dette publique interne, elle s'est chiffrée à 814,4 milliards de DA à fin décembre 2009.

Les réserves de change ont atteint les 147 milliards de dollars à fin mars 2010 contre 144,3 milliards de dollars à fin juin 2009.

### **INSERER GRAPHIQUE DETTE EXTERIEURE ET TABLEAU**

Il est à rappeler que le PIB du pays s'est établi à 175,9 milliards de dollars en 2008 avec un PIB/habitant de 5.097 dollars/habitant (contre 3.098,1 dollars en 2005).

Le gouverneur de la banque d'Algérie a annoncé le 15 octobre 2009 que l'encours de la dette extérieure à moyen et long terme a reculé à 3,9 milliards de dollars à fin juin 2009, contre 4,3 milliards de dollars à fin 2008 dans le sillage de la hausse légère des réserves de change qui ont atteint 144,32 milliards de dollars à fin juin 2009 contre 143,1 milliards de dollars à fin décembre 2008. La dette publique interne a été ramenée à 750 millions de dinars, la dette extérieure représentant 1% du PB en septembre 2009, 3,6% du PIB en 2007 contre 34,2% en 2003 et 58,3 % en 1991 (voir El moudjahid 1/1/2010).

Dans une conférence organisée par la banque africaine du développement (El Khabar décembre 2009) Joseph Stiglitz prône la diversification des placements des réserves algériennes en plusieurs devises plus rémunératrices que les bons du Trésor US.-

### **INSERER GRAPHIQUE 9 ET 10**

#### **Le débat dévaluation-réévaluation dans les années 2010**

A propos de la réévaluation du dinar, la réponse du gouvernement algérien ne s'est pas faite attendre via la Banque d'Algérie qui a émis de fortes réserves, voire un refus. Lorsque le FMI avance l'idée d'une réévaluation du dinar la banque d'Algérie s'y oppose. Voici leurs arguments respectifs :

##### *Les arguments du gouvernement algérien.*

La politique de taux de change garantit la stabilité du taux de change et permet de stimuler les exportations par le renforcement de la compétitivité externe et la réduction des incertitudes en matière de prix. L'Algérie avance que 98% de ses exportations sont constituées des hydrocarbures. De ce fait la réévaluation du dinar aurait comme conséquence directe le renchérissement des importations. On ne peut envisager la réévaluation du dinar que s'il y a une production hors hydrocarbures. D'après la Banque d'Algérie, le taux de change effectif réel du dinar est proche de son niveau d'équilibre et la politique de change de l'Algérie a pour objectif, depuis la seconde moitié des années 1990, la stabilisation du taux de change effectif réel à long terme du dinar. Il y a un risque de transfert massif de capitaux d'autant plus qu'au niveau du marché parallèle le dinar est échangé à un taux de 120 dinars pour un euro. Cette réévaluation ne ferait que creuser l'écart.

Une réévaluation du dinar, engendrerait une hausse du coût salarial. Etant donné que 75% des recettes fiscales proviennent des hydrocarbures libellées en dollars au niveau international mais converties en dinars au niveau du marché intérieur, une réévaluation par exemple de 30% entraînerait une diminution dans la même proportion, aggravant le déficit public. Il en résultera une réduction des dépenses publiques et un risque de diminution des emplois publics pléthoriques en raison d'une

distribution passive de la rente pour assurer la paix sociale. L'Algérie étant liée à l'accord de libre-échange avec l'Europe applicable depuis le 1er septembre 2005, allant vers un dégrèvement tarifaire à l' horizon 2012/2015, ne pourrait pas augmenter les taxes douanières.

### *Les arguments du Fonds monétaire international*

Le FMI estime quant à lui que la valeur du dinar (cent dinars pour un euro) est loin de refléter l'aisance financière du pays. «Pour cette institution internationale, l'Algérie, à l'instar des pays pétroliers, devrait surévaluer sa monnaie eu égard aux sommes colossales générées par la rente pétrolière». Il est impossible de dynamiser les exportations hors hydrocarbures et ce depuis de longues années malgré les assainissements répétés des entreprises publiques et des recapitalisations des banques publiques. Pour preuve, selon le FMI, les exportations hors hydrocarbures ne représentent que 2% des ventes algériennes entre 2000/2007. Le blocage est ailleurs.

Selon le FMI et la Banque mondiale (voir Financial Times du mois d'août 2008), il existe en Algérie une relative aisance financière mais une stagnation relative de la croissance tirée essentiellement par les dépenses publiques du fait de la faiblesse des entreprises privées soumises à de nombreux obstacles (bureaucratie, corruption, systèmes financier et foncier inadaptés, etc.). Cette situation est imputable à la faiblesse des réformes de secondes générations, bien que l'Algérie ait réussi relativement la stabilisation macro-économique à court terme sans pour autant engager des réformes institutionnelles et micro-économiques.

Aussi, le FMI estime que la réévaluation du dinar est susceptible de contribuer à mieux adapter l'Algérie aux mutations mondiales, de dynamiser l'investissement local et d'attirer les investissements étrangers à forte valeur ajoutée, donc facteurs de créations d'emplois et de croissance (les biens d'équipement et les matières premières importées coûteront moins cher). Par ailleurs, elle permettrait d'améliorer le niveau de vie des Algériens. Le Smig actuellement de 120 euros serait alors de 156 euros et les produits importés coûteront 20% moins cher.

En plus, il convient de tenir compte de l'importance de la sphère informelle, produit du système bureaucratique, qui contrôle 40% de la masse monétaire et qui limite la portée de la politique monétaire.

## **Sous-section 3 : Les différentes politiques de change**

Le retour sur le passé est intéressant à plusieurs titres ; il permet d'éclairer le présent et de mesurer le poids de l'héritage. Nous pouvons constater que des décisions prises au nom de certains principes comme l'indépendance nationale sont à l'origine de distorsions graves. La mise sous contrôle de l'économie et des échanges extérieurs en est l'exemple flagrant.

### **§ 1 : Le taux de change officiel est-il artificiel durant les années 1980 ?**

Bien que sa valeur interne soit dépréciée, le dinar algérien restait, dans les années 1980, relativement surévalué par rapport au franc français (monnaie du premier partenaire commercial). La raison est double :

- L'inconvertibilité du dinar algérien résulte de l'absence d'un marché des changes.
- le dinar est rattaché à un panier de monnaies, ce qui implique que l'on assiste à un glissement très lent de la parité dinar/francs. En avril 1986, un dinar valait 1,35 franc français. Mais sur le marché parallèle, un FF s'échangeait contre 4 dinars (A'chaab 20 avril 1986). Le développement de ce marché a obligé les autorités algériennes à autoriser l'ouverture de comptes en devises par les résidents. Ceux-ci peuvent ouvrir dans une banque de leur choix un compte en devises sans qu'il leur soit demandé l'origine de ces devises. Par ailleurs, ils peuvent utiliser librement ces dernières. L'objectif des responsables algériens est de vider les matelas pleins de devises et de remplir ainsi les caisses des banques de monnaies, qui seraient autrement oisives. Mais l'introduction de monnaies étrangères en Algérie sans déclaration préalable en douane reste formellement interdite.

Le marché parallèle des devises connaît une expansion pour plusieurs raisons :

- La pénurie de certaines pièces détachées ou de biens d'équipements incitent les entrepreneurs, notamment privés, à s'approvisionner à l'étranger. Les limitations réglementaires quant à la disposition de devises les "obligent" à en chercher sur le marché parallèle.
- L'accélération de l'inflation sous l'effet de la création excessive de monnaie et l'apparition de pénuries de biens industriels rendent les parités officielles totalement aberrantes.

Le maintien d'un taux de change favorable au dinar relève d'une décision politique, celle de vouloir garantir des termes de l'échange positifs. Les réformes économiques qui devaient donner une plus grande autonomie aux entreprises nationales, n'ont pas pu éviter l'instauration d'une vérité des prix et donc des coûts. On ne peut pas demander aux sociétés nationales d'être rentables et en même temps leur imposer des prix et des salaires rigides ainsi que des sureffectifs chroniques. La libération en douceur de l'économie publique algérienne a bouleversé les configurations des prix et des salaires.

En tant qu'économie à planification centralisée, l'Etat joua un rôle déterminant dans la fixation des prix, des salaires et dans l'allocation des ressources physiques et financières. C'est l'Etat qui contrôle quasiment l'offre de monnaie. En effet, la sur-liquidité dont fait l'objet l'économie s'exprime par une forte demande de produits étrangers acquis sur le marché parallèle ou par l'intermédiaire de devises procurées à un taux élevé sur le marché noir ( Benachenhou, 1993).

Dans un article intitulé "l'économie monétaire et l'économie de crédit" paru dans le journal "Sim Sar" le 4 juin 1989, Saad Lounes pense contrairement à l'ancien ministre des finances, M. Ghozali que la dépréciation du dinar ne provient pas de l'importation sans paiement, mais de l'accroissement de la masse monétaire. L'économiste algérien avance deux chiffres significatifs ; de 1979 à 1988, la hausse moyenne de la production intérieure brute est de 4 % par an alors que celle de la masse monétaire atteint 15 % par an. Il conclut que l'Algérie est passée d'une économie de crédit à une économie monétaire, ce qui engendre inflation et



spéculation. Peut-on en déduire que l'excédent de monnaie créée ex-nihilo en faisant tourner la planche à billets, sans qu'elle trouve de contreparties réelles, doive en toute logique déprécier la valeur propre de la monnaie et par-là même sa valeur relative et le taux de change ? Autrement dit, une création monétaire excessive qui se traduit par une forte inflation interne doit-elle se traduire par une forte dépréciation de la monnaie nationale par rapport aux monnaies convertibles ? C'est toute la question de rendre convertible ou non les monnaies des PVD.

Un pays doit-il financer impunément son économie avec de la monnaie de crédit sans que le pouvoir d'achat externe de celle-ci s'en trouve affecté ? En Algérie, depuis 1971, les secteurs publics et socialistes de l'agriculture, de l'industrie et du commerce dont la part dans la valeur ajoutée brute globale était jusqu'à une période récente de l'ordre de 75 %, dépendent exagérément du système bancaire au point que des mesures de restrictions du crédit seraient ouvertement récessionnistes.

La politique du dinar fort répond à une volonté de rééquilibrage des termes de l'échange et reste compatible avec une structure des échanges extérieurs basée sur l'exportation d'un mono produit (le pétrole). Avec la baisse du prix de ce produit et la réduction de la consommation mondiale, l'Algérie s'est orientée vers la diversification de ses exportations. La question qui s'est posée : ne faut-il pas réviser le taux de change officiel ? Cela ne suffit pas si les fondamentaux restent exécrationnels. Il faut laisser un minimum de vérité des prix et que les mécanismes économiques fonctionnent normalement sans pour autant ôter à l'Etat le rôle de régulateur de l'économie et de la monnaie. On a assisté à des situations aberrantes comme l'achat par les résidents de biens d'équipements à l'étranger à 500% de leur prix officiel.

Durant plusieurs années, l'économie algérienne connaît une expansion monétaire totalement disproportionnée aux biens et services réellement produits, ou fournis. Ceci s'est traduit essentiellement par une inflation galopante et une hausse progressive des prix. Plusieurs facteurs ont influencé directement l'érosion du pouvoir d'achat du dinar. En effet, dès le début des années 80, l'effort d'investissement a été couvert par l'épargne globale dont l'essentiel était dégagé par l'Etat en raison de la faiblesse de l'épargne des ménages subséquentement au faible niveau d'intérêt. Il faut y ajouter la pénurie sur les marchés des biens et services. En outre, les besoins de financement des entreprises publiques et les dépenses sociales ont nécessité le recours massif du Trésor à l'Institut d'émission.

*L'érosion du dinar était due à l'insuffisance de la mobilisation de l'épargne des ménages et des entreprises.*

L'importation sans paiement (ISP) - mesure qui consiste à autoriser les particuliers et les entreprises à importer sans autorisation de sortie de devises - est considérée comme une des sources d'alimentation du marché parallèle et de pression sur la devise. Rappelons que cette procédure générée par l'insuffisance de l'offre du marché national pour les besoins des ménages (électroménager, habillement...) et du secteur privé productif

(biens d'équipement) a fait transiter le maximum de transactions liées à l'ISP par le compte devises en autorisant les personnes morales à ouvrir des comptes.

Le montant des marchandises qui proviennent de la France, notamment sous forme de véhicules est estimé à 7 milliards de F (Bulletin mensuel de la MEF-Mission Economique et Financière de l'Ambassade de France à Alger mai 1992). Quant au phénomène appelé "trabendisme" ( contrebande), il constitue un fléau dont la presse fait état au quotidien. Il prend deux formes :

- l'importation de produits introuvables sur le marché national, ou tout simplement de qualité supérieure.
- l'exportation de produits subventionnés à destination des pays limitrophes comme le Maroc ou la Tunisie, ce qui constitue en soi un transfert de richesses vers ces pays.

Dans une note du ministère du commerce algérien, daté du 20 juin 1992, il est proposé d'organiser l'importation de véhicules par l'entreprise nationale de véhicules particulières et sa revente au citoyen par deux mécanismes :

- importation de 22 000 véhicules pour leur revente aux citoyens en devises. Le prix de cession, marge incluse, ne doit en aucun cas dépasser le prix normal comparativement à une importation personnelle.
- importation de 52 000 véhicules pour leur revente à un prix élevé (voisin par exemple de celui du marché parallèle) ; le prix de cession de ce véhicule tient compte des droits de douanes et taxes à effets équivalents ainsi que de la marge commerciale de l'entreprise.

Les objectifs visés à travers cette opération sont les suivants :

- atténuer la tension qui prévaut sur la demande de véhicules ;
- éponger une partie des sur-liquidités monétaires en circulation

Le montant de la masse monétaire que cette opération a réussi à assécher, est de l'ordre de 11 666,6 millions de dinars, soit environ le tiers du montant de la sur liquidité monétaire existante. Le financement de ces importations se faisait par des exportations de gaz. Dès lors, si l'importateur unique, en l'occurrence l'ENDVP (Entreprise Nationale de Véhicules Privés), peut obtenir des prix de gros de ses fournisseurs étrangers, il rencontre des difficultés à trouver les financements en devises nécessaires. Cette opération, si elle ne résout rien à la surcôte du franc français sur le marché noir, elle mobilise toute une organisation, mais empêche l'entrée de devises émanant d'immigrés attirés par un taux de change parallèle attractif.

Le gouvernement a pris une série de dispositions tendant à maîtriser la masse monétaire et à réduire les liquidités afin de diminuer la pression sur la demande de devises. En premier lieu, il s'agit d'améliorer la bancarisation de la monnaie par la généralisation du chèque (dont l'utilisation reste très insuffisante dans tous les pays du Maghreb) et de mobiliser l'épargne en devises des non résidents, eu égard au transfert insuffisant des travailleurs algériens à l'étranger. Pour y parvenir, il a fallu sécuriser le bénéficiaire de cette monnaie scripturale. L'Etat lui-même s'engage à "désadministrer" l'économie en incitant les entreprises publiques à faire appel aux financements bancaires. Un marché financier est instauré,

ce qui a permis d'augmenter les dépôts à terme des banques et de développer de nouveaux produits d'épargne incitatifs comme l'épargne logement, l'épargne devise, l'épargne retraite et l'épargne participation.

L'émergence et le développement du marché parallèle résultent d'après le groupe de travail composé des représentants des ministères du commerce de l'industrie lourde et des industries légères, de trois phénomènes :

- l'inadéquation aussi bien en quantité qu'en qualité de l'offre et de la demande, cette dernière étant artificiellement gonflée par l'importance des revenus disponibles.
- de la rigidité du système des prix fortement administrés et qui s'est traduite par le blocage des prix et des marges des entreprises publiques à un niveau artificiellement bas pendant de longues périodes, tandis que ces mêmes prix étaient sujets à des hausses sensibles sur le marché parallèle.
- la défaillance des circuits de distribution en place.

Au plan financier et monétaire, les effets du marché parallèle s'expriment à travers la constitution de rentes substantielles et l'érosion du pouvoir d'achat du dinar sur le marché parallèle (des marchandises et des devises) qui échappent à toute taxation. La valeur du dinar a été établie sur la base d'un panier de quatorze monnaies (...) Le dinar a fluctué par rapport à ces monnaies de manière passive, sans relation avec la situation économique et financière du pays et/ou le différentiel d'inflation ou de productivité entre l'Algérie et les pays émetteurs de ces monnaies" p 18 et 19. On retrouve ici les thèmes développés en première partie concernant la VPM et la VRM. Abderrahmane Roustoumi (1989) écrit : "Un indicateur synthétique des déséquilibres macro-financiers est l'expansion monétaire virtuellement disproportionnée par rapport au produit national. A l'origine de cette situation se trouvent l'écart entre la capacité nationale d'épargne et le rythme d'accumulation choisi lors du lancement de notre stratégie de développement (et donc le financement monétaire de cet écart). La faiblesse d'augmentation de la productivité, les modalités de formation des salaires, la lenteur de l'ajustement des prix aux coûts et le maintien du financement monétaire ont conduit à l'accumulation de déséquilibres de plus en plus importants dont le déséquilibre extérieur et les tensions sur le taux de change ne sont que les composantes".

Dire que le dinar s'est déprécié en raison de la croissance plus que proportionnelle de la masse monétaire, n'est pas forcément une allégation monétariste. En réalité, l'auteur précise à juste titre que le financement monétaire étant un pari sur l'avenir, seul un accroissement proportionnel futur de la production peut assurer la stabilité de la valeur de la monnaie. Par ailleurs, Roustoumi (1989), impute le ralentissement de la progression de la productivité du travail et du capital à la déficience de l'organisation de l'économie "conjuguée au mode de formation des salaires et des prix, cette évolution de la productivité va pénaliser fortement la situation financière des entreprises publiques". p18

Ighilahriz dans "Éléments sur la formation des prix et des revenus" op. Cit. met l'accent sur le partage des revenus qui s'est opéré au détriment des entreprises. Celles-ci ont été défavorisées par la lenteur de l'ajustement des prix aux coûts de production du fait de la rigidité du système des prix à

la production. Les facilités de financement des entreprises publiques par l'Etat et leur mode d'organisation sont à l'origine du laxisme et de la faiblesse de la productivité. Le système économique est biaisé par la flambée des prix sur le marché informel de biens provenant illégalement des entreprises publiques ou importés de façon illicite.

L'inconvertibilité n'arrange rien. Ilmane ( 1988) : "De manière générale, on peut dire qu'un taux de change administré d'une monnaie conduit automatiquement à sa réévaluation : c'est visiblement le cas du dinar algérien. Ce fait, ajouté à la faiblesse de *la productivité* et aux coûts élevés qui caractérisent le système productif algérien par rapport aux normes internationales font que la compétitivité internationale de notre production ne peut être que faible voire nulle si l'on ajoute au critère prix celui de la qualité" cf p 118.

Abdoun (1989) est plus clair sur la détermination du cours du dinar : "Dans une économie en développement, le schéma de détermination des taux de change s'inscrit, à notre sens, dans une problématique différente, qui est celle de son développement et de sa protection".

Rares sont les économistes maghrébins qui proposent un lien taux de change/grandeurs monétaires. Les systèmes de cotation des monnaies mis en place réservent à celles-ci un rôle limité dans l'économie. Laksaci (1989) souligne que le dinar constitue pour les entreprises une unité de compte qui ne permet pas d'exercer des choix. Ainsi le dinar est plus un moyen de "contrôle administratif" qu'une unité de compte effective. Le dinar exerce, à l'égard des ménages, sa fonction d'unité de compte et représente un pouvoir d'achat relativement indéterminé p 42

Ilmane (1989) pose les conditions qui permettront de rétablir la monnaie dans sa fonction de pouvoir d'achat indéterminé pour les entreprises publiques et dans sa fonction d'unité de compte unifiée pour tous les agents :

- restructurer financièrement les entreprises publiques afin de les assainir,
- favoriser leur autonomie avec une gestion rationnelle,
- rétablir le rôle des banques dans le contrôle économique du crédit et désengager le trésor public dans le financement des investissements par la monétisation de son déficit. Ceci permet de réduire ou diminuer l'expansion monétaire,
- rendre au système des prix sa vocation d'indicateur d'efficacité économique
- mobiliser l'épargne et les compétences du secteur privé.

Cet ensemble de mesures doit contribuer à améliorer l'efficacité de l'appareil productif et de poursuivre la croissance économique. Les différentes contributions citées ci-dessus réunissent les ingrédients d'une détermination de la VRM telle que définie en première partie.

La relation valeur propre de la monnaie/répartition de la valeur ajoutée est traitée de façon implicite ou explicite par tous les auteurs algériens.

Quand Benachenhou (1993) dénonce les augmentations des salaires alors que l'offre de travail est abondante, la productivité est faible,

l'économie n'est pas en plein emploi...c'est au nom des méfaits de l'inflation sur le pouvoir d'achat des salariés, d'où les phénomènes d'économie "parallèle". Ce qui est en cause ce n'est pas la revalorisation des salaires, mais l'efficacité économique qui n'est pas au rendez-vous. Benachenhou a raison de poser le problème en ces termes : "pendant une très longue période, le dinar était surévalué par rapport à son sousbassement économique, essentiellement le potentiel national de production, la productivité de l'appareil de production et le taux d'inflation facteurs qui s'entre influencent" p 51 op.cit. Dans toutes ces citations transparaissent les interrelations développées dans la 1ère partie centrées essentiellement sur les rapports  $VPM/PIB$ ,  $VPM/VA$ ,  $VRM/VA$ ,  $VPM/\pi$ ,  $VPM/W$ ,  $VRM/\pi$ ,  $VRM/W$ ,  $VPM/PIB$ ,  $VRM/PIB$ . Cela confirme notre position dès le départ à savoir que la détermination du taux de change de monnaies non convertibles de pays en développement est davantage déterminée par les fondements réels que par des facteurs d'incertitude et d'anticipations spéculatives.

Il est bien entendu clair que les mouvements de capitaux, les réserves de change, les équilibres commerciaux extérieurs, le compte des transactions courantes ont des sousbassements réels et représentent des réalités économiques concrètes. Les autorités algériennes ayant géré de façon administrative et centralisée la fixation des prix et des salaires n'ont pas laissé à la monnaie la possibilité d'enregistrer et d'exprimer les vraies valeurs des marchandises créées. Les mécanismes de marché n'ont pas fonctionné correctement. Ce qui explique la spéculation, la constitution excessive de stocks de produits importés, la perte de compétitivité interne des marchandises produites localement par rapport aux marchandises importées, le développement des marchés informels de biens et de devises...

L'évolution du dinar, jusqu'à sa dévaluation, montre que sa fixation s'est située à un niveau beaucoup plus élevé que celui qui aurait dû résulter de sa valeur propre et de sa valeur relative si les conditions du marché avaient joué pleinement. Benachenhou (1993) souligne que le "refus des autorités monétaires de prendre acte de la "dévaluation intérieure" de la monnaie nationale qu'est l'inflation et de réduire, en conséquence sa valeur en devises a des conséquences négatives sur les équilibres économiques internes. Autrement dit le taux de change doit refléter la VPM et la VRM. L'auteur ajoute ceci : "on n'est riche que par la valeur de ce qu'on possède. Et si ce qu'on possède perd de sa valeur, la richesse diminue d'autant et donc le pouvoir d'achat "op. cit. p 33. Le paradoxe algérien qui n'en est pas un; lorsque les choses se clarifient, c'est que le ratio investissements/PIB est l'un des plus élevés dans le Tiers Monde, alors que l'économie s'appauvrit entraînant derrière elle une perte de pouvoir d'achat de la monnaie. Cela s'explique par la détérioration non seulement de la productivité du travail, mais surtout de celle de l'appareil productif en raison de mauvais choix des filières technologiques, de la dimension et de la localisation des règles de gestion et de financement, de la gestion des stocks et des approvisionnements, de la maintenance, de la gestion des ressources humaines, de la formation... etc.

On retrouve ici nos développements en 1ère partie concernant les rapports VPM/MP et VRM/MP. Il y a en effet une suraccumulation relative du capital accompagnée d'une faible rentabilité. Le rapport entre le capital et le travail est démesurément élevé, surtout lorsque l'on sait que le taux d'utilisation des capacités de production est dramatiquement faible, n'atteignant même pas 30 à 40%. Ces distorsions permettent aux économistes algériens de mettre en cause le système de cotation du dinar et sa fixation de façon administrative.

## § 2 : La politique de change dans les années 1990

Bien qu'engagée dans un processus de développement économique avec une ouverture sur l'extérieur par l'achat de biens d'équipement financé par les recettes des hydrocarbures, l'Algérie ne s'est pas préoccupée d'une politique de change susceptible de préparer l'après pétrole et d'éviter l'existence d'un marché noir actif.

La disponibilité des moyens de financement -rendue possible par les recettes pétrolières en croissance et par le recours massif à la planche à billets- n'incitait pas à une orientation financière et à une gestion monétaire rigoureuses. La récession économique mondiale, l'accroissement des périls financiers et la désorganisation du système monétaire international ont imposé l'intégration des variables financières dans la décision économique. Dès lors, des notions comme la rentabilité, la maîtrise des coûts, la vérité des prix et la libre fixation des salaires, font leur apparition. ( Cela conforte nos développements en 1ère Partie). Mais il est curieux que la valeur du dinar soit fixée de façon discrétionnaire et administrative sans rapport avec les fondements économiques. C'est la poursuite logique d'une politique de change instituant dès le 10 avril 1964 l'unité monétaire nationale, le dinar algérien, coupant ainsi le lien ombilical avec la puissance économique colonisatrice et acquérant ainsi le pouvoir de battre monnaie. Cette décision constituait le complément monétaire indispensable à l'exercice de la souveraineté nationale.

Conformément à l'article 2 de la loi n°64-111 du 10 avril 1964, la valeur du dinar algérien est définie par un poids d'or fin de 180 milligrammes. L'article 3 précise que le dinar algérien est à parité fixe avec la monnaie française de l'époque, le nouveau franc, soit  $1 \text{ DA} = 1 \text{ FF}$ . Ce pair à l'unité entre le dinar algérien et le nouveau franc sera maintenu pendant cinq années, soit jusqu'au 8 août 1969, date à laquelle le gouvernement français décidait, dans des conditions assez controversées d'ailleurs, de dévaluer le franc français de 11,1 %. La nouvelle parité DA/FF s'établissait à  $1 \text{ DA} = 1,12499 \text{ FF}$  (ou  $1 \text{ FF} = 0,88889 \text{ DA}$ ). Les valeurs des autres monnaies par rapport au dinar algérien étaient déterminées par référence à leur parité avec le franc français.

Ce régime de parité fixe DA/FF prendra fin le 20 janvier 1974. Le 21 janvier 1974, prenant en considération les changements intervenus dans le système international des changes, l'Algérie introduisait une nouvelle méthode de valorisation du dinar algérien.

Basée sur la technique du panier spécifique, elle offrait un double avantage; se prémunir des effets négatifs induits par le rattachement à une

seule devise en période de taux fluctuants, et s'affirmer par rapport à l'ancienne puissance colonisatrice en sectionnant - monétairement parlant - un lien difficile à assumer. Toutefois, la technique du panier outre ses implications macro-économiques, pose des problèmes de fonctionnement. La valeur du dinar algérien était désormais - elle l'est toujours à titre officiel - déterminée par rapport à un panier dont le nombre et la composition des monnaies, seront traités ultérieurement. Ceci constitue une faiblesse car elle est une indication d'absence d'engagement de la part des autorités à l'égard d'une politique de taux de change saine excluant toute surévaluation artificielle.

Le rattachement à un panier de monnaies implique, par ailleurs, que les autorités abandonnent tout contrôle de la masse monétaire pour se consacrer à la maîtrise des taux de change, afin de déterminer les prix intérieurs des biens et la quantité nominale de monnaie en adéquation avec le niveau des prix.

Si dans le cas de l'Algérie, les importations de biens de consommation sont réduites aux seuls produits de biens de consommation de première nécessité, le rattachement permet l'accroissement du stock des moyens de paiement extérieurs, si nécessaires à l'accumulation. Cependant, la contrepartie de ces choix est une poussée fortement inflationniste à long terme. Le taux d'inflation à deux chiffres plonge ses racines en partie dans les décisions de change des années soixante-dix.

Plusieurs phénomènes aux conséquences néfastes sont à mentionner : les effets macro-économiques pervers du régime des changes retenu dans les années soixante-dix, la non-disponibilité d'instruments requis par celui-ci (non révélation publique du panier, invariabilité du panier, fréquence limitée des cotations), l'absence de marchés des changes au comptant et à terme.

Les circuits parallèles rendus actifs par un arsenal juridique dangereux (AGI sans paiement, AIV, compte devises) et irréfléchi, et des revenus monétaires hors circuits bancaires, conjugués à un contrôle des changes tatillon sont autant de facteurs négatifs qui se sont accumulés, pour produire un dinar officiel excessivement surélevé. Ceci génère des effets pernicieux :

- découragement des exportations
- stimulation des importations
- déstabilisation du compte courant
- aggravation des crises de la dette

Tout contribue à l'épanouissement des économies de rente et à contrarier la lutte contre l'inflation.

Examinons à présent le système de cotation du dinar. Le système de cotation s'articule autour de la définition d'un panier de devises ("panier-DA), constitué de monnaies retenues pour la cotation du dinar, avec leurs poids respectifs dans les échanges extérieurs algériens. Le système de cotation prend ainsi en charge un panier de quatorze monnaies dont une, le dollar, est utilisée comme monnaie de passage sur le "Fixing" de Paris, monnaie dont la cotation permet de déterminer la cotation des autres monnaies du panier.

La valeur de référence du taux de change de la monnaie de passage au jour de la cotation est en rapport avec les autres monnaies du "panier-DA", dont les taux de changes sont cotés sur le marché des changes de Paris. Chacune des monnaies du panier étant représentée par son poids dans les dépenses enregistrées sur le compte courant.

Les coefficients de pondération utilisés sont calculés sur la base d'une structuration de la colonne "dépenses" de la balance des opérations courantes. En prenant la valeur de base des monnaies du "panier-DA" et du dinar, suivant leur taux central déclaré au FMI on aura :

$C_0$  = le dinar

$C_1$  = la monnaie de passage

$C_i, i = 2, \dots, 14$  les autres monnaies du panier. On aura alors :

$$C_0 = \sum_{i=1}^{14} \lambda_i \cdot C_i \text{ avec}$$

$C_0$  = variation en % de la cotation du dinar par rapport à la monnaie de passage,

$\sum \lambda_i$  = pondération associée à la monnaie dans le système de cotation du dinar,

$C_i$  = variation en % de la cotation de la monnaie  $i$  par rapport à la monnaie de passage : à signaler que par définition :  $C_1 = 0$

$C_0$  se définit comme la moyenne pondérée (en fonction des poids respectifs des monnaies du panier) des variations de cotation respectives des monnaies du panier par rapport à la monnaie de passage. Cette variation était calculée par rapport aux taux centraux (valeur de base des monnaies).

D'où la cotation du dinar à la date  $t$  :

$$C_0^{(t)} = C_0^{(0)} \times (1 + C_0)$$

$C_0^{(0)}$  = le taux central du dinar exprimé dans la monnaie de passage du système de cotation. Pour simplifier, supposons que le "panier-dinar" n'est composé que de trois monnaies : le dollar US, le deutschmark et le franc français selon leurs taux respectifs de 50 %, 25 % et 25 %. Le dollar US étant la monnaie de passage, à une date  $t_0$ , les valeurs de base des monnaies sont les suivantes :

$$1 \text{ DA} = 0,2 \text{ USD} = 1,5 \text{ FF} = 0,4 \text{ DM}$$

Les taux centraux leur correspondant sont :



1 FF = 0,133 USD

1 DM = 0,5 USD

Lorsqu'on passe à la date suivante  $t_1$  afin de calculer la nouvelle cotation du dinar, les cotations sur le "fixing" de Paris se présentent comme suit :

1 USD = 6 FF

1 DM = 3,9 FF

d'où

FF / USD = + 25 %

DM / USD = + 30 %

Le calcul des variations du FF et du DM par rapport au dollar US, permet d'obtenir la variation du dinar par rapport au dollar

$$DA / USD = (DM / USD) \times 0,25 + (RR / USD) \times 0,25$$

$$DA / USD = 13,75 \%$$

La nouvelle cotation du DA s'écrit:

1 DA = 0,2275 USD (+13,75 %)

1 DA = 1,365 FF (- 9 %)

1 DA = 0,35 DM (- 12,5 %)

Ce système de cotation qui s'efforce de reproduire fidèlement et parfois instantanément les variations des monnaies composant le "panier-DA" est très passif. Il ne tient pas compte des pouvoirs d'achat réels de chacune de ces monnaies ni de l'impact de cette politique des changes sur les transferts des travailleurs algériens à l'étranger. Dans la mesure où le plus grand nombre de ces derniers réside en France, il est incompréhensible de donner au dollar un poids exorbitant au sein du panier. Nous étions frappés de remarquer en avril 1986 le traitement réservé au franc français (1 FF s'échangeait contre 0,86 DA), alors que le dollar a commencé son atterrissage, après une forte flambée, dès septembre 1985.

Un pays mono exportateur d'un produit dont le prix est fixé sur les marchés internationaux en devises et dont le principal fournisseur est l'UE aurait été mieux inspiré d'utiliser l'Euro comme monnaie de référence. Mais le nationalisme exacerbé et une fierté incompatible avec toute rationalité économique fixaient les choix des autorités publiques. La non fixation du taux de change selon des déterminants réels et en fonction de critères objectifs devant mesurer la valeur relative du dinar par rapport à celle de chacun des partenaires commerciaux (France, Italie, Espagne, Allemagne, Japon, Etats-Unis) crée des distorsions sur les marchés parallèles de biens et de devises. Le degré de dépendance vis-à-vis d'une monnaie ou de plusieurs monnaies mesuré par les liens économiques avec ce(s) pays est à prendre en compte dans la politique de change. La dette doit être un élément à considérer dans le système de pondération. Les entreprises publiques qui sont endettées en devises doivent pouvoir faire des prévisions de leurs

plans de financements sans subir les aléas des fluctuations erratiques des taux de change.

Au total le système de cotation doit reproduire la réalité du commerce extérieur, de sa structure par pays et par monnaie, du poids de la dette extérieure, de la productivité globale de l'économie et de sa capacité à créer de nouvelles richesses.

### **§ 3 : Le régime de fixation du taux de change du dinar :**

Conformément aux engagements pris dans le cadre du programme d'ajustement avec le FMI, le *nouveau régime de fixation du taux de change du dinar a été mis en place à la date prévue, soit le 1er octobre 1994*. Le nouveau régime, succédant à un système de fixation administrative, est fondé sur la confrontation de l'offre et de la demande entre la Banque d'Algérie et les banques primaires au cours d'une séance de "fixing" hebdomadaire appelée à devenir quotidienne dans quelques semaines. Il ne s'agit pas d'une détermination par le marché mais d'une "coordination" plus accentuée entre la Banque d'Algérie et les banques commerciales. Cette nouvelle méthode qui "permet d'aller vers l'unification du marché des changes, consolide la convertibilité commerciale et l'amorce de la convertibilité totale du dinar", selon la Banque d'Algérie.

Pour aller plus loin dans la recherche ( toute relative ) de la vérité des prix, il est instauré un marché des changes en décembre 1995, qui réunit un seul offreur de devises; la "Banque d'Algérie" et des demandeurs de même nature ; les banques commerciales. Depuis cette date la valeur du dinar n'a cessé de glisser. L'écart entre le cours officiel (10,42 dinars pour 1 franc) et le cours sur le marché parallèle s'est considérablement réduit en quelques mois (13 dinars pour 1 franc fin 1997 et 12,5 DA pour 1 FF début 1999 alors que le taux officiel avoisine 10 Da pour 1 FF), du fait de la fermeture des frontières avec le Maroc, de la diminution des départs vers la France des résidents Algériens ( restrictions draconiennes quant à l'octroi des visas obligent) et surtout de la mise à disposition des opérateurs économiques par les banques, d'enveloppes de devises importantes (cf. graphique représentant l'évolution des cours, officiel et parallèle, du dinar).

Le but ultime de la politique des changes serait de faire du dinar un instrument de développement économique et par la même refléter les fondamentaux. Cet objectif implique une démarche progressive, donc la définition d'étapes. La première serait consacrée à contrer et à stopper le processus de dépréciation continue (surévaluation) du dinar algérien sur le marché parallèle. Pour y parvenir, un choix de mesures monétaires, financières et économiques s'impose.

La dévaluation du dinar officiel algérien est à examiner avec précaution pour trois raisons :

- 1 - elle ne présenterait aucune efficacité économique compte tenu de l'inélasticité - prix des exportations algériennes et de la structure des prix ainsi que du niveau incompressible des importations.
- 2 - elle aggraverait le processus inflationniste.

3 - la dévaluation contribue à la diminution des salaires réels et au changement de la structure des revenus en faveur des profits, des zones urbaines au détriment des zones rurales. De ce fait, elle aggraverait la situation des groupes sociaux qui ont déjà supporté le lourd fardeau de la récession économique en Algérie.

A contrario les mesures monétaires auront pour rôle de diminuer les liquidités sans contrepartie réelle d'une part et à d'accroître l'offre de devises étrangères d'autre part. Néanmoins la dépréciation du Dinar "officiel" a été nécessaire afin de coller au mieux à la réalité du taux de change du marché tel qu'exprimé même approximativement par le taux de change au noir. Ce qui implique :

- la lutte contre le déficit budgétaire : l'Etat doit rationaliser ses choix budgétaires en élevant le niveau de qualification et de rémunération de ses agents, mais aussi éviter les gâchis, la corruption et les décisions qui sont incompatibles avec l'efficacité économique. Une monnaie ne peut être solide que si l'économie l'est aussi à la faveur d'une productivité et d'une rentabilité positive tant des investissements publics que privés.
- la lutte contre la fraude fiscale favorisée par les pratiques d'un système bancaire aux méthodes de gestion désuètes,
- la mobilisation de l'épargne en offrant des taux attractifs mais surtout des prestations de service de qualité en proposant des formules souples, négociables.
- l'élargissement du marché monétaire aux autres agents institutionnels (actuellement seules les banques y ont accès) et la mise en place d'un marché financier sont les voies les plus adéquates. L'objectif ultime est de mettre en adéquation l'épargne et l'investissement,
- la création d'un marché des valeurs mobilières en vue de donner un sens à l'actionnariat public mais également à un actionnariat privé national et international.

La mise en concurrence des économies des pays de l'Est (Hongrie, Pologne, Russie) avec les économies occidentales apporte la preuve de l'inefficacité de l'économie administrée.

- l'autonomisation de la Banque Centrale d'Algérie afin de parachever la réforme structurelle du système bancaire d'une part, mais également en vue d'éviter les financements monétaires excessifs et de consacrer la relation investissement-épargne. La VPM serait altérée par l'inadéquation entre richesses générées par un appareil productif performant et la quantité de monnaie en circulation. L'offre des devises doit et peut être accrue par le biais de mesures quantitatives et institutionnelles.

Les mesures quantitatives seraient :

- une circulation plus libre des capitaux par le biais d'une introduction de facilités bancaires internationales (FBI).

Les mesures institutionnelles concernent l'institutionnalisation d'un marché des changes (au lieu et place du marché parallèle). Deux techniques sont possibles en matière de fonctionnement :

- \* La formule interbancaire : fondée sur la négociation entre les banques et leurs clients ( offreurs et demandeurs). La Banque Centrale fixe un plancher ou un plafond aux avoirs en devises et à leurs taux afin d'éviter un

monopole cambiste, un délit d'initié et des positions excessives de change de la part des banques. Cette mesure ne peut-être que transitoire, se substituant au marché parallèle.

Bien entendu, le taux de change varierait d'heure en heure et de jour en jour.

\* Le système d'adjudication : les devises détenues par certains exportateurs sont cédées à la Banque Centrale au taux du moment. Cette dernière les met aux enchères régulièrement suivant une quantité et un prix minima établis.

Le montant de base est déterminé par la politique macro-économique du pays. Sont retenues en priorité les soumissions les plus élevées dépassant le prix plancher fixé par la Banque Centrale. Sur le plan purement économique en complément des mesures monétaires, il y a lieu d'agir sur la productivité du travail, la mise en place de sociétés mixtes. L'objectif étant de réduire à moyen terme les déséquilibres sur le marché des biens et services, et de favoriser les investissements étrangers tant décriés par le passé au nom de l'indépendance nationale. Par ailleurs, Intensifier les échanges ( de marchandises mais aussi la libre circulation des hommes) entre les pays du Maghreb, en priorité sur la base de la compensation, contribuerait à réduire les besoins en devises. L'instauration de la convertibilité entre les monnaies des pays du Maghreb pourrait se faire dans le cadre de l'intégration régionale. Pourquoi pas aller vers une monnaie commune faute d'avoir une monnaie unique ?

Au travers des éléments précédents concernant l'Algérie, nous avons essayé de dégager la logique qui a guidé la politique de change dans ce pays à partir de l'analyse des choix économiques monétaires et financiers. Nous avons déduit que l'économie algérienne a été davantage administrée que gérée par des mécanismes objectifs avec une régulation respectant le jeu de la loi de la valeur. Les différents prix (prix de biens et services, niveau de salaire nominal) étant administrés, ne pouvaient refléter leurs valeurs. Le taux de change n'échappait pas à cette règle étant fixé de façon discrétionnaire par les autorités monétaires.

Nous avons vu comment cette situation est devenue intenable et comment les responsables algériens ont été amenés à rétablir certaines règles de fonctionnement pouvant laisser les lois du marché jouer librement. Ainsi les réformes actuelles visent à sortir les entreprises publiques de la tutelle des ministères et à rendre les prix et les salaires plus flexibles afin de permettre une meilleure efficacité économique aux entreprises. Si ces objectifs paraissent louables eu égard à la rénovation d'un système où domine encore la propriété collective des moyens de production, les économistes algériens gagnés par les thèses monétaristes veulent aller plus loin dans le processus de privatisation des entreprises publiques. Ils reprennent l'exemple marocain pour justifier une telle position en affirmant que le mode d'accumulation centralisé entre les mains de l'Etat a fait faillite en Algérie et qu'il faut se tourner vers un mode d'accumulation où domine le marché comme au Maroc (El Watan du 5 février 1997). Ils estiment que ce pays offre l'exemple d'une possibilité de faire jouer les lois du marché (flexibilité des prix, flexibilité des salaires, libéralisation des changes). De ce

fait, il s'est opposé au marché noir des devises. Ceci nous amène à examiner la situation du Maroc, afin de la comparer avec le cas algérien.

Il est étonnant et en même temps rassurant de voir les économistes algériens et marocains traiter la question du taux de change d'un point de vue beaucoup plus réaliste et pertinent que les modèles dominants. Il est vrai que le Maroc et l'Algérie ont des monnaies non convertibles, donc non sujettes à des mouvements spéculatifs quant à leur fixation. Il est vrai aussi que les marchés monétaires et financiers n'y sont pas très développés. Il y a néanmoins de la part de ces économistes une volonté de rapprocher le taux de change des fondements économiques ( afin de mieux refléter la VRM). Les spécialistes algériens échaudés par une politique de taux de change réévaluationniste sans connexion avec les données économiques sont sévères avec les politiques pratiquées par le passé. Benachenhou (1993) écrit : "Pendant les trois dernières décennies et jusqu'à récemment, le rôle du taux de change du dinar comme régulateur essentiel de l'économie algérienne a été soit ignoré par les responsables de la gestion de l'économie, soit utilisé à contretemps et à mauvais escient (...)"

Le système de cotation du dinar se différencie du régime de change d'une monnaie flexible en raison de son inconvertibilité et du contrôle des changes. L'inexistence à l'intérieur des frontières nationales, d'un marché des changes où se confrontent offre et demande, avec détermination d'un prix de marché conjuguée au poids de l'économie algérienne dans l'économie mondiale, justifie le recours à un système de cotation du dinar géré par la Banque d'Algérie.

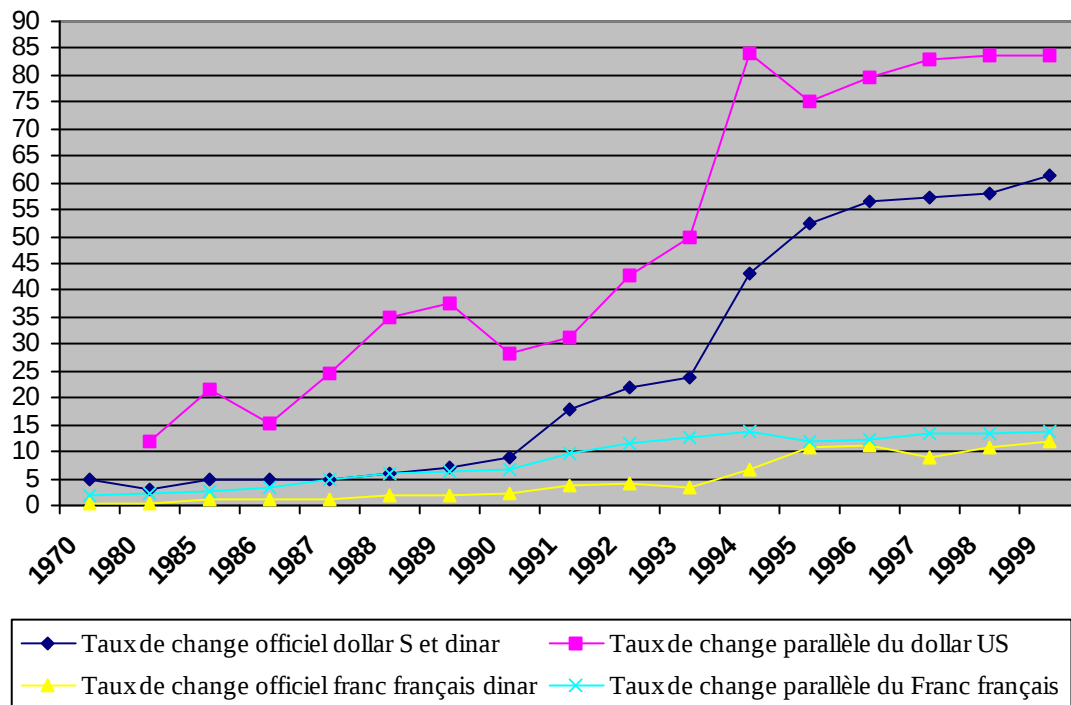
Si les autorités ont opéré cette dévaluation-dépréciation ce n'est pas seulement pour répondre aux recommandations du FMI mais aussi pour rapprocher le taux officiel des fondamentaux. Selon nous le marché aura vaincu la vanité des dirigeants Algériens qui pratiquaient des taux officiels surévalués qu'on a déjà qualifié de nationalistes. La dévaluation ne saurait être liée à la recherche d'une amélioration de la balance des transactions courantes puisque l'Algérie reste un pays mono-exportateur. La chute des taux, officiel et parallèle, renchérit les inputs et les biens de consommation importés. Il en est résulté des augmentations de coûts qui du fait de la libéralisation des prix, ont été répercutées sur les prix des outputs produits localement.

La dévaluation est, dans le cas algérien, une résultante de la dépréciation du taux de change sur le marché parallèle, en raison de la pénurie des devises, mais aussi du fait que les prix intérieurs sont supérieurs aux prix des autres pays. Autrement dit la VRM, qui est aussi fonction des différentiels des prix nationaux et étrangers, est en baisse.

Les effets escomptés résident dans le rééquilibrage de la balance commerciale. La dévaluation devait renchérir les produits importés facturés en monnaie nationale et réduire les prix à l'exportation. Celle-ci aurait été encouragée et les importations découragées. Ce schéma ne correspond pas à la situation algérienne. Ce pays est mono-exportateur et dépend des pays développés quant à ses importations de biens d'équipement et de matières premières. C'est donc la dépréciation de la valeur propre de la monnaie qui a conditionné celle de la Valeur relative de la monnaie. Le taux sur le marché noir reflète à la fois le pouvoir d'achat de la monnaie algérienne

mais aussi et surtout la rareté des devises (figure 5.9.). Les contrôles stricts des changes et des mouvements de capitaux jouent à notre avis un rôle en faveur de la spéculation sur le marché parallèle

**Figure 5.9. Taux de change officiel et parallèle**



Source : préparation personnelle à partir des données de la mission économique de l'Ambassade de France et enquêtes directes

Ces contrôles, du reste inefficaces car perméables, empêchent davantage l'entrée des capitaux que leurs sorties. Les sociétés étrangères qui versent des pots de vin aux cadres et aux hommes d'affaires algériens le font sur des comptes non-résidents en France, en Suisse ou au Luxembourg. On pourra discuter de l'assouplissement du contrôle des changes au Maroc qui n'a pas entraîné l'effondrement du dirham ni de sorties de capitaux. Lorsque des Algériens investissent à l'étranger, ils jugent par-là même la rentabilité de leur économie relativement plus faible. La structure du panier de monnaies servant d'instruments de facturation des exportations est un déterminant important du pouvoir d'achat extérieur de la monnaie nationale.

Le fait que la valeur de la monnaie nationale soit établie par les autorités monétaires, de façon unilatérale ne signifie pas que celles-ci doivent faire fi des fondements économiques et financiers qui président à la fixation de la valeur propre et à la valeur relative de la monnaie. Benachenhou(1993) écrit : "il est possible mais également absurde, que la valeur de la monnaie nationale se détériore à l'intérieur du pays, mais qu'elle se renforce par rapport aux monnaies étrangères du panier ou à la monnaie convertible d'indexation (...) Ce sont là des phénomènes dont la

source est le refus des autorités monétaires de prendre acte de la "dévaluation intérieure" de la monnaie nationale qu'est l'inflation et de réduire en conséquence sa valeur en devises" p 33 op. cit. Si l'on doit traduire ces propos dans notre propre vision, on pourrait dire que l'auteur recommande de lier la valeur relative de la monnaie à sa valeur propre en utilisant comme référent la création de richesses à l'origine du pouvoir d'achat. Benachenhou est beaucoup plus précis à ce sujet : "On n'est riche que par la valeur de ce qu'on possède. Et si ce qu'on possède perd sa valeur, la richesse diminue d'autant et donc le pouvoir d'achat." op.cit

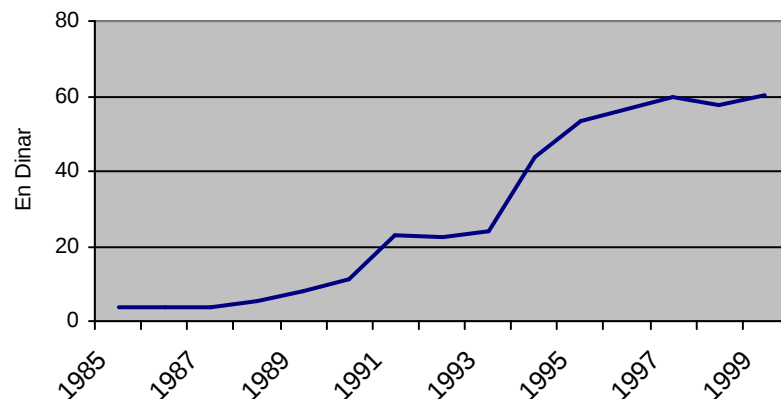
Les gouvernements successifs algériens ont mené une politique de déficit budgétaire financée en bonne partie par la création monétaire et l'épargne privée collectée par les institutions financières correspondantes du Trésor, à un coût presque nul (Benachenhou 1993). Les déficits cumulés créent fatalement une situation de sur-liquidité dans l'économie qui est aggravée par le non-remboursement de la dette par les entreprises, par la faible productivité de celles-ci et par des choix industriels inefficients, non rentables. Contrairement aux recommandations du FMI l'excès de liquidités n'est pas résorbé par des restrictions budgétaires, mais par un accroissement de la valeur ajoutée et des richesses. C'est par ce moyen que les valeurs de la monnaie aussi bien propre que relative s'apprécient. Les déséquilibres monétaires sur le marché parallèle indiquent (avec une certaine exagération due à la spéculation et aux pénuries de devises) la dissociation du taux de change de sa valeur relative.

La crise économique et les déséquilibres fondamentaux sont à l'origine de la dérive du dinar sur le marché parallèle. Le débat au début des années 1990 tournait autour de la question lancinante du rééchelonnement qui entraîne dans son sillage la dévaluation. Dès avril 1991 le gouvernement algérien a accepté les conditions de la Banque Mondiale et du FMI de libéraliser le commerce extérieur algérien. La situation dramatique de la balance des paiements n'a pas permis à la banque centrale de fournir aux importateurs passant par les canaux bancaires officiels de disposer des devises leur permettant de payer leurs importations. Dès lors, le marché parallèle se trouvait conforté dans son rôle de pourvoyeur de devises. Le cours du dinar sur le marché noir devient le "taux directeur" avec la bénédiction des autorités. Il est clair que l'instabilité monétaire facilite les transferts illicites de capitaux qui s'ajoutent au service de la dette extérieure algérienne, contribuant ainsi à assécher les réserves en devises, d'où la spéculation sur le marché parallèle. C'est le cercle vicieux. La dépréciation tant du dinar officiel que du dinar au noir s'auto-entretient. La chute du premier, au lieu de réduire l'écart avec le second, ne fait que s'aggraver. Mais un retour en arrière permet de se rendre compte que les mesures prises récemment arrivent trop tard.

L'Algérie aurait dû pratiquer une politique de change plus active, conforme aux réalités économiques, dès le milieu des années 1970. A cette période les responsables politiques et les économistes commençaient à se rendre compte des conséquences de la politique d'industrialisation et de

centralisation de la décision économique. On ne peut pas refaire l'histoire ; regardons l'avenir. Au total après examen des figures 5.10. et 5.11. on peut déduire clairement que le glissement du taux de change dollar USA contre dinar algérien est progressif, mais continu.

**Figure 1.10. Taux de change du Dinar par rapport au dollar**



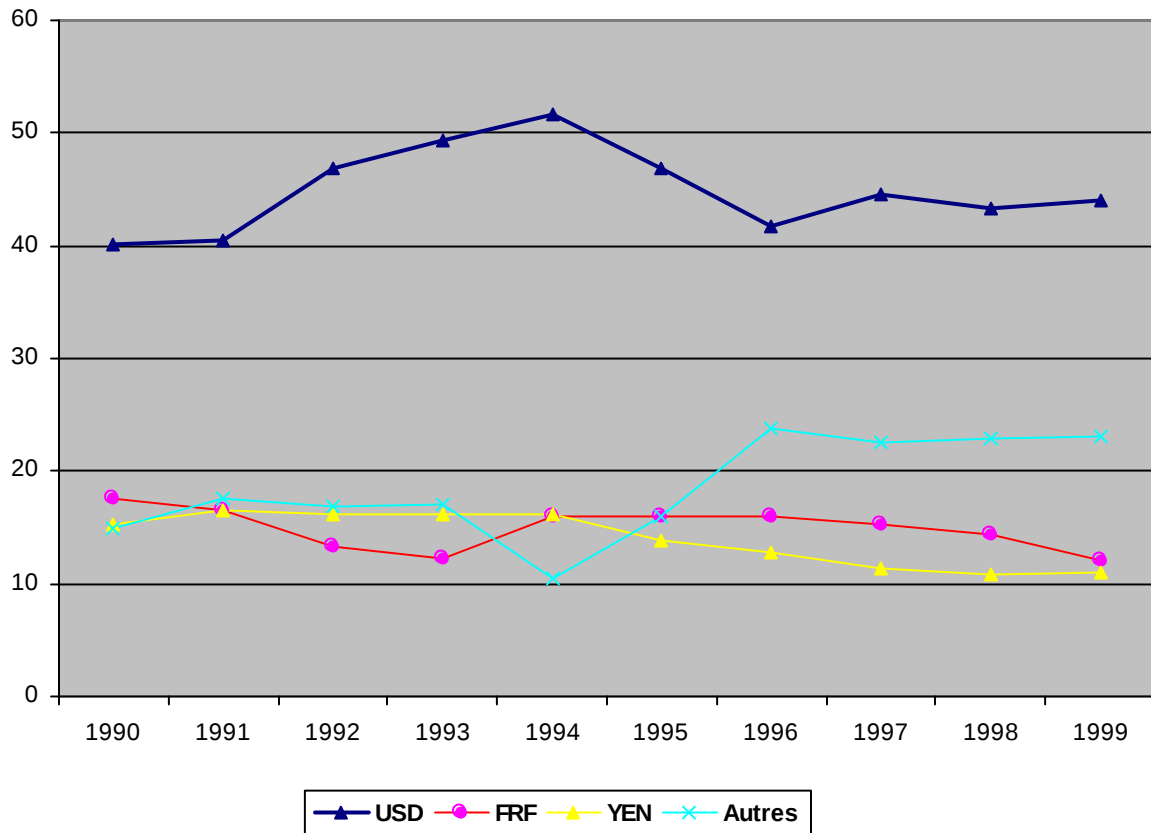
*Source : Préparation personnelle à partir de données de la Banque d'Algérie, octobre 1999*

La dépréciation de la monnaie algérienne est effective chaque fin du mois. Plusieurs pays ont adopté une telle politique comme la Hongrie, à la différence près que les autorités monétaires de ce pays ont indiqué clairement, au préalable, leur intention de déprécier mensuellement leur monnaie à un taux affiché et connu.

Les responsables algériens ont choisi la discrétion non pas pour tromper le marché puisqu'il n'existe pas véritablement, mais pour sauver la face. Ils ne veulent pas dévaluer, et préfèrent laisser filer le taux officiel. Le résultat est pourtant le même !



**Figure 1.11. Taux de change dinar - dollar US - franc français**  
(Source : préparation personnelle à partir de données de la Banque



d'Algérie,1999)

Cette politique de change répond aux pressions du FMI et à celles exercées par le marché parallèle des devises. Au lieu de dévaluer d'un coup, on laisse glisser le dinar. Cela revient au même sauf que les autorités algériennes ne perdent pas la face.

Le prochain millénaire s'annonce dans ses débuts extrêmement préoccupant pour l'économie algérienne. Avec un prix du baril à 10\$, l'Algérie est au bord de l'asphyxie (Tribune du 8 décembre 1998).

#### § 4 La politique de change durant la 1<sup>ère</sup> décennie 2000 à l'aune des contraintes extérieures.

La Banque d'Algérie estime dans une note publiée en septembre 2008, que le taux de change effectif réel du dinar est proche, depuis 2003, de son niveau d'équilibre de long terme.

La banque centrale précise que ce constat est le fruit d'études et d'évaluations de la politique du taux de change, selon les différentes approches méthodologiques élaborées tant en interne que par (FMI). Ce faisant le taux de change effectif réel est un indicateur synthétique englobant les échanges commerciaux de l'Algérie avec quinze de ses principaux pays partenaires commerciaux représentant 88% des échanges globaux. La Banque d'Algérie adopte une méthode de calcul qui implique une surveillance accrue « de l'évolution de la conjoncture internationale et au niveau national en matière des taux d'inflation et d'évolution des taux de

change pendant que les fondamentaux sont déterminés de manière prospective ». « Les fondamentaux qui ressortent des études économiques pour l'Algérie sont, notamment, le différentiel de productivité du travail entre l'Algérie et ses principaux partenaires et le cours mondial du pétrole ».

Dès lors la Banque d'Algérie intervient sur le marché interbancaire des changes afin de veiller à ce que le mouvement du taux de change nominal n'affecte pas l'équilibre à long terme du taux de change effectif réel du dinar. La stabilité du taux de change contribue à stimuler les exportations (effet compétitivité externe) et à améliorer l'environnement des investissements. « Cela constitue un important ancrage à la mise en œuvre des projets d'investissement et permet aux opérateurs économiques d'asseoir durablement leur compétitivité externe ». Cette performance offre, une visibilité à long terme en matière de décisions stratégiques d'investissement. Pour la Banque d'Algérie la volatilité sur les marchés financiers, monétaires et des changes ne plaident pas en faveur de changements significatifs dans sa politique du taux de change.

Le taux de change effectif réel est un indicateur synthétique englobant les échanges commerciaux de l'Algérie avec quinze de ses principaux pays partenaires commerciaux représentant 88 % des échanges globaux de l'année de base (1995). Ainsi, la politique de gestion du taux de change par la Banque d'Algérie s'inscrit dans le cadre de la politique dite de flottement dirigé du taux de change du dinar vis-à-vis des principales devises, monnaies des plus importants partenaires commerciaux de l'Algérie. Par ailleurs, sous l'angle de l'offre, la Banque d'Algérie est le principal intervenant sur le marché interbancaire des changes, à mesure qu'une très grande partie des recettes d'exportation des hydrocarbures alimente les réserves officielles de change gérées par la Banque d'Algérie. En effet, avec l'augmentation graduelle des avoirs en devises des banques et établissements financiers, la Banque d'Algérie reste la principale source de devises offertes sur le marché interbancaire des changes où la détermination des cours, applicables aux opérations conclues suivant les règles et usages internationaux, relève des mécanismes de marché.

La lecture du tableau suivant relatif aux taux de change dinar/dollar US montre une tendance dépréciationniste forte surtout à partir de 1994

1986 : 5  
 1987 : 5  
 1988 : 6  
 1989 : 7  
 1990 : 9  
 1991 : 18  
 1992 : 22  
 1993 : 23,8  
 1994 : 43  
 1995 : 52,4  
 1996 : 56,5  
 1997 : 57,3

1998 : 58  
1999 : 61,40  
2000 : 75,26  
2001 : 77,21  
2002 : 77,90  
2003 : 72,60  
2004 : 72,10  
2005 : 73  
2006 : 71  
2007 : 66,80  
2008 : 71,20  
2009 : 75,31  
2010 : 74,50

La Banque d'Algérie se réfère aux dires du conseil d'administration du FMI qui « a considéré que la politique de taux de change est en phase avec la stabilité externe » et que « le taux de change effectif réel demeure proche de son niveau d'équilibre, tout en prenant en compte les difficultés d'estimation dans le cas des pays exportateurs de pétrole ». Le conseil du FMI a encouragé « les autorités à continuer à gérer le taux de manière flexible, tout en mettant en œuvre des politiques visant à accroître la productivité et la diversification économique ». Il a également considéré que la conduite de la politique monétaire par la Banque d'Algérie, « a permis d'absorber l'excès de liquidités dans le système bancaire et aide à maintenir l'inflation sous contrôle, malgré la hausse des prix des produits alimentaires ».

En réalité tant que le panier qui sert de cotation au dinar est tenu secret, la prévisibilité est un leurre. On peut deviner néanmoins la prépondérance du dollar US dans le calcul du taux de change du dinar. Contrairement aux émirats arabes qui pratiquent le peg vis-à-vis du dollar, la banque centrale algérienne se réfère à une moyenne pondérée des devises dont l'euro et le dollar constituent, sans aucun doute, le socle principal. Compte tenu que les principales importations, notamment des biens de consommation sont d'origine européenne une appréciation de l'euro face au dollar se traduit par une dépréciation proportionnelle du dinar vis-à-vis de l'euro avec une certaine stabilité à l'égard du dollar. Ce qui pénalise le consommateur algérien. Les voitures sont particulièrement touchées par cette dégringolade du dinar par rapport à l'euro. Leurs prix ont sensiblement augmenté depuis 2008. "La chute du dinar par rapport à l'euro pénalise nos ventes", reconnaît un responsable de Renault Algérie.

Entamée fin 2008, la baisse du dinar par rapport à l'euro s'est poursuivie en 2009. Je me souviens que le journaliste du quotidien El watan en m'interviewant lors de mon passage à Alger en janvier 2009, se préoccupait de la dévaluation probable du dinar. J'avais expliqué alors que derrière cette politique de déperciation du dinar le but recherché est de brider les

importations de biens de consommation en renchérissant leurs prix relatifs (les importations ont atteint le chiffre record de 39 milliards de dollars en 2008). Sachant que 60% des importations de l'Algérie sont facturées en euros, une recherche d'avantages compétitifs paraissait peu plausible, compte tenu de la part négligeable (2%) des produits exportés hors hydrocarbures. Le patronat s'est ému à son tour de cette perspective car elle contribuait à augmenter le prix des biens d'équipements importés. . En effet l'euro a franchi la barre des 111 dinars (fin 2008), contre 110,83 dinars le 4 octobre. Il valait près de 107 dinars en 2008.

## **INSERER GRAPHIQUES TAUX DE CHANGE**

Mais si le dinar a perdu du terrain par rapport à l'euro, sa cotation reste stable depuis plusieurs mois par rapport au dollar, entre 75 et 76 dinars pour un dollar.

Selon certains chefs d'entreprises, le gouvernement pourrait laisser filer le dinar jusqu'à 200 dinars pour un euro.

Intérogé par le quotidien "El Watan" sur une possible dévaluation, 'avais répondu que la première conséquence serait la dégradation du pouvoir d'achat des citoyens.

La dévaluation a été préconisée dans le passé par le FMI. Il avait prôné, dans le cadre d'une politique d'ajustement structurel, des recommandations qu'on connaît bien, telles celles liées à la privatisation des entreprises ainsi que le retrait de l'Etat, etc. Ces mêmes recommandations ont bien montré leur échec, de l'avis même du FMI. Il y a eu ensuite cette recommandation qui porte sur la nécessité de dévaluer la monnaie algérienne. Pourquoi ? cette dévaluation avait pour but de stimuler les exportations. Le FMI dit simplement que si vous dévaluez, vous allez exporter davantage et avec les devises engrangées vous pouvez rembourser vos dettes.

J'ai établi (C. SARI, 2000) le bilan des recommandations du Fonds monétaire international où j'avais démontré que ces mêmes recommandations, celle qui porte surtout sur la dévaluation de la monnaie, ont contribué à la décroissance au détriment du développement économique. Ces recommandations étaient plutôt des schémas préfabriqués. Autrement dit, on appliquait le même remède à tous les malades. Pour le cas de l'Algérie, c'est une aberration de penser que la dévaluation du dinar est capable d'encourager les exportations. Les problèmes sont multiples. D'abord, l'Algérie est un pays exportateur d'un seul produit, à savoir les hydrocarbures. Un autre problème lié à la qualité des produits que l'on veut exporter ainsi qu'à l'insuffisance du réseau de l'exportation vers l'étranger vient compliquer davantage cette situation.

Le taux de change en 2009 est équilibré et reflète quelque peu la valeur du dinar. Il répond surtout aux conditions du marché. En cas de dévaluation, cela

va aggraver le pouvoir d'achat des citoyens. Une dévaluation veut dire que le prix des importations va augmenter. Cela a pénalisé les consommateurs et stimulera l'inflation. Pour les produits de première nécessité subventionnés, l'Etat devra compenser la hausse des prix des produits importés pour éviter des tensions sociales. Cela creusera davantage le déficit de l'Etat. Dans toutes les théories économiques, les économistes n'ont jamais préconisé la dévaluation pour stimuler l'économie, parce que nous avons ce que nous appelons la courbe en U, très connue chez les spécialistes.

C'est-à-dire que la dévaluation commence par faire augmenter les exportations, mais ceci n'est pas applicable pour le cas de l'Algérie. On peut imaginer un appel à la dévaluation émanant de certaines entreprises qui craignent la perte de parts de marché dans le cadre de l'adhésion de l'Algérie à la Zone arabe de libre-échange. Mais les PME algériennes peuvent être aidées par le biais d'une panoplie de mesures. La dévaluation est comme une drogue, elle dure un moment mais ce n'est pas le meilleur remède pour résoudre tous les problèmes.

En dévaluant le dinar le gouvernement algérien pensait museler les importations. Mais un contexte de crise mondiale, les prix des matières premières sont de tendance descendante sur les marchés internationaux. Cette tendance n'est pourtant de mise sur le marché algérien.

Cela s'explique par le comportement des entreprises importatrices. Les importateurs ne reproduisent pas les mêmes prix appliqués sur les marchés internationaux. Ce que je peux constater c'est qu'en Europe, il y a une baisse importante des produits alimentaires, ceux, de l'automobile et de tous les autres destinés à la consommation des ménages. On se demande dès lors pourquoi cette même tendance ne se répercute pas en Algérie. Vu qu'il y a une ambiance d'euphorie sur la richesse du pays, les importateurs ne baissent pas leurs prix. Pis, ils augmentent leurs marges à tort et à travers et le résultat est que maintenant les niveaux de prix sont plus chers qu'en Europe.

Les autorités monétaires ont la maîtrise de leur politique de change. Grâce à des réserves de change confortables, la menace d'une pénurie de devises et d'une pression du marché parallèle s'éloigne. Mais rien n'est irréversible. 50% au moins de ces réserves sont placées en bons du Trésor.

### **INSERER GRAPHIQUE RESERVES DE CHANGE**

► La FED, Banque centrale américaine, a accepté récemment d'acheter des bons de Trésor américains, c'est ce qu'on appelle la monétisation de la dette. Cette décision, qui consiste à faire tourner la planche à billets va permettre de créer des dollars ex nihilo, sans contrepartie. Cela va être au détriment de tous les prêteurs internationaux, comme le Japon, la Chine, les Emirats

arabes unis, tous les pétrodollars et l'Algérie aussi. Il n'est pas exclu si la crise va en s'approfondissant que nous soyons touchés par ce que j'appelle la République de Weimar. L'État allemand ruiné par les remboursements de la dette de la Première Guerre mondiale, ordonne à sa Banque centrale de créer une quantité de monnaie sans aucune contrepartie réelle d'où une hyper-inflation sans commune mesure. Ce n'est pas exclu que l'on atteigne une autre faillite du système bancaire, c'est-à-dire que le dollar n'ait plus aucune valeur. Peut-être que c'est même voulu. Les Américains disent qu'ils vont injecter des milliards dans le circuit économique pour générer de la croissance dans 10 ans. Mais pendant ce temps, ils vont rembourser la planète avec de « la monnaie de singe » (une monnaie sans valeur). Ce risque est réel parce que tous ceux qui ont préconisé la fin de la crise bancaire sont en train de se rendre compte qu'elle n'est pas dans sa phase finale. Les experts disent que cette crise est derrière nous, mais il y a bel et bien une autre crise réelle qui est devant nous.

On n'est pas à l'abri d'une gigantesque bourrasque financière. C'est pour cette raison que je préconise d'investir dans les secteurs réels et de créer deux fonds souverains en privilégiant la production nationale.

En automne 2008, alors que tous les pays du monde s'inquiétaient ouvertement de l'impact de la crise économique mondiale sur leurs économies, le gouvernement algérien affirmait l'Algérie était à l'abri des difficultés. Lors d'une conférence de presse tenue à l'INSIM dans le cadre d'un séminaire sur la crise financière mondiale et son impact sur l'Algérie, j'ai rejoints les voix qui voulaient rompre cette quiétude régnante. Le 25 décembre 2008, le Premier ministre Ahmed Ouyahia affirmait ainsi devant les députés : « Nous tiendrons cinq ans avec un baril à 20 dollars parce qu'à ce prix nous ferons encore 19 milliards de dollars de recettes par an. »

Nous pouvons dire que nous avons été écoutés.

En visite dans la province de Ghardaïa, le 28 décembre 2008, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a pas fait dans la dentelle pour sensibiliser les Algériens aux temps difficiles qui s'annoncent, même si nombre d'entre eux n'auront guère goûté aux fameuses années d'opulence. Selon sa franchise habituelle il déclara : « Nous sommes face à une crise financière mondiale. Après les années d'opulence, c'est le temps des vaches maigres. L'État doit introduire la rigueur dans la gestion des affaires du pays. J'appelle les Algériens à se serrer la ceinture et à se retrousser les manches, si nous voulons construire le pays ».

Épargnée par la tourmente financière grâce à l'absence de connexion avec les marchés de capitaux internationaux, l'Algérie subit la récession à travers la baisse des prix des hydrocarbures (98 % des exportations du pays et 75% des recettes budgétaires de l'État). L'effondrement de la demande mondiale et la dépréciation attendue du dollar en 2009 font chuter les recettes pétrolières. On est loin des 80 milliards de dollars de revenus, issus des exportations pétrolière et gazière, enregistrés durant l'année 2008.

Depuis ce revirement, de nouvelles orientations se dessinent. Dès l'été 2009, une série de dispositions sont introduites dans la loi de finances

complémentaire (LFC) 2009, destinées à freiner les importations et limiter la baisse des réserves de change. Les programmes d'investissements sont revus à la baisse.

Dans une interview à Jeune Afrique (du 13 au 19/09/2009), j'ai qualifié les mesures tendant à restreindre les investissements étrangers de punitions collectives qui consiste à punir toute la classe à cause de quelques brebis galeuse. S'il est légitime que l'Algérie ne peut accepter indéfiniment que des investisseurs (moyen-orientaux pour la plupart) investissent dans des secteurs non productifs de valeur ajoutée un milliard de \$ afin de rapatrier 10 Mds de \$ sous forme de dividendes, il n'est pas judicieux de créer une insécurité législative et réglementaire touchant tous les investisseurs. Des techniques sont à mettre en place afin de mesurer le solde entrée (ou économie) – sortie de devises et son impact sur la balance des paiements avant de donner les autorisations nécessaires à tel ou tel investissement. Les milieux d'affaires internationaux et la presse internationale fustigent des mesures prises à la hâte sans crier garde. On s'endort avec une législation et on se réveille avec une autre. L'investisseur étranger a besoin d'une visibilité sur le moyen et le long terme. Lui imposer un partenaire algérien avec effet retro-actif est de l'ordre de la démesure.

Le problème des investissements étrangers en Algérie ne peut pas se régler par décrets ou lois mais par un contexte économique et une base industrielle rénovée ainsi qu'une main d'œuvre qualifiée et des jeunes formés aux techniques de management et aux NTIC. L'exemple de la Chine, qui a créé massivement des zones de développement dans les provinces les plus reculées afin d'accueillir des entreprises étrangères est édifiant. Les véhicules chinois commercialisés en Algérie par ELIESCOM, sont produits par l'usine de Changchun dans le Nord est de la Chine. Cette fabrication est le fruit d'un co-production et d'un partenariat avec Wolgvagen. Je suis ce partenariat depuis 1994 et je me suis rendu compte à quel point ce mariage fut gagnant pour les deux parties allemande et chinoise. J'ai été frappé par les efforts gigantesques mis en œuvre par les sous-traitants chinois afin de moderniser leur outil de travail et former leur personnel. Le résultat est probant FAW peut se passer de l'assistance allemande.

### **Le marché noir des devises**

En juillet 2009, la monnaie unique européenne se négocie à plus de 100 dinars algériens pour 1 euro. A Alger, au "marché des changes informels" localisé physiquement au square Port Said, elle s'est échangée à 115 dinars. Toutes les devises fortes y sont proposées à l'échange. Sous surveillance policière, dollar, euro et livre sterling y sont librement échangés par, de jeunes "apprentis cambistes" clandestins à l'affût du moindre regard intéressé des passants. Et toutes les régions du pays sont concernées par cette nouvelle flambée inhabituelle de la devise européenne durant cette période de l'année.

L'euro baisse fortement durant la période estivale. Les résidents algériens à l'étranger revenant massivement au pays pour y passer des vacances inondaient le marché en devises, notamment l'euro, entraînant ainsi les taux de change au noir à la baisse. Cette année c'est le contraire qui s'est produit. La raison de la hausse de la monnaie européenne serait liée à l'appréciation de l'euro face aux autres devises, notamment le dollar américain et à une

forte demande émanant d'importateurs algériens qui importent des articles de loisirs et autres marchandises en provenance de la Chine, très demandés durant l'été en Algérie. Par ailleurs ce qui alimente le marché parallèle de la devise, c'est l'inconvertibilité du dinar. La réglementation limite les activités de change, même pour des sociétés importantes le recours au marché noir semble inéluctable.

Le marché parallèle est certes sur le déclin à la faveur de la consolidation des réserves en devises mais il est toujours actif représentant entre 10% et 15 % des transactions : petites importations au noir, évasion fiscale, voyages, opérations diverses non couvertes par la Banque d'Algérie.

J'ai préconisé dans une interview au journal El Watan (28/12/2008) la nécessité d'accorder des autorisations pour l'ouverture de bureaux de change comme cela se fait dans beaucoup de pays. Si cela venait à se concrétiser, cela permettrait un assainissement du marché et une meilleure transparence.

Le quotidien Al Khabar en date du 15 septembre 2010 citant des sources spécialisées évaluent le marché parallèle des devises entre 1,5 à 2 Mds d'euros et impute le développement de l'informel à l'absence d'ouverture de bureaux de changes, malgré l'existence d'un cadre juridique et organisationnel mis en place par la Banque d'Algérie en 1996. La complexité du dispositif et les conditionnalités draconiennes imposés par la réglementation en vigueur empêchent le développement de ces enseignes, comme c'est le cas dans beaucoup de pays en développement à monnaies non convertibles.

Le développement des instruments de paiement transparents ; comme le recours à la carte de crédit et surtout le règlement de toute transaction commerciale dépassant 200 000 dinars par chèque et non 500 000DA comme le prévoit une mesure gouvernementale proposée fin juillet 2010. Le recours à la monnaie scripturale (chèques ou cartes bancaires) pour tout paiement supérieur à 500 000 DA, préconisé par le gouvernement, semble être un moyen pour encourager la monétique, mais surtout pour lutter contre l'évasion fiscale. Cette dernière est estimée à plus de 200 milliards de dinars annuellement, soit l'équivalent de 3 milliards de dollars de perte sèche pour le Trésor public, selon l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa). Mais l'Etat a-t-il les moyens d'appliquer pareille décision au regard de la situation actuelle ? la condition est de lutter avec acharnement contre le marché informel.

## **CONCLUSION :**

La politique du taux de change se caractérise par trois phases antinomiques. La première phase ( politique de taux de change "nationaliste") qui a duré plus de deux décennies a vu un dinar stable, surévalué et complètement déconnecté par rapport à la structure de l'économie nationale et à l'évolution de l'environnement international. Cette politique s'est révélée négative. La deuxième phase, qui a démarré en 1987, est marquée par une dépréciation constante et progressive du dinar. Le



développement de la spéculation ( notamment le "trabendo" qui veut dire contrebande) a aggravé la détérioration du dinar. Le tarissement des transferts de l'émigration algérienne est une des causes essentielles de cette détérioration. Contrairement à des pays "émetteurs" de main-d'œuvre ( Egypte, Maroc, Tunisie etc...), l'Algérie est le seul pays au monde qui ne bénéficie pas de transferts conséquents de ses travailleurs à l'étranger.

Il y a essentiellement deux raisons qui expliquent la pénurie de devises et son corollaire l'épanouissement du marché noir des devises.

- l'Etat a verrouillé les sources d'approvisionnement en devises en instaurant un cadre dirigiste même s'il a été assoupli ( ouverture de compte-devises auprès des banques nationales, importations sans transferts etc..)

- Les distorsions structurelles et politiques n'ont jamais permis à l'Algérie de diversifier et de consolider ses sources de revenus en devises. Les recettes en devises résultant d'activités touristiques sont extrêmement faibles et les exportations sont à 95 % limitées aux hydrocarbures. Le manque de confiance dans la monnaie nationale et les entraves aux échanges de biens et services ainsi qu'à la circulation des capitaux renforce les transactions sur le marché parallèle des devises. La politique de change ne peut réussir que si elle est accompagnée d'une mutation complète de l'économie. C'est celle-ci qui conditionnera la convertibilité du dinar. Plusieurs conditions objectives doivent être réunies :

- un allègement de la dette

- diversification des sources de revenus en devises en améliorant les exportations de produits autres que pétroliers.

- des réserves de change très importantes afin de soutenir la monnaie nationale.

La troisième phase (1<sup>ère</sup> décennie 2000) coïncide avec une disponibilité en devises assez confortables afin de ne pas mettre sous tension la valeur du dinar sur le marché parallèle. Néanmoins cette situation n'est pas irréversible et la recherche d'autres sources de revenus extérieurs autres que les hydrocarbures (diversification des exportations, développement du tourisme et des investissements étrangers productifs, canalisation des transfères des Algériens résidant à l'étranger, ..)